



**Dissertation**

**By**

**El Houcine**

**AGHANIM**

**UNIVERSITE MOHAMMED V  
FACULTE DES SCIENCES  
JURIDIQUES ECONOMIQUES  
ET SOCIALES  
RABAT**

**New Regionalism as an Approach to Cooperation in  
Africa : with Reference to the New Partnership for  
Africa's Development (NEPAD)**

---

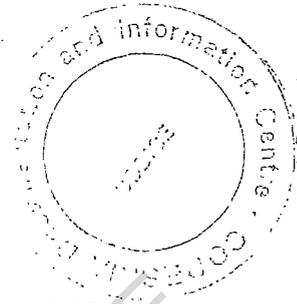
**1993**

18.01.00

AGH

6266

UNIVERSITE MOHAMMED V  
FACULTE DES SCIENCES  
JURIDIQUES ECONOMIQUES  
ET SOCIALES  
RABAT



**LA RECHERCHE EN SCIENCES ECONOMIQUES  
AU MAROC**

**Le cas de la Faculté des Sciences Juridiques  
Economiques et Sociales de Rabat**



**MEMOIRE DU DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES  
EN SCIENCES ECONOMIQUES**



**PRESENTE ET SOUTENU PUBLIQUEMENT**

**P A R**

**El Houcine AGHANIM**

**JURY**

**Président : Mohamed ENNAJI**

**Membres : Nouredine ELAOUFI**

**Driss KHROZ**

**Mohamed TOZY**

**1993**

La Faculté des Sciences Juridiques Economiques  
et Sociales de Rabat n'entend donner aucune  
approbation ou improbation aux opinions  
émises dans ce travail : ces opinions doivent  
être considérées comme propres à leur auteur

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Ce travail a bénéficié du programme des petites  
subventions pour thèses et mémoires du  
C.D.D.E.S.R.I.A. - DAKKAR - SENEGAL ;  
J'adresse mes remerciements aux responsables  
de cet organisme.

Je tiens, à exprimer une reconnaissance particulière envers M.ENNAJI Mohamed, qui a suivi avec attention les étapes d'un parcours parfois sinueux et dont les remarques stimulantes ont permis d'améliorer la qualité de cette étude

# REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude aux Professeurs Nouredine ELAOUFI, Driss KHROZ et Mohamed TOZY, qui ont bien voulu honorer par leur présence cette soutenance et ont accepté d'apprécier cette modeste contribution.

Nos profonds remerciements vont aux Enseignants-Chercheurs de la Faculté des Sciences Juridiques , Economiques et Sociales de Rabat.

Nos remerciements vont également à toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont aidé dans l'accomplissement de ce travail. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance

À Najat

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

" La logique de la recherche est un engrenage de difficultés majeures ou mineures qui condamnent à s'interroger à chaque moment, sur ce que l'on cherche en fournissant des commencements de réponse qui entraînent de nouvelles questions, plus fondamentales et plus explicités".

**Pierre BOURDIEU,**

Homo Academicus, les éditions de minuit, 1984, p.18.

" Il faudrait qu'en embrassant la  
carrière scientifique on fût assuré de  
rester pauvre toute sa vie, mais aussi  
d'y trouver le strict nécessaire ; il  
n'y aurait alors que les belles âmes,  
poussées par un instinct puissant et  
irrésistible, qui s'y consacrerait  
et la tourbe des intrigants  
porteraient ailleurs ses prétentions.

La première condition est déjà  
remplie. Pourquoi n'en est-il pas de  
même pour la seconde ? "

**E. RENAN, L'Avenir de la Science**

Calmann-Lévy

1890, pp. 256 257

## INTRODUCTION

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## INTRODUCTION GENERALE

\*\*\*\*

Les pays sous-développés se sont trouvés confrontés, au cours des années 1960 et même avant pour certains pays de l'Amérique Latine, à une réalité façonnée par les pesanteurs coloniales.

Dans l'euphorie des indépendances politiques, ces pays ont opté pour la mise en place de projets de développement. Dans la majorité des cas, ces projets ont rencontré de grandes difficultés. Après plus de trente ans, l'espoir du "développement" ne s'est pas réalisé pour la plupart d'entre eux. La situation socio-économique reste précaire sinon alarmante pour la majorité de ces pays. De nombreux indices soulignent la crise vécue par ces derniers et plus particulièrement en Afrique et qui appelle des solutions urgentes.

De ce fait, la recherche économique revêt un caractère important en vue de comprendre les différents problèmes rencontrés dans ces pays et les raisons de l'échec des stratégies adoptées.

C'est pour cette raison que nous nous interrogeons sur l'état actuel de la recherche économique au Maroc?

### I- LA SITUATION ACTUELLE DE LA RECHERCHE AU MAROC.

De prime abord, il convient de s'interroger sur l'état actuel de la recherche dans notre pays. Un léger tour d'horizon à travers quelques indicateurs peut servir d'introduction à la question.

1°/ Les moyens alloués à la recherche, la dispersion et/ou l'absence d'infrastructure organisationnelle appropriée jouent encore une fois un rôle de goulot d'étranglement de la recherche. A côté de l'Institut d'Etudes et de Recherches sur l'Arabisation et du Centre National de Documentation, les seules institutions universitaires traditionnelles dont l'objectif touche à la recherche sont l'Institut Universitaire de Recherche Scientifique (I.U.R.S.), l'Institut Scientifique (I.S.) et le Centre

National de Coordination et de Planification de la Recherche Scientifique et Technique (C.N.C.P.R.S.T.).

Mais ni les moyens insignifiants qui leur ont été affectés jusqu'ici ni le caractère partiel et superficiel de leur activité ne pouvaient en faire des noyaux dynamiques.

L'activité de l'I.U.R.S s'est toujours limitée à la publication de quelques études notamment dans le Bulletin Economique et Social du Maroc (B.E.S.M) et à la subvention de rares travaux de recherche en sciences sociales et humaines triés de façon discrétionnaire dans le tas. Quant à l'Institut Scientifique, son activité, comme ses ressources se trouvent diluées dans celles de la Faculté des Sciences et son apport, limité à quelques travaux de cartographie notamment, apparait dérisoire devant l'ampleur des domaines d'investigation qu'offre notre pays aussi bien en sciences exactes que naturelles.

2°/ Il n'existe pas d'inventaire exhaustif du potentiel scientifique et technique du pays qu'il s'agisse des institutions, des laboratoires, des unités de recherche ou du personnel, cadres et spécialistes affectés à la recherche, ou encore des travaux réalisés en ce domaine et des ressources qui lui sont consacrés. Il n'y a pas de bibliographie publiée à l'échelle nationale sur la base de laquelle on peut faire une mise au point minutieuse des recherches publiées (articles, livres,....) ou en cours d'élaboration. Cette bibliographie, qui était au temps du protectorat éditée dans la revue HESPERIS, a été reprise, un certain temps, dans le Bulletin Economique et Social du Maroc. Pendant ces dernières années, elle a été préparée par les documentalistes de la bibliothèque Générale, mais restait sous forme rénotypée et incomplète.

Le chercheur, ne disposant pas d'une telle base, éprouve de grandes difficultés et perd un temps précieux à rassembler les publications couvrant le domaine qui est le sien.

3°/ L'information est difficilement disponible du fait de sa dispersion entre plusieurs organes :

\* La Direction de la Statistique : notons que ces dernières années, cet organisme qui dépend du Ministère du plan fait des efforts de plus en plus considérable en vue de mettre à la disposition des chercheurs un certain nombre de données sur l'économie marocaine : données sur la démographie, sur l'emploi rural et urbain, l'émigration, l'habitat, la consommation des ménages, etc.....

\* Les différents départements ministériels ont des publications très inégales. Ainsi le Ministère de l'Industrie publie des documents sur les Entreprises Industrielles, le Ministère de l'Agriculture, comme c'est le cas des autres ministères, éditent différentes fascicules qui restent cependant en deçà des besoins de la recherche.

En plus de la dispersion de l'information, on ne peut passer non plus sous silence, la difficulté d'accès à certaines sources d'information publiques et privées. Non seulement les sociétés privées s'abritent derrière le "secret des affaires", mais très souvent aussi des administrations ou offices publics ne manifestent aucun empressement à fournir une documentation ou des données relatives à des activités économiques et sociales, à des chercheurs qui en ont besoin. Le sceau "confidentiel" scelle bien des documents réservés aux experts des organismes internationaux.

On se heurte à une sous-estimation des intérêts de la part des pouvoirs publics de l'intérêt vital du développement par une absence de plan national dans le domaine de la recherche, une faiblesse des crédits alloués à cette activité, l'absence d'un cadre réglementaire cohérent et un manque d'intégration de la recherche dans son environnement économique et social.

En définitive, à la modicité des moyens consacrés à la recherche s'ajoute la dispersion des activités qui en relèvent sur une multitude d'institutions et en multiples actions disparates et isolées, sans coordination entre elles et sans objectifs programmés. C'est à ce niveau que réside l'obstacle majeur l'absence d'une véritable coordination de la

recherche scientifique à l'échelle nationale , coordination qui serait basée sur une évaluation précise des besoins les plus urgents et sur l'établissement de priorités dans le cadre d'une planification des activités de recherche, étroitement intégrée à une planification d'ensemble du développement économique, constitue des obstacles les plus importants à l'épanouissement de la recherche universitaire en liaison avec le développement général.

Le rôle marginal auquel se trouve confirmée la recherche scientifique dans l'enseignement, peut donner prétexte aux responsables pour justifier l'abandon de cette activité aux organismes et "experts" étrangers. Mais ce faisant, tout le potentiel national qui existe, se trouve étouffé et stérilisé et il le restera encore pour longtemps tant que n'interviendra pas une reconception de la stratégie de développement dans son ensemble, laquelle passe d'abord par la libération de l'emprise technologique étrangère.

Pourquoi cette situation ?

Certes, les moyens réglementaires, infrastructurels et d'information expliquent l'état de la recherche scientifique et culturelle, mais les raisons ne sont pas suffisantes. Est-ce-que la fécondité de la recherche est liée au simple problème de moyens et que il suffit de créer des laboratoires et des centres suffisamment bien outillés en matériel pour investir un champ scientifique en connaissance et de dépasser tous les problèmes de la recherche scientifique?.

Les acteurs de la production sont eux mêmes en cause par les rapports qu'ils entretiennent à la société , par leurs modalités du travail, par les questions qu'ils posent, par les choix des thèmes et l'organisation de recherches. Pour en rendre compte il faudra ;s'interroger sur les modalités de fonctionnement du champ scientifique.

## II-LA STRUCTURE DU CHAMP SCIENTIFIQUE.

Le champ scientifique local, tel qu'il est structuré et organisé, répond-t-il aux exigences du développement d'une science sociale? Quel est le rôle de l'économiste dans l'élaboration de la science économique au Maroc?

Ce sont là des questions qui permettent une meilleure connaissance de sous-entendu du "champ scientifique et de son mode de transformation". Ce genre de questionnement est indispensable à une définition de ce que nous sommes.

il est important de s'interroger sur le contenu de la recherche, et d'étudier son processus d'élaboration.

Autrement dit, faut-il savoir qui effectue la recherche, dans quel genre d'établissement et dans quelles conditions elle se concrétise, grâce à quelle compétence, dans quel but et avec quel résultat?.

## III- METHODOLOGIE DU TRAVAIL :

Ce que nous proposons d'effectuer et au delà du recensement des handicaps. C'est d'interroger cette recherche telle qu'elle a évolué.

La méthode adoptée permet de porter un éclairage sur les limites imposées à la recherche universitaire au Maroc. Ce travail se base sur une analyse théorique et sur un bilan critique et non exhaustif de la recherche économique au Maroc à travers le cas de la Faculté des Sciences Juridiques, Economique et Sociales de Rabat, travail qui consiste à faire de la recherche sur la problématique du savoir.

Beaucoup de problèmes fondamentaux de la recherche scientifique donnent naissance à des opinions divergentes entre économistes. Nous nous sommes efforcé d'exposer ici les plus caractéristiques de ces points de vue.

Pour ce faire, il nous a fallu d'effectuer plusieurs contacts sous forme d'interview avec des enseignants chercheurs et des économistes de métier.

En effet, nous estimons que s'il faut commencer par les problèmes élémentaires et particuliers pour en arriver progressivement aux catégories et synthèses générales, pour l'analyse des problèmes imposés à la recherche, il convient au contraire de commencer par l'analyse des caractères généraux et fondamentaux de la recherche. En effet, seule la compréhension du mécanisme complexe du fonctionnement de cette recherche.

la recherche en science économique fournira le thème central de nos investigations et de nos conclusions qui embrasseront ainsi les moyens et les contraintes de cette recherche. Notre étude couvrira toute la période de 1960 à 1990.

Après le chapitre 1, consacré , au cadre réglementaire et organisationnel de la recherche, le chapitre 2 traite de l'information statistique et documentaire au Maroc. C'est du caractère du statut de la recherche et de ses moyens que découlent les fins et les contradictions de la recherche, étudiés dans le chapitre 3, ainsi que la qualité et la nature de la production scientifique objet du chapitre 4.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

## Chapitre I

### Les moyens d'actions de la Recherche

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

7

## CHAPITRE I

### LES MOYENS D'ACTION DE LA RECHERCHE

Même si la recherche n'apparaît pas au centre des options de la politique culturelle et scientifique et ne constitue pas une préoccupation des pouvoirs publics, elle est une des principales missions de l'Université.

En effet, le texte de 1959 stipule que " l'Université est chargée de dispenser l'enseignement dans l'ensemble du Royaume..., de promouvoir la recherche scientifique sous toutes ses formes " (1). De même le Dahir du 25 février 1975, relatif à l'organisation des Universités, dispose dans son article premier que " les Universités ont pour mission de dispenser l'enseignement supérieur, de promouvoir la recherche scientifique, de former les cadres et de contribuer à la diffusion de la connaissance " (2) .

---

1) Décret n° 2-59-1076 du 22 rebia I 1379 (26 septembre 1959 ).

2) Décret n° 2-75-665 du chaoual 1395 (17 octobre 1975 ) portant statut particulier du personnel enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur. B.O.n°3286 du 22-10-75 p.1258.

Le texte de 1975 fut promulgué dans une conjoncture marquée, entre autres, par une vague de revendications des partenaires de l'enseignement pour restructurer l'Université. D'ailleurs, cette tentative est l'aboutissement de l'évolution de l'Université.. En effet, les colloques de Maâmoura et d'Ifrane s'inscrivent dans cette ligne et qui reflètent les aspirations des partenaires concernés par les problèmes de l'enseignement, pour un changement des structures qui sont dépassées. Dès lors, l'Université va assister à une tentative de réforme qui porte sur de nouveaux principes comme l'autonomie, la participation, la régionalisation, la décentralisation, la multidisciplinarité.

La recherche, par ses moyens et ses structures<sup>(2\*)</sup>, requiert théoriquement une place de choix. Elle exige un cadre organisationnel, des moyens financiers et humains...etc. Bref, un environnement favorable et favorisant toute action dans ce sens.

Dès lors, les textes en vigueur et les structures universitaires spécialisées comme le Centre Universitaire de la Recherche Scientifique, le Centre National de Coordination et de la Planification de la Recherche Scientifique et Technique, répondaient-ils à une telle aspiration?

## I : LE DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE.

Le Département de l'enseignement et de recherche comprend les services, les sections et les laboratoires concernant une discipline ou des disciplines voisines. Il réunit, sous la direction d'un chef de département élu pour deux ans, tous les enseignants de la même discipline. Il est chargé de promouvoir et de coordonner les activités pédagogiques et de la recherche au niveau du département. Il fait des propositions concernant le programme de l'enseignement et de recherche, comme il peut proposer ses besoins de l'équipement et de fonctionnement<sup>(3)</sup>.

Le doyen fixe, en relation avec le chef du département et après avis du recteur, la composition des équipes de recherche; c'est au doyen qu'a été confié le soin de prendre des décisions pour tout ce qui émane du département, comme il a le droit de convoquer et de présider des réunions des chefs de départements.

---

2\*) Jusqu'à 1989/90 le Maroc a créé 11 Universités composées de 56 Etablissements Universitaires, répartis géographiquement sur 13 villes; cette infrastructure universitaire est composée d'une structure tripartite disproportionnée : 43 Etablissements d'enseignements et de recherche et 4 Instituts spécialisés dans le domaine de la recherche scientifique voir à ce propos : OUCHEKKIR Ouali, L'Infrastructure Universitaire : approche quantitative et spatiale, Mémoire de troisième cycle pour l'obtention du diplôme d'études supérieures en aménagement et urbanisme, Rabat, avril 1993

3) Arrêté n° 678-66 du 8 décembre 1975 fixant les attributions de fonctionnement des départements d'enseignement et de recherche B.O. n° 3317 du 26 mai 1976 p.637.

Le rôle scientifique et de recherche du département est certes confirmé par les textes mais il est atténué par le caractère consultatif dévolu au chef de département. Par conséquent, les départements sont des anti-chambres de l'administration, un lieu d'exécution des décisions prises par les autorités administratives<sup>(4)</sup>.

La préparation d'un mémoire ou d'une thèse en vue de l'obtention d'un diplôme des Etudes Supérieures ou d'un doctorat d'Etat, est la principale activité qui se rapporte au département auprès d'une Faculté. Le cadre réglementaire ne touche que les aspects décrivant les conditions d'inscription et le régime de notation ( aucune mesure n'est prévue, pour faciliter les tâches de recherche : des facilités financières, accès à la documentation, organisation des séminaires touchant les domaines de leurs activités, visite sur le terrain, .....). En effet, la soutenance d'un D.E.S donne lieu à une note et une mention, celle-ci est fonction de la moyenne des trois notes : note du mémoire et moyenne obtenue à chacun des deux certificats d'études supérieures. Au cas où la note du mémoire est inférieure à la moyenne, le candidat ne peut affronter à nouveau la soutenance qu'après avoir choisi et traité un autre sujet. Pour ce qui est de la thèse d'Etat, le sujet choisi doit être en rapport avec les matières ayant fait l'objet de l'un des certificats d'études supérieures obtenus par le candidat; il doit être accepté par un professeur et approuvé par le doyen. La soutenance de la thèse a lieu devant un jury, comme c'est le cas de D.E.S., de trois membres choisis parmi les professeurs de la faculté comme il peut être élargi en vue d'y faire participer des professeurs ou des personnalités scientifiques extérieures à l'Université; l'admission est prononcée avec indication de l'une des mentions suivantes : "Passable", "Assez-bien", "Bien", "Très bien".

La recherche, d'après ce qui précède, est conçue comme une tâche que le chercheur peut et/ou serait obligé d'effectuer au cours de son parcours universitaire, elle est connectée à une phase de préparation d'un diplôme universitaire. Rares sont des dispositions qui expliquent

---

<sup>4</sup>) Abdelkrim LAHLOU, La gestion des Etablissements Universitaires au Maroc, Mémoire D.E.S., Droit Public, Faculté des Sciences Juridiques et Sociales Rabat, 7-3-1990, p.125.

les fonctions et les modalités de mise en place d'une recherche au sein d'un département.

### I-1 : LES FONCTIONS DE RECHERCHE

Nous consacrons ce paragraphe à l'exposé des principales fonctions de recherche que devait remplir l'enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur, telles quelles sont prévues par les textes organisant cette profession, notamment le décret du 17 octobre 1975 considéré comme un texte de base en dehors du texte de 1959 abrogé. Le décret de 1975 a subi de profondes modifications par l'adoption d'une série de décrets qui se sont succédés à partir de l'année 1978 <sup>(5)</sup>.

Le statut de l'enseignant-chercheur prévoit une double fonction des enseignants de l'enseignement supérieur. Ils sont appelés, non seulement à enseigner mais aussi à faire de la recherche scientifique, à encadrer et à initier les étudiants à la recherche. Les tâches de recherche du corps des enseignants de l'enseignement supérieur ne sont pas explicitées par le décret du 25 septembre 1959 qui distingue entre trois grades :

- Les professeurs de l'enseignement supérieur;
- Les maîtres de conférences;
- Les maîtres-assistants.

Les activités de recherche, selon le décret de 17 octobre 1975 prévoyant quatre cadres (les professeurs de l'enseignement supérieur, les maîtres de conférences, les maîtres-assistants, les assistants), consistent à faire des études et des travaux que ce soit à titre individuel ou collectif, dans le but d'élever le niveau de l'enseignement, d'assurer le perfectionnement des enseignants-chercheurs

<sup>5)</sup> Les décrets qui ont été adoptés, complètent ou modifient le décret du 17 octobre 1975:

- Décret n° 2-78-23 du 31-1-78 B.O. n°3404 du 28-1-78 p.168;
- Décret n° 2-81-350 du 11-5-82 B.O. n°3628 du 12-5-82 p.5499;
- Décret n° 2-81-681 du 10-5-82 B.O. n°3829 du 19-3-86, p.125;
- Décret n° 2-86-469 du 30-11-87, B.O. n° 3925 du 20-1-88, p.84.

de l'Université et de faire progresser la connaissance et ses applications pour contribuer au développement du pays.

Le législateur a formalisé certaines fonctions que devait assumer l'enseignant dans la promotion de la recherche.

#### **I-1-1: Les professeurs de l'enseignement supérieur**

Le décret du 25 septembre 1959, portant statut des professeurs de l'enseignement supérieur, ne donne pas d'explications détaillées sur les tâches que l'enseignant doit assumer. Son article premier se limite à indiquer que les professeurs sont chargés de dispenser les cours magistraux et de diriger les autres activités de l'enseignement et de recherche.

Le texte de 1975 leur donne la possibilité de diriger les équipes de recherche, d'assurer la formation des maîtres-assistants et des assistants et d'animer des séminaires et des conférences.

#### **I-1-2 Les maîtres de conférences**

Ils assurent les mêmes fonctions soumises par les professeurs. Ils peuvent assurer la direction des équipes de recherche au cas où il n'existe pas de professeurs dans le département concerné.

#### **I-1-3 Les maîtres-assistants**

La principale activité de recherche que les maîtres-assistants assument consiste en la participation aux travaux des équipes de recherche, dans le but d'améliorer leur niveau et afin de mieux préparer leurs travaux de recherche en vue de la préparation du doctorat d'Etat. Il est à signaler que le cadre de maîtres-assistants ne figure pas dans les textes antérieurs à la réforme de 1975.

#### **I-1-4/ Les assistants**

Ils participent aux travaux et aux activités des équipes de recherche, ce qui leur permettra d'améliorer leur niveau et de mieux

préparer leurs travaux de recherche en vue de l'accès aux cadres supérieurs de la hiérarchie du corps enseignant-chercheur.

Le décret du 25 septembre 1959, portant statut des assistants, ne donne pas trop de précisions sur les tâches que doivent assumer les assistants.

Il semble, enfin de compte, que les activités de recherche du corps des enseignants-chercheurs supposent l'existence des équipes de recherche, des moyens financiers, etc, pour que les tâches susmentionnées soient réalisées.

### I-2 : LES EQUIPES DE RECHERCHE

Les textes régissant l'organisation des Universités n'en parlent pas. Rares sont les dispositions laconiques (dont nous disposons) et qui explicitent les modalités de constitution d'une équipe de recherche. L'article 9 du décret du 17 octobre 1975 stipule que la composition des équipes de recherche est fixée par le responsable de l'Etablissement en relation avec le chef de département et après avis du recteur et que ses équipes sont dirigées par les professeurs de l'enseignement supérieur relevant du département concerné.

Parmi les tentatives de constitution d'un groupe de recherche fût celle crée, dans le cadre de la coopération de l'Université Mohamed V (Maroc) et celle de Montréal (Canada), avec la mise en place d'une infrastructure physique (les équipements informatiques et bureautiques)<sup>(6)</sup>. Les axes d'investigation retenus fûrent la construction d'une matrice comptable pour l'ensemble de l'économie marocaine pour l'année 1985, dans le but de retracer les flux de biens et de services. Les autres objectifs retenus sont l'édition d'une revue des stratégies de développement économique au Maroc pour la dernière décennie

---

6) *L'équipe de recherche se compose de huit enseignants-chercheurs.*

*Sur la base d'une note préparée au départ portant les axes de recherche sur l'Economie marocaine un programme est arrêté et présenté au comité scientifique constitué par le Doyen de la Faculté de Droit de Rabat et un économiste relevant du département, d'une part et le Doyen de l'Université de Montreal et un économiste d'autre part.*

et un inventaire des mesures de politique économique et économétrique mises en application par le Maroc.

D'après ce qui précède, le texte n'a pas envisagé les modalités de fonctionnement des équipes de recherche. Malgré les fonctions assignées au corps des enseignants-chercheurs, les activités de recherche sont reléguées au second rang. Les modalités de recrutement d'avancement et de reclassement.. sont autant d'éléments qui caractérisent une telle situation<sup>(7)</sup>; l'enseignant est avant tout un fonctionnaire comme les autres, sa spécificité n'est évoquée que partiellement .

### I-3 : LES DIFFERENTES REFORMES

Ces dernières années, l'Université assiste à des tentatives de réformes; elles émanent de deux instances à savoir : le Ministère de l'Education Nationale et le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur.

Le Ministère de l'Education Nationale présente un projet de réformes à deux reprises en 1985 <sup>(8)</sup> et en 1993 <sup>(9)</sup>. Trois points structurent celui de 1985 :

\* La création de plusieurs organes (Conseil National des Universités; Commission Nationale des Habilitations, de l'Habilitation pédagogique et des équivalences; Conseil de l'Université; Conseil Social et Culturel de chaque Université; Conseil de l'Etablissement; Commission Scientifique; Conseil de Département);

\* Organisation d'un système des études de Doctorat ;

\* Promulgation d'un statut du personnel enseignant-chercheur.

---

7) - عبد الاله فونتير : الوضعية النظامية للاساتذة الباحثين بالمغرب .  
رسالة لنيل دبلوم الدراسات العليا في القانون العام 1992 .  
كلية العلوم القانونية والاجتماعية الرباط.

8) B.O.n° 3808 du 8 safar 1406 ( 23-10-85).

9) Le texte intégral, " *Projet de réforme global de l'enseignement supérieur* ", a été publié , in *Journal Albayane* 28-1-93.

La remarque la plus importante qu'on peut tirer fût la négligence des activités de recherche. Tous les organes prévus dans ce projet n'ont pas un pouvoir décisionnel. Ils ont un caractère consultatif (10).

Le projet de réforme de 1993 souligne dans un premier lieu ce qui suit : l'absence d'une politique générale dans le domaine de la recherche scientifique et d'un cadre organisationnel adéquat. les instances de coordination chargées de la recherche ne détiennent ni le pouvoir de décision ni celui du financement, la médiocrité des moyens mis à la disposition des chercheurs. Par la suite le projet envisage la création d'un organisme national; les tâches de cet organisme sont:

-l'établissement d'une politique générale de la recherche scientifique et la définition d'une stratégie pour son développement;

-la coordination entre les laboratoires et la création de réseaux permettant d'organiser des programmes intégrés de recherche;

-la direction de programmes de recherche sélectionnés selon leur degré d'intégration dans les priorités nationales tout en assurant leur suivi et leur évolution;

- donner aux résultats de la recherche scientifique toute leur valeur;

-La présentation des propositions pratiques tant au niveau de la conception qu'au niveau des moyens susceptibles d'attirer les chercheurs marocains résidant actuellement à l'étranger;

-La proposition des modèles de coopération permettant aux chercheurs de participer à des programmes scientifiques régionaux et internationaux, en assurant la nécessaire coordination entre les participants à ces programmes.

---

10) *Revue Lamalif, Réforme de l'Université: mauvaise toilette* ", n°178, 1986.

Le projet envisage aussi, pour le statut des enseignants-chercheurs, ce qui suit :

- La réglementation de l'accès au troisième cycle;
- l'institution d'un diplôme de préparation à la recherche;
- l'institution d'un diplôme national de doctorat ( doctorat national );
- la définition des délais de préparation de ces diplômes.

Il semble que "les projets de réforme actuels instituent, sous le voile de la décentralisation et de la coordination, des instances à pouvoir purement consultatif où la représentativité des enseignants est très limitée et celle des étudiants est nulle, ce qui constitue un recul par rapport à 1975" (11).

Le syndicat national de l'enseignement supérieur a présenté quant à lui un projet de réforme structuré de trois axes principaux à savoir (12) :

1/ Les préalables de la réforme : toute analyse du problème de l'enseignement supérieur et de la réforme scientifique doit prendre en considération les éléments suivants :

- Les relations organiques et fonctionnelles qu'entretiennent entre elles les différentes composantes;
- La nécessité d'approfondir les aspects positifs du dahir du 17 octobre 1975 tout en dépassant ses inconvénients,
- La création du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique regroupant tous les partenaires de l'enseignement,
- La nécessité des fonds financiers.

---

11) Propos recueillis par M. SEHIMI, " Hafid BOUTALEB: Le SNES Sup parle ", revue Lamalif n° 123, 1986, p.86.

12)

النقابة الوطنية للتعليم العالي

الندوة الوطنية

نحو إيجاد مشروع لاصلاح التعليم العالي وهيكله البحث العلمي الرباط يومي 21 و 22 أكتوبر 1989.

2/ Préciser le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, unifier l'enseignement supérieur; restructurer la recherche scientifique (programmation de la recherche, financement de ses activités par la création d'une institution compétente), arabiser, assurer l'indépendance de l'université et démocratiser sa gestion.

3/ Créer un doctorat national.

**I-4 : LE REGIME D'INDEMNITE : ALLOCATION DE RECHERCHE ET ALLOCATION D'ENCADREMENT**

Le statut de l'enseignant chercheur prévoit une allocation de recherche et une allocation d'encadrement. Elles sont attribuées aux enseignants-chercheurs qui exercent leurs fonctions à titre principal dans les établissements universitaires et aux cadres de l'enseignement supérieur appelés à exercer des fonctions administratives ou toutes autres missions au service central du Ministère de l'Enseignement Supérieur ces allocations représentent la partie la plus importante du salaire de l'enseignant-chercheur <sup>(13)</sup>. Ces allocations sont fixées comme suit :

**1) Le régime d'indemnité de 1975 <sup>(14)</sup> :**

Il distingue deux allocations, une de recherche et l'autre d'encadrement, le montant annuel de l'allocation de recherche est fixée comme suit :

13)

عبد الاله فونتير ، الوضعية النظامية .....

14) Décret n° 2-75-666 du 17 -10-75 B.O. N° 3286 DU 22-10-75 P.2782. voir aussi décret n° 2-70-251 du 3 rebia II 1380 (18 juin 1970) portant attribution d'une allocation de recherche au personnel de l'enseignement supérieur et le décret n° 2-73-161 du 29 safar 1393 ( 4 avril 1973 ) portant attribution d'une allocation de recherche au personnel de l'enseignement supérieur originel de l'Université Quaraouiyne 1975.

Tableau n°1: Le régime d'indemnité de 1975

GRADES	ALLOC.DE RECH.	ALLOC. D'ENC.
Professeurs	19.200 DH	19.200 DH
Maîtres de conférences	16.200 DH	16.200 DH
Maîtres assistants	9.000 DH	9.000 DH
Assistants	6.000 DH	6.000 DH

Elles sont payable mensuellement et à terme échu.

**2) Le régime d'indemnité de 1979 <sup>(15)</sup> :**

Le tableau ci-dessous donne le montant des allocations de recherche et d'encadrement.

Tableau n° 2: Le régime d'indemnité de 1979

CADRE	LES MONTANTS MENSUELS	
	Allocation de recherche	Allocation d'encadrement
Professeurs	6 400	6 400
Maîtres de Conférences	5 300	5 300
Maîtres Assistants	3 000	3 000
Assistants	2 000	2 000

<sup>15)</sup> Décret n° 2-79-431 du 8 août 1979, B.O. n° 3496 du 31-10-1979, p.2777 et le décret n° 2-79-579 du 19 janvier 1979 B.O. n° 3499, même date p.3016.

3) Le régime d'indemnité de 1986 <sup>(16)</sup> :

Le montant mensuel des allocations de recherche et d'encadrement est fixé à

Tableau n°3: Le régime d'indemnité de 1986

Cadre et grade	LES MONTANTS MENSUELS	
	Allocation de recherche	Allocation d'encadrement
Professeurs		
A	3 200	3 200
B	3 600	3 600
Maîtres de Conférences	2 650	2 650
Maîtres Assistants		
A	1.500	1.500
B	1.791,66	1.791,66
C	2.075	2.075
Assistants		
A	1.000	1.000
B	1.125	1.125

4) Le régime d'indemnité de 1988 <sup>(17)</sup> :

Le tableau ci-dessous avance la répartition mensuelle de ces deux allocations. Elles ont été augmentées sauf pour la catégorie A de chaque grade.

Tableau n°4: Le régime d'indemnité de 1988

Cadre et grade	LES MONTANTS MENSUELS	
	Allocation de recherche	Allocation d'encadrement
Professeurs		
A	3200	3 200
B	3600	3 600
Maîtres de Conférences	2650	2 650
Maîtres Assistants		
A	1.500	1.500
B	1.791,66	1.791,66
C	2.075	2.075
Assistants		
A	1.000	1.000
B	1.125	1.125

<sup>16)</sup> Décret n° 2-85-743 du 4 octobre 1985 B.O. N° 3808 du 8 safar 1406 (23 octobre 1985 ), p. 1318.

<sup>17)</sup> Décret n° 2-88-109 du 15 avril 1988, B.O n°3938 du 20 avril 1988.

D'après ces différents tableaux, la remarque la plus importante qui on peut tirer , c'est que ces allocations sont certes plus élevées pour les tranches supérieures, mais elles sont très faible pour les grades inférieurs. Le processus d'avancement dans la hiérarchie du corps des enseignants-chercheurs est plus long .Par exemple pour passer du professeur grade A au professeur grade B , il faut 18 ans d'ancienneté . De même l'enseignant assistant pour passer au grade C, il lui faut 23 ans d'ancienneté(supposons que l'avancement d'echellon se fait selon le régime rapide).

Tableau n°5: Le régime d'avancement selon le système rapide

D'AVANCEMENT CYCLE	GRADE	NBRE D'ECHELLON	PERIODE
			EN GRADE
ASSISTANTS	A	5	10
	B	6	15
MAITRES ASSITANTS	A	5	9
	B	6	17
	C	4	9
MAITRES DE CONFERENCES		8	20
PROFESSEURS	A	6	18
	B	4	5

مصدر: عبد الاله فونتير الوضعية النظامية 12/2/

#### L I-5: LES MOYENS HUMAINS

Les ressources humaines constituent la pierre angulaire dont dépend la réussite de toute entreprise. Ceci est tout particulièrement vrai dans le cas des entreprises de recherche où la force principale réside dans la qualité et la motivation de leurs ressources humaines.

Cet axe est descriptif, il vise l'établissement d'une fiche d'identité du chercheur à la Faculté des S.J.E.S. de Rabat.

D'après le tableau ci-contre, le nombre des enseignants-chercheurs permanents auprès des cinq Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales dépasse 600.

Les seules Facultés de Rabat et de Casablanca détiennent plus de 2/3 du total.

**1-Répartition par statut**

Pour ne prendre que le cas de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat, la répartition par département nous montre que le Droit Public vient en première position avec 77 enseignants soit 38,12% du total, suivi du département de l'Economie avec 66 enseignants soit 32,67% et le Droit Privé vient en dernière position avec 59 enseignants soit 29,21%.

Les maîtres assistants représentent 32,27% avec un effectif de 68 (31 en Economie, 19 en Droit Public et 18 en Droit Privé) ce qui fait que plus d'un tiers du total des enseignants prépare une thèse de Doctorat d'Etat. La part des professeurs de l'enseignement supérieur est de 31,95 % avec un effectif de 64 (30 en Droit Public, 20 en Droit Privé et 14 en Economie). L'effectif des maîtres de conférence (ce cadre est créé par la réforme de 1975) est de 31 soit 15,4 %. Enfin, la portion la plus faible est celle des assistants, elle ne représente que 10,39 %; ceci s'explique en grande partie par la politique restrictive de recrutement. La condition actuellement exigée est d'avoir au moins le Diplôme des Etudes Supérieures ou un autre diplôme reconnu équivalent pour intégrer le corps des enseignants-chercheurs.

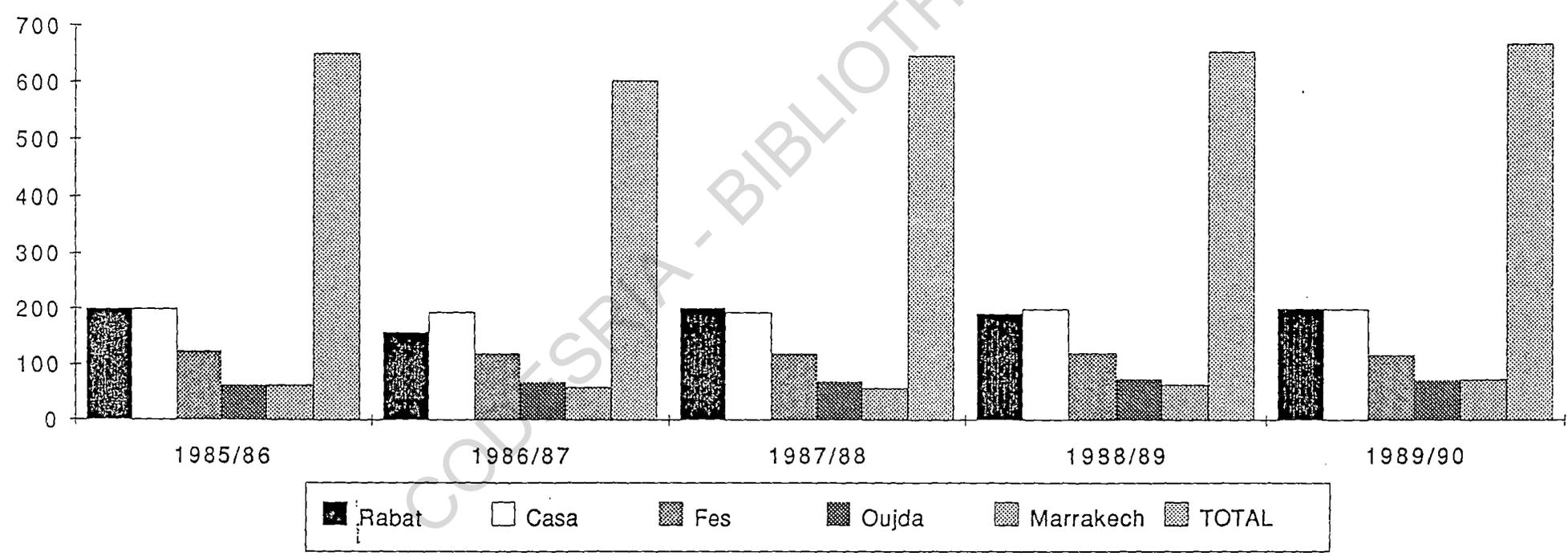
La répartition du corps des enseignants-chercheurs au sein du Département des Sciences Economiques reflète la prédominance des maîtres-assistants représentant 46,97% du total suivi des professeurs de l'enseignement supérieur avec 24,24%, les maîtres-assistants avec 21,21% et les assistants avec 7,58%.

TABLEAU N°6: Evolution des effectifs des enseignants-chercheurs des  
Facultés des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de  
Rabat de 1985/86 à 1989/90

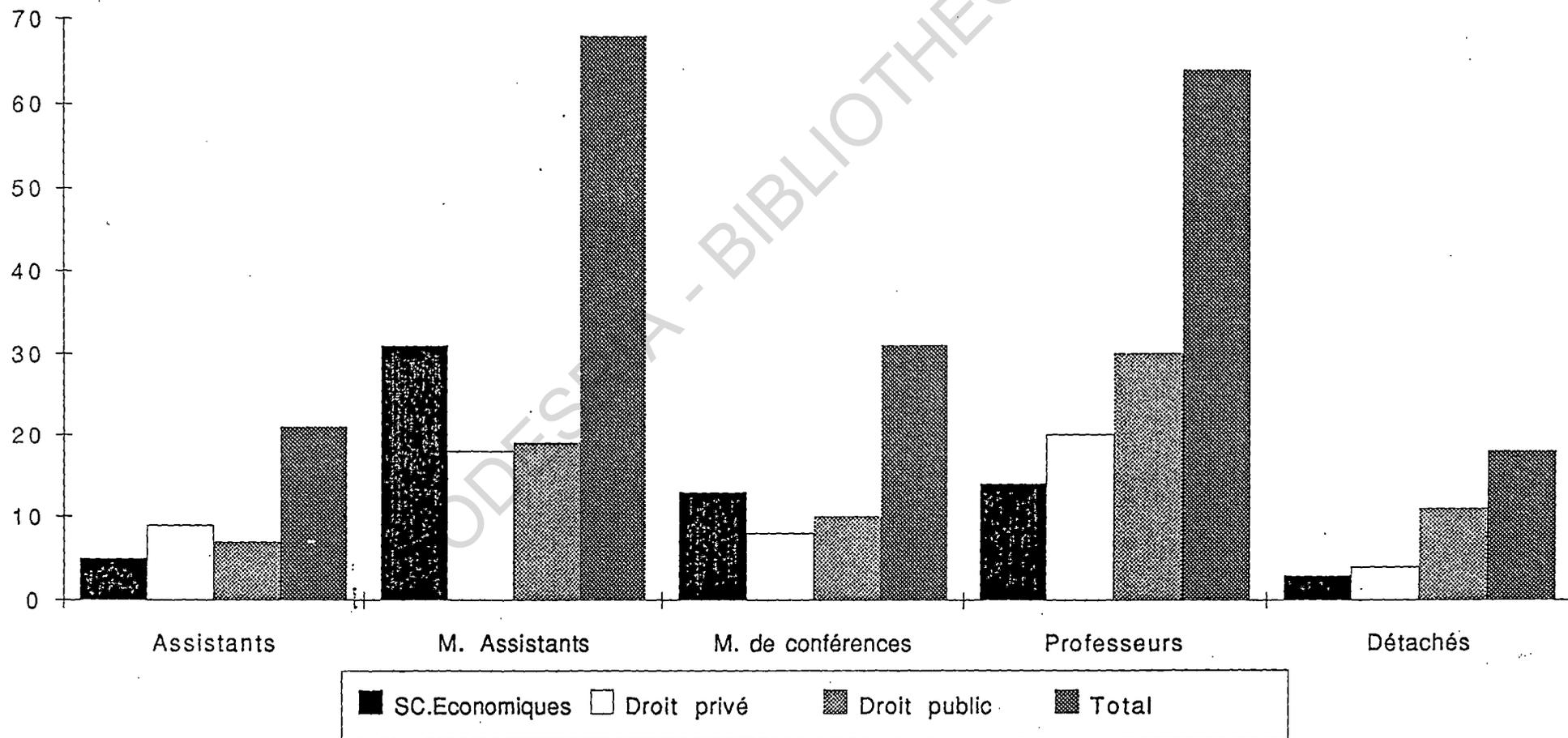
Année Universitaire Faculté	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90
Rabat	201	159	203	193	202
Casa	200	195	195	200	200
Fes	124	120	120	121	117
Oujda	63	69	70	75	73
Marrakech	63	60	58	64	74
<b>TOTAL</b>	<b>651</b>	<b>603</b>	<b>646</b>	<b>653</b>	<b>666</b>

Source : Ministère de l'Education Nationale  
Direction de Planification et de cooperation  
Service de Planification  
Le Maroc Universitaire 1989-90

GRAPHIQUE N° 1  
Evolution des effectifs des enseignants-chercheurs des  
Facultés des Sciences Juridiques Economiques et Sociales  
de 1985/86 à 1989/90



GRAPHIQUE N°2  
Répartition des enseignants-chercheurs de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat par statut et par département



GRAPHIQUE N°3  
Répartition des enseignants-chercheurs de la Faculté des  
Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat  
pardépartement

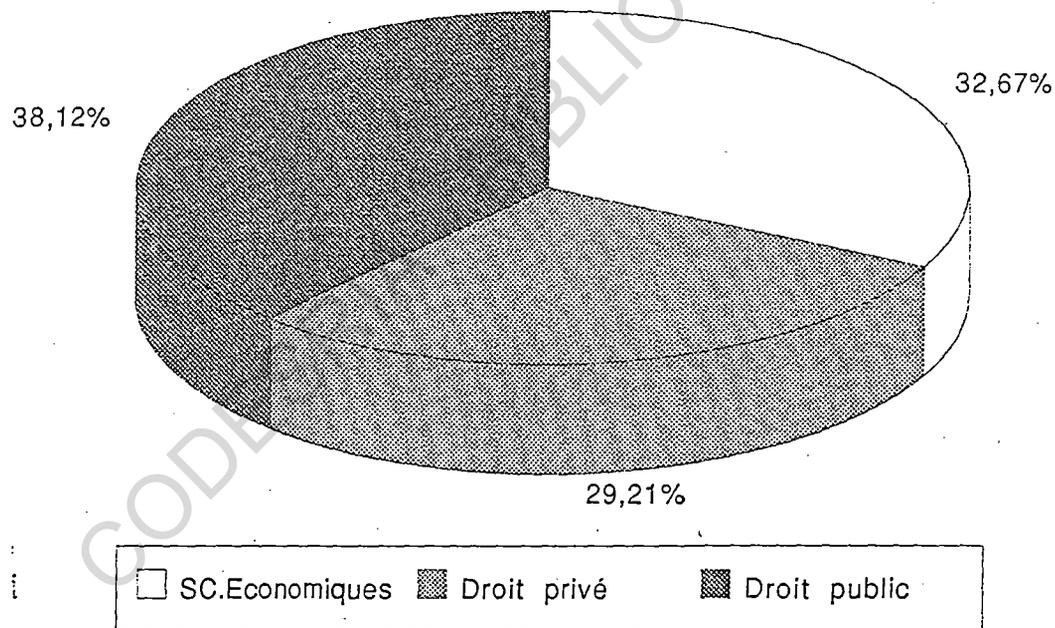
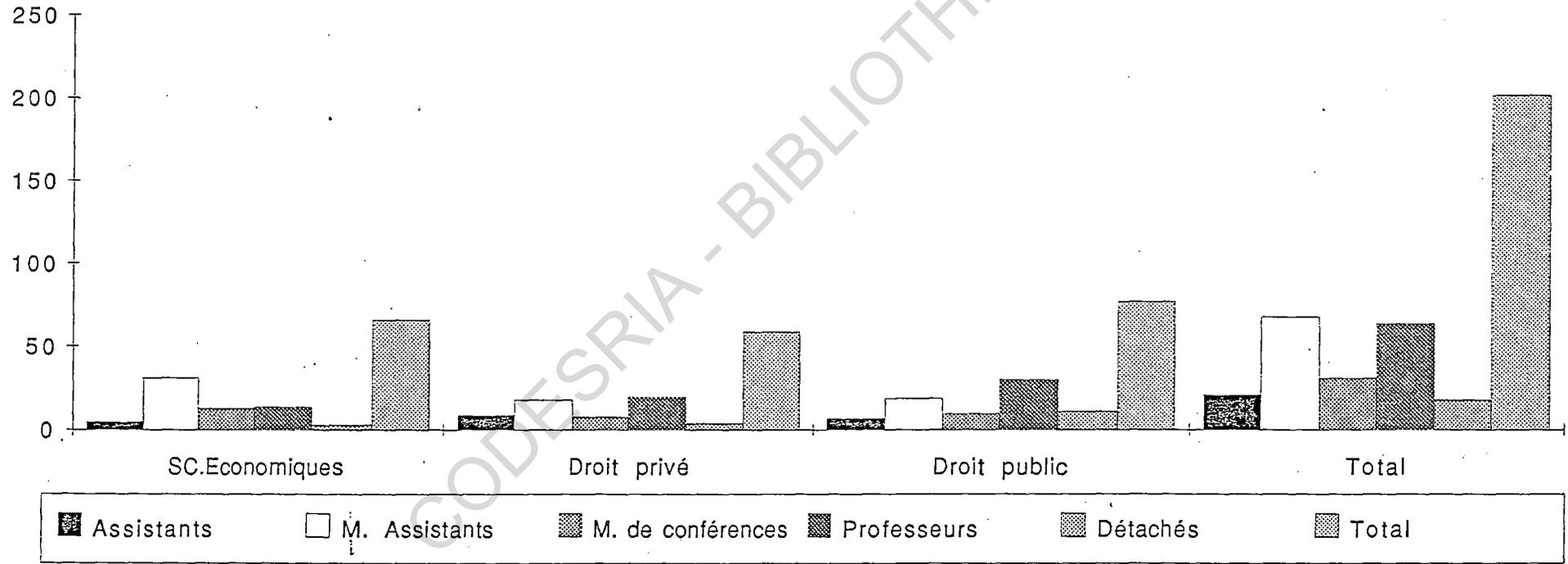


TABLEAU N°7: Répartition des enseignants-chercheurs de  
la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et  
Sociales de Rabat par statut 1990

Statut / Département	SC.Economiques	Droit privé	Droit public	Total
Assistants	5	9	7	21
M. Assistants	31	18	19	68
M. de conférence	13	8	10	31
Professeurs	14	20	30	64
Détachés	3	4	11	18
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>59</b>	<b>77</b>	<b>202</b>

Source: Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat.  
Le tableau est élaboré par nous même

GRAPHIQUE N° 4  
Répartition des enseignants-chercheurs de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat par statut



## 2-Répartition par classe d'âge

La première caractéristique de la population des enseignants-chercheurs réside dans sa relative jeunesse.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des enseignants qui ont entre 40 et 50 ans. Ils constituent 62,12% du total. La deuxième tranche 30-40 ans arrive en deuxième position avec 30,30% du total. Les enseignants âgés de plus de 50 ans ne représentent que 6,06% du total. La proportion des enseignants qui ont entre 20 et 30 ans est également faible, elle ne dépasse pas 1,52% du total.

## 3-Répartition par ancienneté

Les enseignants dont l'ancienneté varie entre 10 et 15 ans constituent à eux seuls 56,06 % de la population totale. 19,70% correspond à ceux qui ont acquis une expérience supérieure à 15 ans. Ces deux catégories réunies représentent 75,76% du total. En troisième position se situent les enseignants qui ont moins de 5 ans d'ancienneté soit 15,15% du total.

Finalement arrivent les enseignants qui ont une ancienneté moins de 5 ans avec 9,09% uniquement du total.

Le Maroc se trouve actuellement malgré les efforts déployés dans ce sens devant un sérieux déficit en enseignants qualifiés et devant de graves problèmes de qualité de formation de nouveaux enseignants universitaires. Les avantages matériels étant insuffisants sans parler des restrictions budgétaires (les postes budgétaires) pour attirer les candidats vers les carrières de l'enseignement. La formation en cours d'emploi et l'augmentation des effectifs sont indispensables ne serait ce que pour maintenir un niveau minimum en face du nombre accru d'étudiants.

## I-6- LES MOYENS FINANCIERS

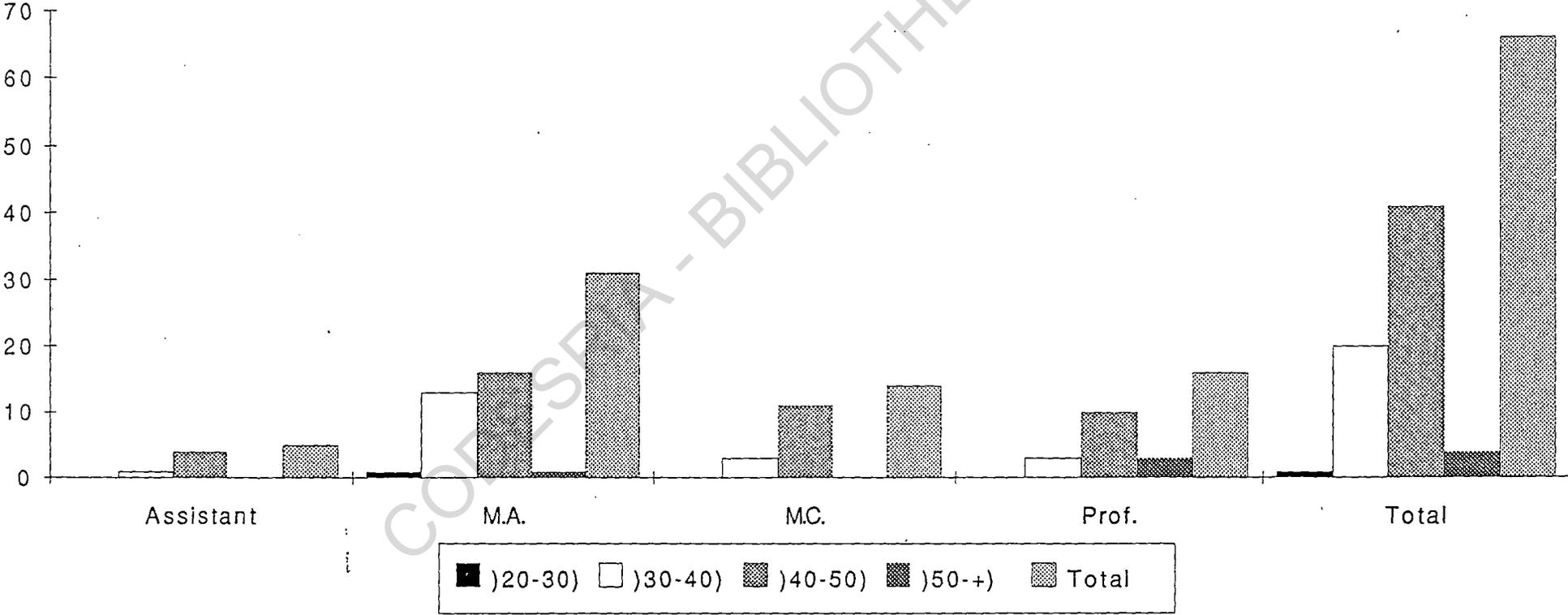
Dans les années 1960 et jusqu'à la fin des années 1970, l'augmentation relative des dépenses éducatives, paraissent opportune et justifiée. L'enseignement a été le siège des plus grands espoirs de la

TABLEAU N°8 : Répartition des enseignants-chercheurs de  
la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et  
Sociales de Rabat par classes d'ages 1990

Age \ Statut	Assistant	M.A.	M.C.	Prof.	Total
)20-30)	0	1	0	0	1
)30-40)	1	13	3	3	20
)40-50)	4	16	11	10	41
)50-+)	0	1	0	3	4
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>66</b>

*Source: Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat.  
Le tableau est élaboré par nous même*

GRAPHIQUE N°5  
 Répartition des enseignants-chercheurs de la Faculté des  
 Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat par  
 classes d'ages



GRAPHIQUE N°6  
Répartition des enseignants-chercheurs de la Faculté des  
Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat par  
classes d'ages

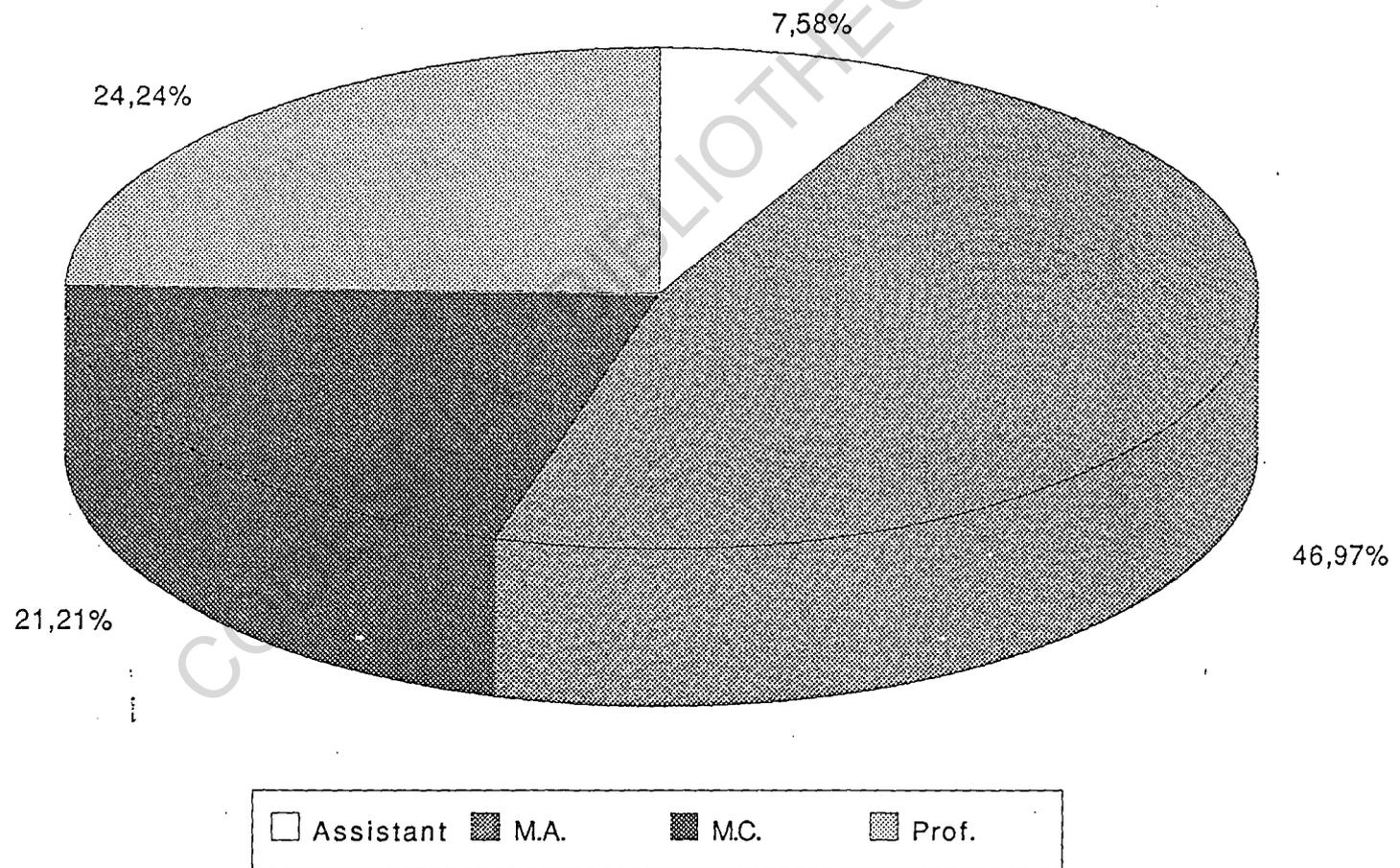
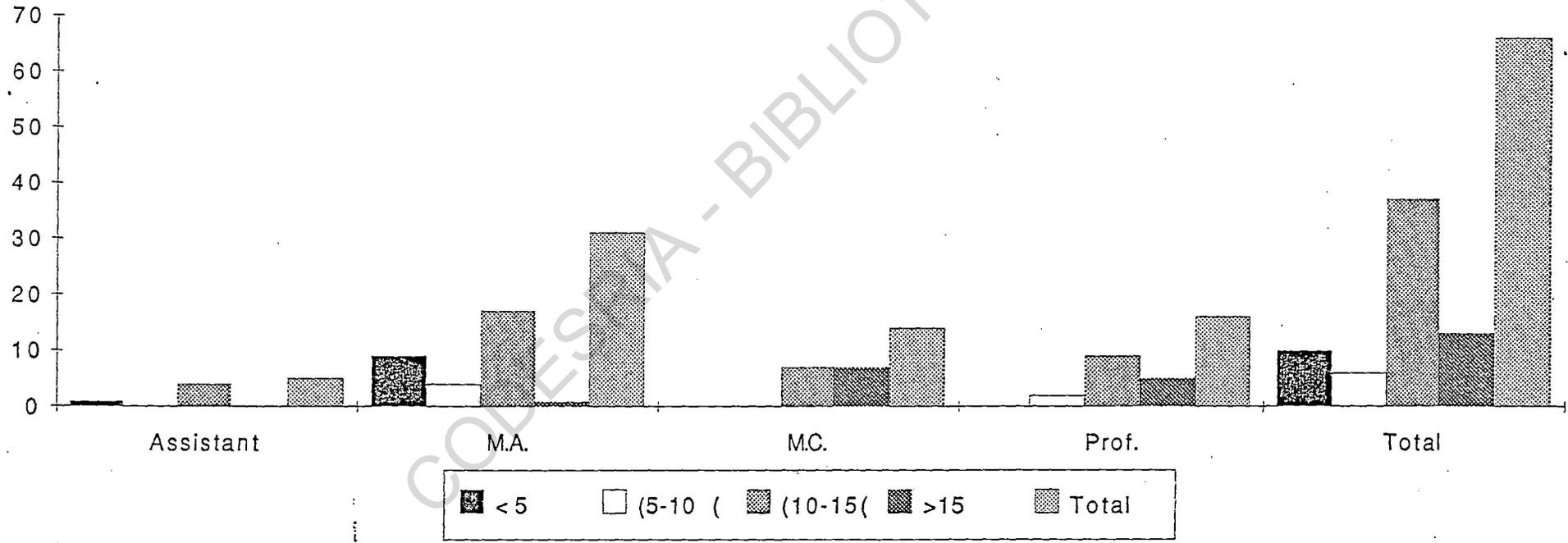


TABLEAU N°9 : Répartition des enseignants-chercheurs de  
la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et  
Sociales de Rabat par ancienneté 1990

Age \ Statut	Assistant	M.A.	M.C.	Prof.	Total
< 5	1	9	0	0	10
(5-10 (	0	4	0	2	6
(10-15(	4	17	7	9	37
>15	0	1	7	5	13
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>66</b>

*Source : Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat.  
Le tableau est élaboré par nous même*

GRAPHIQUE N°7  
Répartition des enseignants-chercheurs de la Faculté des  
Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Rabat par  
ancienneté



société marocaine et forcément des plus grandes frustrations. Par contre, à partir du début des années 80 le système de l'enseignement par ses dépenses fait l'objet de scepticisme et même d'une réticence de la part des milieux responsables de ce secteur. Une telle situation est formalisée par les organismes internationaux tels que l'UNESCO et la Banque Mondiale qui ont fait vite de tirer la sonnette d'alarme en proclamant que les dépenses éducatives ont atteint un seuil au delà duquel les équilibres fondamentaux des différents secteurs socio-économiques seraient bouleversés.<sup>(19)</sup>

L'analyse budgétaire des activités des Etablissements Universitaires posent certains problèmes d'ordre méthodologique. Le budget de ces Etablissements se caractérise par une nomenclature archaïque et dépassée, elle est calquée sur la nomenclature du budget de l'enseignement supérieur au sein de la loi de finances. Comme elle contient des rubriques imprécises. Que signifie la rubrique : Frais de fonctionnement de la recherche? Quelle différence y-a-t-il entre "matériel d'enseignement" et "matériel destiné à la recherche?".

Analysons le cas de la Faculté de Droit de Rabat, le budget, en terme courant, est progressé de 2,67 fois de 1979 à 1991. Deux tendances peuvent être constatées, le budget pour la première n'a pas connu d'augmentation entre 1979 et 1987. Pour la deuxième, le budget est presque doublé, cette augmentation relative peut-elle s'expliquer par les nouvelles orientations dévolues au programme d'ajustement structurel, dans sa seconde phase, selon laquelle la variable humaine devrait être prise en considération?.

Le budget de la Faculté est assimilé dans sa quasi-globalité à une subvention de l'Etat, le taux de subvention peut arriver jusqu'à 99,99% du budget.

Les dépenses de la rubrique "fonctionnement de la recherche" est en nette diminution; elle représente en 1979 , 6,45% et en 1980, 7,28% pour atteindre un cap inférieur de 0,01% en 1988, 0,8% en 1989 et 1% en 1990 et en 1991 soit une diminution de plus de 600%.

---

<sup>19)</sup> Mustapha MANSOURI, *Coût et financement de l'enseignement au Maroc*, Thèse d'Etat es-sciences économiques, 1991, F.S.J.E.S, Rabat, p.6

TABLEAU N° 10 : Budget de la Faculté des Sciences  
Juridiques Economiques et Sociales et subvention de  
l'Etat( milliers dh)

	A	B
1979	1704500,00	1697343,60
1980	2059000,00	2058594,20
1981	2149000,00	1966648,33
1982	2430000,00	2287364,42
1983	2561500,00	2286248,42
1984	3667002,32	2510466,85
1985	2756023,53	671968,05
1986	2621306,81	11854,86
1987	2879756,16	841713,45
1988*	4123140,24	760221,80
1989	5360640,13	295000,00
1990	4,364743,63	260000,00
1991	4553599,71	2870000,00

Source : Rectorat de l'Université Mohammed V  
Service : Statistique

A: Budget de la faculté

B: Subvention de l'Etat

\* : Budget prévu

GRAPHIQUE N°8  
La part des subventions de l'Etat

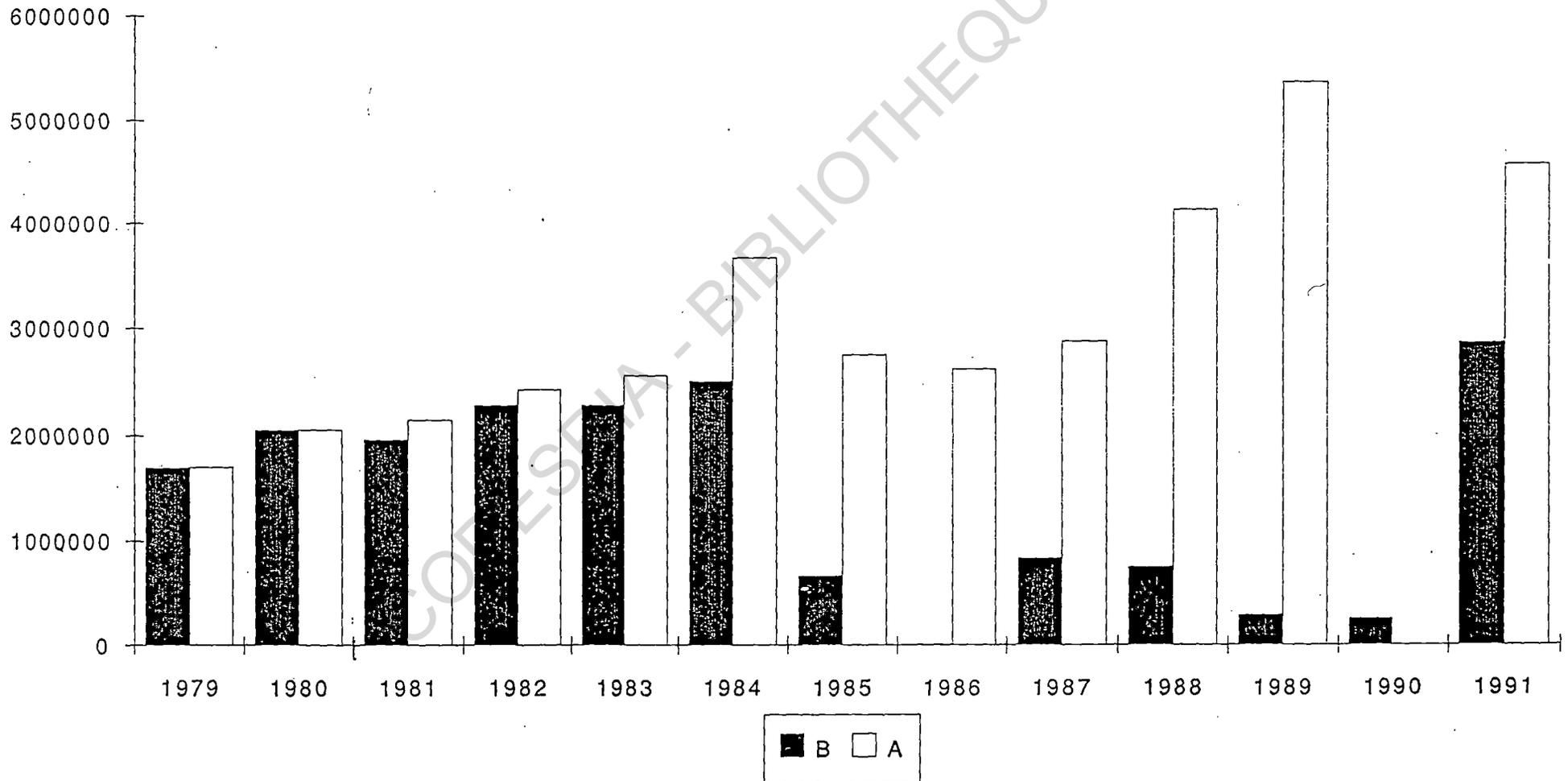


TABLEAU N° 11 : Dépenses: fonctionnement de la recherche; bibliothèque et documentation; la revue

	A	C	D	E
1979	1704500,00	110000,00	300000,00	-
1980	2059000,00	150000,00	350000,00	150000,00
1981	2149000,00	100000,00	380000,00	150000,00
1982	2430000,00	100000,00	380000,00	-
1983	2561500,00	100000,00	300000,00	-
1984	3667002,32	142500,00	270000,00	90000,00
1985	2756023,53	50000,00	311802,36	85000,00
1986	2621306,81	50000,00	225000,00	73000,00
1987	2879756,16	50000,00	400000,00	90000,00
1988*	4123140,24	50000,00	350000,00	90000,00
1989	5360640,13	45000,00	400000,00	90000,00
1990	4,364743,63	45000,00	410000,00	80000,00
1991	4553599,71	50000,00	600000,00	80000,00

Source : Rectorat de l'Université Mohammed V  
Service : Statistique

A: Budget de la faculté

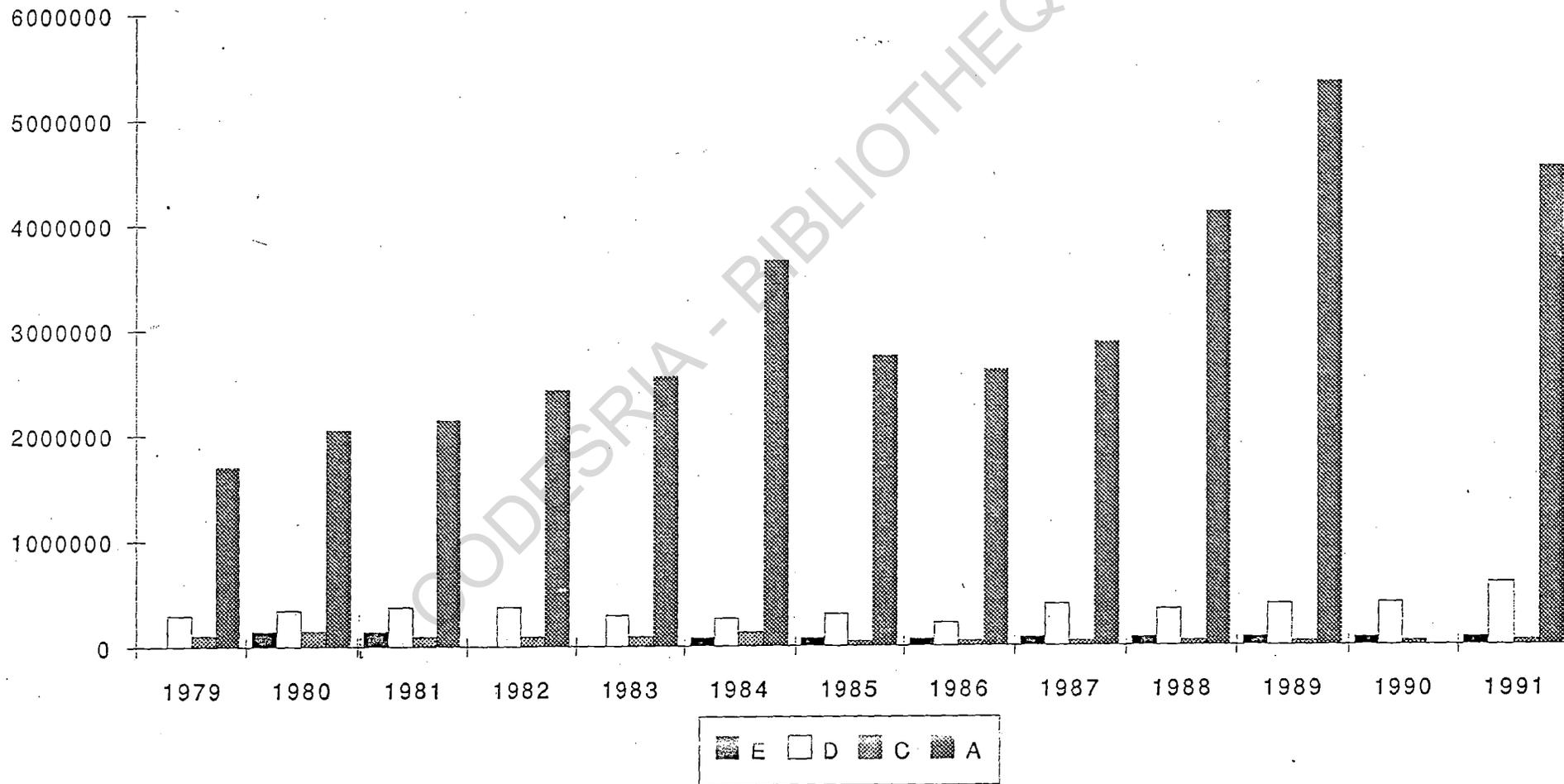
C: Dépenses de fonctionnement de la recherche

D: Dépenses allouées à la bibliothèque et à la documentation

E: Dépenses de la Revue

\* : Budget prévu

GRAPHIQUE N°9  
Dépenses: fontionnement de la recherche; bibliothèque et documentation; la revue



De même pour les dépenses allouées à la bibliothèque et à la documentation ne représentent que 0,08% du budget en 1988 et 0,9% en 1990 contrairement à 1979 où elles représentent 17,6%.

## II : LES CENTRES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE.

Théoriquement, le Centre National de Coordination et de la Planification de la Recherche Scientifique et Technique (C.N.C.P.R.S.T.) et le Centre Universitaire de la Recherche Scientifique (C.U.R.S.) sont des catalyseurs de la politique dite "scientifique" au Maroc.

On se limite ici à ces deux premiers exemples qui nous intéressent directement. Notre objectif est de bien montrer jusqu'à quel point la création de ces deux centres a pu répondre aux aspirations de la recherche.

### II-1 : LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Créé en 1962 par le Ministère de l'Education National, le centre a pour mission de coordonner les activités universitaires de recherche, visant à :

- développer les "sections de recherche" fonctionnant auprès des Facultés et Instituts;

- fournir à la recherche universitaire des ressources supplémentaires humaines et matérielles;

- orienter la recherche en fonction des exigences du développement;

- participer à la formation des chercheurs;

- servir d'intermédiaire entre l'université et les organismes étrangers;

- Publier les études des chercheurs .

A partir de 1975, le Centre a changé de nom pour devenir l'Institut Universitaire de Recherche Scientifique. le tableau ci-dessous récapitule les principales réalisations en 1985.

Tableau n° 12: LES REALISATIONS DE L'INSTITUT UNIVERSTITAIRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN 1985

EQUIPES DE RECHERCHE	NOMBRE DU PERSONNEL DE RECHERCHE	NOMBRE DE PROJET	DOMAINE DE RECHERCHE
L'histoire	5	9	* Histoire andalous * Histoire économique * Histoire contemporaine *Anthropologie
L'histoire marocaine	6	10	* La femme dans l'histoire maghrébine * L'histoire contemporaine marocaine * Le Maghreb au Moyen Age * La civilisation du Maghreb
La civilisation islamique	4	5	* La loi publique et la législation islamique * La fraternité religieuse * La littérature marocaine et la civilisation arabo-islamique
Littérature	1	3	* La littérature marocaine
Sociologie	8	10	* Sociologie * Socio-sémiotique *Anthropologie

Source : Mimoun MOKHTARI, Communication in the social science and humanities in Moroccan universities à suves of the knowledge generation and to it Ph-D Thesis university sheffield, september 1987, p.91

D'après ce tableau, il semble que l'Institut accorde une moindre importance aux activités touchant les domaines des sciences sociales et plus particulièrement des sciences économiques. Le nombre total des projets en 1985 est de l'ordre de 37 dont 9 portent sur l'histoire générale, 10 sur l'histoire Marocaine, le nombre du personnel de recherche impliqué est de 24.

La recherche au sein de l'Institut est prédominée par des préoccupations d'ordre historique (mais de quelle histoire? )est-ce que cela reflète l'importance du domaine défrichi? pourquoi l'Institut n'entreprend pas des recherches dans les domaines touchant directement à notre réalité actuelle?.

Tableau n°13: Evolution du personnel de recherche

I.U.R. S	ANNEE	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89
	NBRE	12	10	10	13	13	18	19	23	25	26	29	32	38	39

Source : Ministère de l'Education Nationale

Enfin, on peut dire que l'Institut Universitaire de Recherche Scientifique, s'est avéré depuis 1962, à part quelques opérations incapable de jouer le rôle qui lui a été assigné. Il est très peu opérationnel. Il est resté en veilleuse faute d'orientations et de moyens, c'est-à-dire d'une politique scientifique. Dès lors, la création du Centre National de Coordination et de la Planification de la Recherche Scientifique et Technique est venue pour faire face à une telle carence.

## II-2 : LE CENTRE NATIONAL DE COORDINATION ET DE LA PLANIFICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le Centre National de Coordination et de la Planification de la Recherche Scientifique et Technique a été créé pour répondre au constat des auteurs du plan 1973-77, selon lesquels, la recherche a été menée d'une manière trop dispersée et trop isolée. Pour remédier à cette situation et donner une grande importance aux travaux de recherche universitaire et établir des canaux de communication solides entre les différentes institutions engagées dans la recherche, le C.N.C.R.S.T fut créé en 1976 et placé sous la tutelle du Ministère Chargé de l'enseignement supérieur. Sa mission est de "développer, orienter et coordonner" les recherches scientifiques et techniques et ceci dans le cadre de la politique définie par les pouvoirs publics. Le centre a-t-il répondu aux objectifs affichés?.

Le statut juridique du centre prévoit les attributions suivantes <sup>(20)</sup>:

1/ dresser l'inventaire du potentiel scientifique et technique <sup>(21)</sup>;

2/ dégager les axes de recherche prioritaires en fonction des impératifs des plans de développement économique et social ;

3/ définir, en fonction de ces priorités, les grandes lignes des programmes de recherche;

4/ effectuer ou faire toutes les études et recherches présentant un intérêt reconnu pour l'avancement de la science et/ou de l'économie nationale;

5/ encourager la recherche par l'octroi de subventions et par la publication;

6/ promouvoir la coopération scientifique et technologique;

7/ proposer des mesures législatives et réglementaires pour les missions ci-dessus.

Pour l'aider à compléter sa mission, le législateur a soumis toutes les institutions et les organisations de recherche publiques ou privées subventionnées totalement ou partiellement par le gouvernement à :

a) déposer une copie de chaque projet de recherche au centre pour expertise et suivi;

b) alimenter le centre périodiquement d'informations concernant chaque projet de recherche entrepris tant du point de vue de

---

<sup>20)</sup> Dahir portant loi n° 1-76-503 du 5 chaâbane 1396 (2 août 1976) B;O n° 3327 du 7 chaâbane 1396 (4 août 1976, p.p 897-899).

<sup>21)</sup> Le centre a organisé deux séminaires : l'un en 1981, l'autre en 1985 ; séminaire d'évaluation des travaux de recherche programme d'aide à la recherche socio-économique, Actes Rabat, 1985

son progrès que de ses résultats. Cela touche les projets initiés par l'institution ou l'organisme concerné;

c) soumettre au centre un rapport annuel sur les activités de recherche;

d) soumettre au comité d'orientation du centre des projets pour la création d'unité de recherche additionnelle;

e) permettre au personnel du centre le suivi sur le terrain des recherches.

Réalisations du Centre de Coordination et de la Planification de la recherche scientifique et technique (1981-1988)

#### 1/ Coordination et Planification

##### \* L'inventaire du potentiel scientifique et technique

- 226 institutions ou entités gouvernementales;
- 685 unités de recherches et/ou de services scientifiques et techniques.

##### \* La gestion des grands programmes

- Le programme d'aide à la recherche socio-économique (4 millions de DH, 40 projets);
- Le programme d'études du secteur éducatif (19 millions de DH, 13 projets);
- La Commission Nationale pour les études du secteur de la chimie (édition de catalogues professionnels, évaluation des besoins du secteur.....);
- La Commission Nationale d'océanographie (participation à des grandes campagnes océanographiques internationales et organisation de campagnes nationales);

\* Le plan national pour la science et la technologie

Douze axes prioritaires de recherche :

- 1- Alimentation-Agriculture;
- 2- Population-Santé;
- 3- Energie;
- 4- Environnement;
- 5- Eau;
- 6- Valorisation des ressources naturelles (Souffre-Phosphates);
- 7- Substances naturelles (plantes aromatiques et médicinales);
- 8- Biotechnologie et génie génétique;
- 9- Matériaux;
- 10- Micro-électronique;
- 11- Science et technique de l'espace (télédétection-traitement d'images);
- 12- Informatique (systèmes experts-intelligence artificielle-robotique).

**2/ Promotion de la recherche :**

\* Coopération scientifique et technique : Neuf conventions

\* La mise en place des unités de recherche propres :

- Le laboratoire d'instrumentation scientifique (L.I.S) comprend deux unités :

- + L'unité de maintenance;
- + L'unité de recherche et développement en micro-électronique;
- Le laboratoire d'astrophysique et de géophysique (L.A.G);
- Le laboratoire de traitement d'image et de télédétection (L.A.T.I.T);
- Le laboratoire d'informatique et de mathématiques appliquées (L.I.M.A).

\* Les équipes et les laboratoires :

Des conventions d'association avec des laboratoires appartenant à des institutions nationales de recherche, ont été signées. Depuis 1983, six laboratoires ou département de recherche ont été concernés et ont bénéficié d'un montant de 380.000 DH compte tenu du soutien logistique.

\* Les manifestations scientifiques :

Depuis 1981, le centre compte à son actif plus de 50 manifestations scientifiques diverses et ses chercheurs ont participé à plus de 200 autres manifestations au Maroc ou à l'étranger.

\* Les publications :

Le centre a publié une dizaine d'ouvrages scientifiques.

Source : Royaume du Maroc Centre National de Coordination et de Planification de la Recherche Scientifique et Technique, Bilan et proposition novembre 1988

Ce tableau a été élaboré par nous-même.

D'après le tableau ci-dessus, la vocation du centre est multidisciplinaire. Or des objectifs variés ne peuvent être accomplis dans un contexte socio-économique et politique qui n'a pas pu être accommodé à des prérogatives précises dans le domaine de la politique scientifique.

Par conséquent, le Centre n'a pas pu dépasser sa phase statutaire en relation avec les missions affichées au départ; il a été créé en 1976 et n'a commencé à exercer certaines opérations qu'à partir de 1981.

Toutefois, on peut ajouter les limites suivantes :

1/ La charge grandissante des attributions du centre face aux moyens financiers très limités et le statut juridique (lié à un seul département ministériel en l'occurrence le Ministère de l'Education Nationale) paralyse un tel projet;

2/ Le budget du centre est très limité;

3/ Le Centre ne peut être l'agent de réalisation d'une politique scientifique et technologique nationale qui n'existe pas;

4/ L'organisation des activités du Centre se heurte à de grands obstacles qui émanent même de sa structure interne, c'est le cas notamment du Conseil d'Administration qui ne s'est réuni qu'une seule fois entre 1983 jusqu'à 1988 et par voie de conséquence, le conseil scientifique du Conseil d'Administration, ne peut se réunir valablement (22);

5/ Les instances décisionnelles et consultatives sont loin d'être adaptées aux exigences de la recherche.

6/ Le manque de coopération de la part de plusieurs académiciens est bien expliqué par la mince participation pour répondre aux questionnaires adressés par le centre en 1983 comme un vaste appel national aux potentiels scientifiques du pays.

Jouant le rôle d'un lieu institutionnel entre l'Université et son environnement socio-économique, le centre pourrait offrir les moyens nécessaires pour mener à bien une recherche académique au niveau national.

Théoriquement, le centre est un point central autour duquel toutes les activités de recherche doivent être évaluées. Pour cela, il offre les bases organisationnelles et institutionnelles qui ont été pour longtemps écartées. En vérité ces fonctions ont été toujours régularisées par convention plus que par constitution, sans concertation avec les Universités.

---

22) *Le Conseil d'administration est présidé par le Premier Ministre et se compose de treize ministres, des recteurs des universités, de six directeurs d'office dont la B.R.P.M., du directeur du Laboratoire National de contrôle frd médicaments.*

*Le Conseil scientifique est présidé par le directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'enseignement supérieur.*

Il faut noter que l'autorité traditionnelle et les prérogatives universitaires ne sont pas affectées par la présence du centre, et ce dernier était créé pour donner les moyens et l'action nécessaires pour la recherche académique et la communication.

## CONCLUSION

On peut lire dans le texte portant projet de réforme de l'enseignement supérieur ce qui suit : "Malheureusement, une certaine méconnaissance de l'importance de la recherche scientifique de la part des décideurs et de l'opinion publique a abouti à l'établissement d'obstacles devant la croissance et l'épanouissement de cette recherche. A ces obstacles, s'ajoutent l'absence d'une politique générale dans ce domaine et d'un cadre organisationnel adéquat. Les instances de coordination chargées de la recherche ne détiennent ni le pouvoir de décision ni celui de financement, seuls susceptibles d'orienter les programmes de recherche scientifique, de les gérer et d'intéresser ceux qui en ont la responsabilité de manière efficace et rentable" (23).

Le cadre réglementaire, les Centres de recherche et les moyens financiers permettent certes de situer le cadre dans lequel s'inscrivent les actes et les efforts de la production de la connaissance. Mais Est-ce la fécondité d'une recherche est liée au simple problème de structures d'accueil et qu'il suffise de créer des laboratoires et des centres suffisamment outillés en matériel et doté d'un cadre réglementaire pour investir un champ scientifique en connaissance scientifique et de dépasser tous les problèmes de la recherche scientifique. Il reste, avant de procéder à l'analyse du fonctionnement du champ scientifique, à déterminer les contraintes que posent la disponibilité et la fiabilité de l'information.

---

23) "Projet de réforme global de l'enseignement supérieur" le texte intégral est publié in : ALBAYANE du 28-01-1983, p.p 3-4.

## Chapitre II

# Le Système d'Information Statistique et Documentaire

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE II

### LE SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE ET DOCUMENTAIRE.

La recherche scientifique requiert l'existence des sources d'information auxquelles le chercheur peut accéder sans difficultés.

En effet, toute politique scientifique conséquente devrait se donner pour but la constitution de banques de données sans cesse renouvelées et connectées étroitement aux réseaux déjà existants. C'est la flexibilité de ces réseaux et leur degré d'ouverture qui conditionnent leur capacité "synergétique". Dès lors le chercheur exige que l'information soit disponible, pertinente et incessamment mise à jour.

Le système marocain d'information statistique est composé par des institutions qui produisent et/ou gèrent l'information statistique ou le fonds documentaire, dont l'objectif est de satisfaire des besoins internes ou externes à l'institution. De nombreux travaux statistiques sont réalisés par des départements spécialisés qui produisent des données relevant de leur compétence, c'est le cas par exemple des Ministères de la Santé, de l'Agriculture, de l'Enseignement, des Finances, de l'Industrie, des Travaux Publics, comme c'est le cas aussi de l'Office des Changes, de Banque Al Maghrib, de la Direction de la Statistique, etc. De même un fond constitué par des documents à caractère national ou international (revues, livres, rapports, etc.) est géré par certaines institutions comme c'est le cas des bibliothèques universitaires et des centres de documentation.

Dans quelle mesure le système d'information statistique et documentaire au Maroc répond-il aux besoins des utilisateurs et plus particulièrement des chercheurs universitaires?

Dans quelle mesure le système d'information statistique et documentaire au Maroc répond-il aux besoins des utilisateurs et plus particulièrement des chercheurs universitaires?.

Pour répondre à cette question on va procéder à l'analyse de la disponibilité, de la diffusion et de la fiabilité des données existantes, ce qui nous permettra par voie de conséquence, d'analyser les dysfonctionnements du système d'information statistique et documentaire du Maroc.

## **I : L'INFORMATION STATISTIQUE ET DOCUMENTAIRE: SOURCE ET PRODUCTION.**

Plusieurs départements ministériels ou institutions interviennent directement ou indirectement dans le procès d'élaboration des statistiques relevant de leur compétence.

Les principaux organismes de l'information statistique sont: au niveau national la Direction de la Statistiques, Office des Changes, Banque almaghrib, Chambre de commerce et de l'Industrie, certains organismes spécialisés, etc.; au niveau international, entre autres on peut citer la C.E.E., I.N.S.E.E., O.N.U., O.C.D.E., F.M.I., G.A.T.T., B.I.R.D., etc...

Le recensement de la production statistique et documentaire n'est pas exhaustif, il ne peut être qu'indicatif et illustratif.

Les publications statistiques n'étant pas généralisées systématiquement à tous les départements, l'examen des producteurs de l'information et des secteurs concernés permet de relever les lacunes de cette information statistique autant dans son contenu que par les domaines qui sont dans l'ombre.

**I-1 : LA DIRECTION DE LA STATISTIQUE.**

L'évolution historique <sup>(1)</sup> des préoccupations du département de l'information statistique peut se présenter de la façon suivante:

En 1942 le Maroc est doté d'un organe servant la publication des statistiques, c'est le service central des statistiques, rattaché au Secrétariat Général du Protectorat <sup>(2)</sup>.

Avec l'indépendance politique ce service fut rattaché à la Division de la Coordination Economique au sein du Ministère de l'Economie Nationale dans le but de répondre aux besoins du planificateur. C'est le cas justement de la préparation du plan 1960-1964 qui a nécessité l'élaboration de l'enquête industrielle réalisée en 1958 permettant de dresser un tableau économique d'ensemble qui a donné lieu l'édification du Tableau Economique d'Ensemble du Maroc de 1960.

Pendant toute cette période plusieurs actions/opérations ont été effectuées, on peut citer la création d'une école de formation d'ingénieurs statisticiens économistes en 1961, le recensement général de la population(1960), l'enquête sur les structures industrielles(1959), l'enquête les circuits commerciaux(1963), création du comité de coordination des enquêtes statistiques(1959), le service central des statistiques se transforme en Division de la Statistique.

---

1) Houria FIZAZI, " L'information statistique et sociale et comme base du développement ", in: " Information Economique", Symposium International, Banque Populaire, 22-23 janvier 1990

2) Le colonisateur a besoin des outils statistiques dans le but de répondre aux aspirations du centre( France ), mais surtout c'est à la veille du véritable déclenchement de la politique d'investissement de la France au Maroc suite à la fuite des capitaux de la métropole dévastée par la guerre vers la colonie alors dotée d'une infrastructure suffisante que le protectorat a pu se lancer dans la définition du plan.

A partir de 1975 <sup>(3)</sup>, l'Administration de la statistique gagne en importance, de service elle est érigée en Direction dont ses attributions sont au nombre de trois:

- La production de l'information statistique;
- Les prestations de service et diffusions des données;
- La coordination du système d'information statistique national.

Nous nous limitons aux différentes productions qui proviennent soit d'enquêtes effectuées directement par la Direction, soit de la collecte d'informations provenant d'autres institutions la plupart du temps des autres départements ministériels.

Elle prend à sa charge les opérations de collecte auprès des ménages, l'élaboration des statistiques démographiques et socio-économiques, le calcul des indices de prix, de production industrielle et du commerce extérieur, la collecte et le traitement d'information produite par les autres Administrations et la diffusion des statistiques. <sup>(4)</sup>

#### I-1-1-PRODUCTION DE L'INFORMATION STATISTIQUE.

Il est à ce niveau question de tracer les principales opérations effectuées par la Direction des statistiques dans le but d'évaluer le potentiel statistique détenu par cette dernière.

##### 1/ ENQUETES, ETUDES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

Parmi les enquêtes et études démographiques on peut citer:

- le recensement de la population:

---

<sup>3)</sup> Les attributions et l'organisation de la Direction de la Statistique sont fixées par les textes de 1975, décret n° 2-75-463 du 19 août 1975.

<sup>4)</sup> Direction de la Statistique, Maroc 18 novembre 1988, Journée Africaine de la Statistique

C'est une opération à caractère national, elle se fait tous les dix ans, la première a été réalisée en 1960, la deuxième en 1971, la troisième en 1982 et la quatrième est prévue pour 1993.

Elle permet de dégager les caractéristiques démographiques (sexe, âge, état matrimonial, migration, etc.) et socio-économiques (activité, situation dans la profession, etc.).

#### a-La base de données communales.

La Direction de la Statistique a effectué une enquête en 1980, qui est en cours d'actualisation sur la base d'une autre enquête effectuée en 1990. L'objectif est de dégager les informations concernant les situations géographiques des communes rurales, leurs infrastructures, leurs bâtiments administratifs et commerciaux, leurs systèmes productifs et leurs équipements sociaux et culturels.

#### b-L'enquête démographique nationale (4)

C'est une enquête réalisée en cinq passages en 1987-1988 sur un échantillon de 30.000 ménages, elle vise la détermination des taux démographiques de base (natalité, mortalité, accroissement, etc.).

---

4) *Publication du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques, Direction de la Statistique:*

\* *Situation Démographique régionale au Maroc: analyses comparatives. 1988;*

\* *Education et changements démographiques au Maroc, 1989;*

\* *Population et développement rural, colloque, 1989;*

\* *Statut économique et sociale de la femme au Maroc: recueil analytique des textes, 1990;*

\* *Ménages: variables socio-démographiques, 1990;*

\* *Famille à Fès: changement ou continuité? Les réseaux de la solidarité familiale, 1991;*

\* *Population l'an 2062, 1991;*

\* *Les moins de 15 ans: tout sur les enfants au Maroc, 1990.*

c-L'enquête nationale sur la population active (5)

Des enquêtes ont été réalisées durant les années : 1976, 1977, 1978, 1980, 1981, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989 et 1990.

Elles ont été au départ réservées au milieu urbain avec un échantillon de 36.000 ménages, ce n'est qu'en 1986-1987 qu'elles se sont étendues au milieu rural.

- L'enquête nationale sur la consommation, les dépenses et le niveau de vie des ménages (6):

5) \* Royaume du Maroc, Premier Ministre, Secrétariat d'Etat au Plan et au Développement régional, Direction de la Statistique, Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain :

- \* premiers résultats,
- \* résultats détaillés,
- \* rapports de synthèse

des années: 1976, 1977, 1985, 1986, 1987, 1988

\* Royaume du Maroc, Premier Ministre, Ministère du Plan, de la Formation des Cadres et de la Formation Professionnelle, Direction de la Statistique, Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain,

- \* premiers résultats,
- \*rapports de synthèse

des années: 1978, 1979, 1980, 1981.

6) Publication de l'enquête Nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 1984-1985, Direction de la Statistique:

- \* Premiers résultats, volume 1: rapport de synthèse, 1987 ( 440 p );
- \* volume 2, conditions d'habitation des ménages, 1990 ( 280 p );
- \* volume 3: dépenses d'habillement, 1990, ( 303 p );
- \* volume 4: coefficients d'élasticité, 1991, ( 171 );
- \* volume 5: nutrition des ménages, 1991, ( 181 );
- \* volume 6: la situation nutritionnelle de la population marocaine;
- \* volume 7: dépenses alimentaires;
- \* volume 8: rapport sur les dépenses d'habitation ( en cours );
- \* volume 9: rapport sur les dépenses relatives à l'hygiène et aux soins médicaux ( en cours );
- \* consommation alimentaire ( en cours );
- \* Biens durables et équipements ménagers ( en cours );

Trois enquêtes sont à distinguer: la première a eu lieu en 1959-1960, la deuxième en 1970-1972 et la troisième en 1984-1985.

Elles visent la détermination du niveau et la structure des dépenses ainsi que l'analyse des aspects relatifs aux conditions de vie des ménages concernant le niveau des ménages, une autre enquête a été lancée en 1990.

## 2-LES INDICES STATISTIQUES

Quatre enquêtes ont été réalisées, trois portent sur l'indice des prix à la consommation et l'autre sur l'indice des prix de production :

### a-Indice des prix à la consommation <sup>(7)</sup>

La première enquête a eu lieu en 1950, elle porte sur cent onze articles, le champ de réalisation est la ville de Casablanca, en 1974 cet indice fût révisé, le panier est élargi, il porte sur deux cent dix articles, de même le champ de réalisation a intégré en plus de Casablanca, sept autres villes.

Cet indice a connu lui aussi une révision en hausse, l'enquête porte sur trois cent quatre vingt cinq articles et touche onze villes et quarante souks, en milieu rural.

### b-Indice des prix de production <sup>(8)</sup>

---

\* *Transport, loisirs et dépenses divers ( en cours )*.

7) *Royaume du Maroc, Premier Ministre, Ministère des Affaires Economiques et Sociales:*

\* *Indice du coût de la vie ( mensuel );*

\* *Indice des prix de gros ( mensuel )*

8) *Royaume du Maroc, Premier Ministre, Ministère des Affaires Economiques et Sociales:*

\* *Indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière (trimestriel );*

\* *Indice de la production industrielle, énergétique et minière (annuel ).*

C'est en 1952, qu'une enquête a été réalisée ne touchant que quelques branches de la comptabilité nationale. Les révisions ultérieures portent aussi bien sur le nombre de branches que celui des produits.

L'indice de production de 1969 est calculé sur la base de seize branches portant sur quatre vingt treize produits.

L'indice de 1978 touche seize branches et quatre vingt treize produits sur la base de trois cent quatre vingt six entreprises.

L'indice de 1982 touche presque toutes les branches de la comptabilité nationale (sauf les services) sur la base de trois cent quatre vingt six entreprises. Celui de 1987 porte sur cinq cents entreprises.

### **3- AUTRES ENQUETES SECTORIELLES.**

On peut envisager deux enquêtes:

- Une sur la construction et les travaux publics a été réalisée en 1983-1984 auprès des entreprises organisées, comme elle a touché certaines entreprises non organisées (informelle);

- L'autre en 1988 auprès des entreprises non organisées en milieu urbain.

#### **I-1-2-DIFFUSION, COORDINATION DE L'INFORMATION STATISTIQUE AU NIVEAU NATIONAL.**

Le décret n°2-82-307 du 19 août 1982 autorise la Direction de la Statistique à vendre ses publications et autres produits de diffusion et à réaliser des enquêtes, des études statistiques et des traitements informatiques pour le compte des tiers.<sup>(10)</sup>

,

<sup>10)</sup> La Direction de la Statistique publie ::

\* Annuaire Statistique du Maroc, (annuel) :

L'arrêté n°93-86 du 17 jourmada I 1406 (28 janvier 1986) fixe les prix de vente des publications, produits et services du Ministère

---

(donne les Municipales statistiques économiques et sociales

- \* Le Maroc en chiffres, (annuel)
- \* Bulletin mensuel des statistiques (trimestriel)
- \* Etudes Economiques et Statistiques, (semestriel)
- \* Abrégé de données statistiques, (trimestriel)
- \* Bulletin analytique, (trimestriel)
- \* Indice du coût de la vie, mensuel
- \* Indice des prix de gros, mensuel
- \* Indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière, trimestriel
- \* Indice de la production industrielle, énergétique et minière, annuel
- \* Les Etablissements Economiques, (irrégulier)
- \* Images Economiques des E/ses, (irrégulier)
- \* Comptes et agrégats de la nation : Résultats provisoirs.
- \* Comptes des Administrations publiques 1980/1990
- \* Comptes des collectivités locales, 1980/1990
- \* Comptes des Entreprises publiques 1980/1986 (en cours)
- \* Comptes des relations avec le reste du monde 1980/1990.
- \* Comptes des institutions financières (en cours)
- \* Comptes et Agrégats de la Nation (1980/1985),
- \* Tableaux Entrées sorties, 1985
- \* Droits et Taxes sur Importations (en cours)
- \* Expression des Importation et des Exportations, de Biens et services en volume et en valeur, 1980/1988.
- \* Consommation Finale : Enquête sur les Dépenses des ménage 1984/1985) et concepts de la comptabilité Nationale (en cours).
- \* Publications des résultats du recensement général de la population et de l'habitat 1982
- \* Publications du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (déjà cité)
- \* Enquêtes Ménages (déjà cité)
- \* Publication de l'enquête Niveaux de vie des ménages opt. cité
- \* Publication de l'enquête sur la population active (op.cité).

délégué auprès du premier ministre , chargé du plan, dont les articles 1,2,3 et 4 sont modifiés et complétés comme suit <sup>(11)</sup> :

La Direction de la Statistique doit normalement jouer le rôle du coordinateur du système d'information statistique national.Elle intervient dans les domaines suivants:

-l'établissement des besoins en matière de statistiques et leur classement par ordre de priorité.

-l'animation des commissions nationales et régionales de préparation des plans de développement statistique au Maroc.

-le suivi des programmes statistiques issus de ces plans.

-la recherche systématique des normes statistiques en matière de codes, de nomenclatures, de codes comptables, de concepts, de définitions et de méthodes d'enquête, d'analyse et de synthèse des données.

-l'organisation de séminaires et de conférences statistiques.

Elle est encore l'organe le plus spécialisé dans la production et la collecte de l'information statistique au niveau national, mais les autres départements essentiellement ministériels et organismes , produisent eux aussi des statistiques à des fins internes dans le domaine de leurs compétences.

#### **I-2 :LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES INTERNATIONAUX.**

Les départements ministériels comme c'est le cas d'un certain nombre d'organismes nationaux et/ou internationaux notamment le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale, véhiculent des informations statistiques qu'ils produisent sur l'économie marocaine à des différents niveaux et à des degrés divers (économique., financier.,etc.)

---

<sup>11)</sup> B.O. n° 4136, 30 rebea 1412 ( 5-2-92 ) p. 112-113.

## II-1-LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS.

Ces départements produisent des informations qui relèvent de leur compétence ( l'agriculture , l'industrie, les finances etc.). Ils sont une source importante d'information statistique. On va se limiter à quelques unes pour illustration.

### II-1-1-les statistiques agricoles.

L'investigation statistique agricole est de date récente. Malgré les tentatives de développement enregistrées dans ce cadre, elle ne débuté réellement qu'avec les années 1970. A cette date le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, a pris en charge la production et l'élaboration des statistiques agricoles.

En dehors de certaines informations relatives à la production agricole, la plupart des besoins demeurent insatisfaits (la consommation intermédiaire, les facteurs de production, etc.), et en dehors de certaines présentations d'ordre général (brochures: l'agriculture en chiffre, etc.).le recensement de 1973 est une source importante d'information statistique agricole. Dès lors, le Ministère organise des enquêtes régionales sur des échantillons portant sur un domaine précis.

Deux sortes de modalités de production d'information statistique agricole sont à distinguer: la première est élaborée par voie d'enquêtes, par contre la deuxième émane de méthodes diverses.

Pour ce qui concerne le premier cas, les principaux enquêtes et recensements réalisés à ce propos sont les suivants <sup>(12)</sup> :

1)-En 1961 une enquête à objectifs multiples a été réalisée. Elle vise essentiellement l'étude des structures agraires, l'emploi et l'estimation des superficies des principales cultures et le cheptel;

---

<sup>12)</sup> Evaluation et perspective du système des statistiques agricoles au Maroc, rapport de mission préparé par M. KAMOUN Abdessalem , consultant de l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, juillet, 1980.

2)-En 1964 une enquête agricole permanente a été réalisée par le secrétariat d'Etat au plan et transférée au Ministère de l'Agriculture en 1975;

3)-Une enquête a été réalisée à deux reprises en 1971 et 1975 par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire.Elle vise l'étude de la structure du cheptel, l'alimentation du bétail ainsi que sa production en viande et en lait.

4)-Un recensement agricole par sondage,réalisé en 1974-1975 par le secrétariat d'Etat au plan. Il vise l'étude de la structure des exploitations agricoles (taille, morcellement, mode de faire valoir, régime foncier, mécanisation, etc.)

5)-En 1976 un recensement est effectué par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire en collaboration avec l'office de commercialisation et d'exportation.

6)Une enquête fichier qui est un recensement exhaustif des exploitations agricoles,réalisée en 1976-1977, avec la participation des directions provinciales de l'agriculture et des offices de mise en valeur.

7)- Une enquête sur le stockage des céréales au niveau des minoteries et des organismes stockeurs ainsi que chez les exploitants agricoles, a été réalisée en 1978-1979.

D'autres informations émanent de certains Offices ou Directions qui produisent eux mêmes des statistiques , c'est le cas par exemple de la Direction de mise en valeur qui fournit des données sur les cultures.

L'office National interprofessionnel de commercialisation et la transformation des céréales. Comme c'est le cas aussi des Directions provinciales de l'Agriculture qui donnent des estimations de la superficie et des rendements au niveau de leur province.

**I-2-1-2: les statistiques industrielles.**

Les premiers travaux de la comptabilité nationale remontent à 1952 . Un tableau d'échanges inter-branche a été élaboré en 1958 et actualisé en 1960 <sup>(13)</sup>, ce tableau agrégé en 31 branches a pu servir de base aux travaux de projections du plan 1960-1964.

Les caractéristiques fondamentales de ces productions sont l'existence d'une masse d'information juxtaposée sans aucune coordination ne soit établie entre ces composantes. Il semble qu'il est difficile de mener à bien des comparaisons dans le temps. Dans l'espace, les études restent très fragmentaires et localisées sans être spécialisées. Toutefois, il faut signaler encore une fois , que l'absence de données précises et quantifiées de certains indicateurs-clés quant à l'évolution de la conjoncture (production, stock, achat, etc.) conduit à de graves erreurs de diagnostic sur la situation industrielle.

Les différentes enquêtes entreprises fournissent des données statistiques peu significatives, elles ne couvrent qu'une partie du secteur, la qualité des données servant à leur élaboration est sujette à caution.

Les retards au niveau des publications enlèvent à l'information produite toute actualité.

#### **I-2-1-2: Les statistiques monétaires et financières.**

L'information financière émane essentiellement des documents du Trésor, de la Banque du Maroc, de la B.N.D.E., de la C.D.G., de la S.N.I., du Ministère des Finances ainsi que des rapports et publications des établissements publics et de l'office des changes.

La Banque du Maroc par ses fonctions et son rôle dans le système financier et la politique monétaire, peut fournir des informations sur la situation monétaire (avoirs de la Banque du Maroc par secteur, disponibilités monétaires et leurs contreparties) sur les structures des

<sup>13)</sup> Différents T.E.S. ont été élaborés: de 1958, 1960, 1966, 1969, 1975, 1978

taux d'intérêts, le tableau analytique des opérations du Trésor, la dette publique, les cours des changes, le commerce extérieur, la balance des paiements et certains comptes de la nation. Chaque année la Banque du Maroc publie un rapport.

Les banques commerciales comme c'est le cas des organismes spécialisés publient à des niveaux différents des brochures/rapports concernant le domaine d'activités qui les préoccupe.

#### I-2-1-4: Les autres domaines.<sup>(14)</sup>

D'autres Départements ministériels comme le cas de l'Education Nationale, la Santé Publique, les Travaux Publics, etc....produisent eux aussi et à des niveaux variés des informations statistiques.

---

14) - Abdelhamid MISKI, Documentation et information au Ministère de l'Education Nationale, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'informatiste spécialisé, E.S.I., 1978

- Allal BAHAJ, L'information et la documentation au Ministère de l'Énergie et de Mines : proposition d'un service de documentation des services de la terre au Maroc, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'informatiste spécialisé, E.S.I , 1980

-La liste des études économiques existantes auprès du Ministère des travaux publics, Direction de la planification et des études :

-Etude Méthodologique d'analyse des projets, 1988;

-Etudes de rentabilité de M'JARA (rapport, Annexe, rapport de synthèses), 1987;

-Faisabilité Financière du programme d'investissement 83-87, 1983;

-Importation des céréales, étude économique succincte relative aux possibilités de réception dans les ports du royaumes;

-Etude des effets d'austérité budgétaire, 1989;

-Plan d'équipement du monde rural, 1988;

-Etude du financement de la Formation Professionnelle, 1987;

-Formulation et Gestion des projets, 1986;

-étude de système de collecte et traitement des données

## I-2-2: LES ORGANISMES INTERNATIONAUX.

Sans doute, on peut considérer, plus que jamais, que les années 80 se caractérisaient par l'intervention sans cesse grandissante des organismes internationaux, dans la scène internationale. La littérature économique de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International a connu un foisonnement considérable depuis la fin des années 1970.. Dans le cas du Maroc, l'importance qu'accordaient les experts de ces organismes s'est approfondie et s'est élargie au cours de cette dernière, d'autant plus qu'elle remonte jusqu'aux années 60 et plus particulièrement à partir de la seconde moitié de la décennie 60-70 .

Force est, dans ces conditions, de se tourner vers ces organismes, en espérant y trouver en plus des schémas et des explications sinon plus assurées. Il semble que ces deux institutions devenues les principales sources d'informations statistiques et économiques sur le Maroc. Nous allons essayer de citer certains rapports et études effectués par ces deux institutions même s'il est difficile de les délimiter (ceci nécessite un autre travail à part). On va se limiter ici au cas de ces deux organismes. Il existe d'autres organismes qui sont aussi des sources d'informations statistiques (PNUD, UNESCO, etc.).

Comme nous l'avons vu, la politique de l'information statistique et économique émanent de plusieurs centres d'intérêt de nature et de statut différents. Cette information est dispersée, non publiée dans la majorité des cas, elle est stockée à des niveaux très hauts de la hiérarchie administrative. <sup>(15)</sup>

---

15) Parmi les documents, études et rapports effectués par la Banque Mondiale sur le Maroc on peut citer:

\* Note sur l'évolution récente de l'Economie marocaine, 28 juillet 1972;

\* Conjonctures et perspectives économiques du Maroc, volume 1 : rapport général: 25 janvier 1974;

\* current economic position and prospects of Morocco, volume 2: statistical appendix, Feb. 7, 1974;

\* current economic position and prospects of Morocco, volume 2, january, 26, 1976;

\* Evolution et perspectives économiques du Maroc, 30 mars 1977;

Le chercheur économiste puise ses informations, satisfait sa curiosité en se référant aussi au fonds des bibliothèques et des centres

\* *current economic position and prospects of Morocco, volume 1, march, 30, 1977;*

\* *current economic position and prospects of Morocco, volume 2, march, 30, 1977;*

\* *Morocco, basic economic report, statistical appendix, august 1979;*

\* *Rapport de base sur l'Economie marocaine, rapport principal, 15 octobre, 1979;*

\* *Rapport de base sur l'Economie marocaine, annexes au rapport principal, volume 1, annexes aux chapitres 3,4,5 et 6, 15 octobre 1979;*

\* *Morocco, basic economic report, volume 1, decembre 30, 1980;*

\* *Morocco, financial sector study déc 12, 1984*

\* *Croissance de l'investissement dans les années 1990;*

\* *Revue des dépenses dans le secteur Agricole, 1990;*

\* *Etude comparative des questions démographiques au Maghreb, 1991;*

\* *Allocation au Secteur Public, 1992;*

\* *Gestion des chocs extérieurs, 1991;*

\* *Développement du secteur Agro-Alimentaire, 1992;*

\* *Harmonisation de l'echange ausein du Maghreb, 1990;*

\* *The economic développement of Morocco, 1963;*

\* *Maroc : Etude sur le développement économique et social, 1979;*

\* *Rapport sur le secteur financier, 1984;*

\* *Rapport d'evaluation du P.A.S.A. ( P.A.S. Agricole ), 1985;*

\* *Rapport d'evaluation sur les Etablissements publiques au Maroc, 1987;*

\* *Rapport d'evaluation sur les transports au Maroc, 1987;*

\* *Maroc, rapport sur le développement économique et social, 1981.*

Parmi les études effectués par le Fonds Monétaire International sur le Maroc :

\* *La réforme fiscale au Maroc, 1979;*

\* *L'examen de la réforme fiscale, 1987;*

\* *La réforme des circuits budgétaires, 1988;*

\* *Evaluation récente de l'économie marocaine, c'est une étude qui se fait tous les deux ans.*

spécialisés dans la documentation, comme c'est le cas du Centre National de Documentation leur évaluation est de grande importance à cet effet.

**I-3: BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE ET LE CENTRE NATIONALE  
DE LA DOCUMENTATION**

L'information statistique et économique est au coeur des problèmes de la recherche en sciences économiques, elle est une condition nécessaire pour mener à bien une activité de recherche scientifique et rigoureuse. Elle permet bel et bien à ses utilisateurs de se situer dans le champs scientifique .

L'innovation scientifique suppose une information sur les acquis scientifiques, économiques et statistiques Par conséquent, quelque soit le statut de la recherche, le chercheur fait appel à l'institution pour puiser des informations.

Certes certains départements ou institutions produisent et/ou collectent et diffusent des informations tel qu'il a été montré précédemment, mais d'autres institutions (bibliothèque, centre de documentation) gèrent un fond documentaire important dans le but de répondre aux besoins d'une clientèle spécifique (lecteurs ou chercheurs).

**I-3-1: BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE: BIBLIOTHEQUE  
DE LA F.S.J.E.S. DE RABAT.**

Il semble que la bibliothèque, au sein de l'Université, est l'organe le mieux placé pour répondre aux besoins des utilisateurs de l'information et de la documentation. Toutefois, ce principe peut ne pas être réalisé faute de l'existence d'une organisation reposant sur des principes modernes de bibliothéconomie, d'une intégration dans le contexte universitaire et enfin des moyens financiers et matériels.

Le fonds documentaire des cinq bibliothèques des Facultés des sciences jiridiques économiques et sociales, est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau: Le fonds documentaire des F.S.J.E.S.

Bibliothèque	Ouvrages		Périodiques	
	Langue arabe	Langue Française	Langue	ArabeLangue
F.S.J.E.S de Rabat	111.000		309	
F.S.J.E.S de Fès	5.412	13.818	266	
F.S.J.E.S de Marrakech	4.072	4.028	1.909	
F.S.J.E.S de Casablanca	9.132	49.939	632	
F.S.J.E.S de Oujda	2.461	2.550	1.269	

مصدر: المملكة المغربية وزارة التربية الوطنية التعليم العالي دليل الجامعات المغربية 1988-1989

D'après une étude réalisée sur la bibliothèque de la Faculté de Droit de Rabat, en 1987 le fonds documentaire est de l'ordre de 135000 documents ( monographies, thèses, mémoires, rapports, etc ) dont 80% environ est en français et 20% environ en arabe, et d'autre part de 250 titres de périodiques, et enfin quelques documents en d'autres langues (Anglais, Espagnol, Allemand).<sup>(16)</sup>

Le taux d'accroissement du fonds documentaire depuis 1975 est de l'ordre de 4.850 documents dont 2.800 sous forme d'achats et 2.050 reçus comme dons et échanges. Les acquisitions en langue française représentent depuis 1975, avec 3.570 documents, trois fois environ les acquisitions en langue arabe qui sont quant à elle de l'ordre de 1.280 documents par an.

Rapportés aux usagers, ces documents sont très insuffisants, ils ne dépassent pas 12 documents par usager ce qui encore loin des normes recommandées par l'UNESCO qui sont de 50 et 75 par étudiant.

<sup>16)</sup> Hammou OTTMANI, Bibliothèques Universitaires au Maroc, étude des besoins des utilisateurs cas de la Bibliothèque de la Faculté de Droit de Rabat, Mémoire d'informatiste spécialisé, E.S.I., mai, 1990, p 14

De même la capacité des salles de lecture réservées aux étudiants est de 480 places, celle des salles de réserve, de presse et des Nations Unies communes à tous les usages est de 60 places. La salle réservée aux enseignants a une capacité d'accueil de 20 places (17).

La bibliothèque souffre de plusieurs problèmes : une insuffisance de cadres et plus particulièrement les cadres spécialisés. Parmi les douze cadres, seuls deux sont spécialisés. Le personnel existant se limite à fournir les documents aux utilisateurs et à les enregistrer, etc. Les utilisateurs ne comptent pas sur le personnel en matière de recherche. En effet, 34,55% trouvent parfois des références accidentellement (18).

Les raisons de l'insatisfaction des utilisateurs auprès de la Faculté se présentent comme suit :

---

17) Hammou OTTMANI, *Bibliothèques.....*, p15

18) Hammou OTTMANI, *Binliothèques.....*;p160

RAISONS DE L'INSATISFACTION DES UTILISATEURS  
AU SEIN DE LA BIBLIOTHEQUE

\*\*\*

RAISONS	NBRE DE REPONSES	%
Non disponibilité d'une documentation pertinente et variée	23	20,88
Absence d'une documentation récente	27	19,42
Insuffisance des exemplaires disponibles	24	17,26
Séries de périodiques incomplètes	17	12,23
Absence d'une documentation spécialisée	15	10,79
Lacune au niveau de l'échange inter-universitaire	06	04,31
Manque de documents en langue arabe	06	04,31
Les fichiers ne sont pas mis à jour	05	03,59
Autres	16	7,19
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>100</b>

Source: Hammou OTTMANI, *Bibliothèques Universitaires au Maroc, Etudes des besoins des utilisateurs cas de la Bibliothèque de la Faculté de Droit de Rabat*, Mémoire d'informatiste spécialisé E.S.I., mai, 1990, p227

D'après ce tableau, 84,78 % des répondants ont vécu la frustration au sein de la bibliothèque quant à la documentation qu'ils envisagent de consulter. De même 60,60% des répondants ne s'adressent pas au personnel quant à la recherche bibliographique, parce que il est "peu serviable". La deuxième raison selon les répondants réside dans "l'incompétence" du personnel de la bibliothèque.

Les moyens financiers alloués à la bibliothèque sont en deçà des besoins. Les dépenses budgétaires se présentent comme suit :

A partir de 1979, le budget affecté à la bibliothèque est en nette régression en termes courants alors que si l'appréciation pourrait se faire en termes réels sur la base d'un indice propre aux livres, revues, etc..., on pourra affirmer qu'il a connu un coup de fouet pendant toute la période des années 1980 et début des années 1990.

En 1990, la part du budget réservée à la bibliothèque est de l'ordre de 0,9 %. Le fond documentaire de la bibliothèque est constitué d'une part par le fonds documentaire du Centre d'Etudes Juridiques et par des dons et des achats.

Il semble aussi que la bibliothèque est en retard par rapport aux publications et exigences d'une recherche actuelle au diapason de l'évolution de l'environnement national et international. De part ses moyens financiers très limités elle est une source fréquente d'irritation et de désespoir.

En effet, l'état actuel de la bibliothèque de la Faculté, ne peut être expliqué qu'une fois placé dans le cadre général de la situation du secteur documentaire au niveau universitaire et national.

On peut citer à titre d'illustration le manque d'un statut définissant le fonctionnement et les objectifs de la bibliothèque universitaire. Elle dépend directement du doyen ou des Directeurs D'Ecoles et d'Instituts. C'est l'Administration qui élabore, manipule et exécute tous les actes relatifs à la bibliothèque.

On peut avancer avec Vladimir KOURGANOFF, qu' "une nation soucieuse de son avenir scientifique devrait mettre un point d'honneur à doter richement ses bibliothèques et à les rendre accessibles à tous, à n'importe quelle heure et n'importe quel jour" (19).

La bibliothèque est actuellement incapable de répondre ni quantitativement ni qualitativement aux besoins des utilisateurs.

Les principales raisons sont l'inexistence d'une documentation suffisante et pertinente, absence de nouveautés, arrivage irrégulier de numéros de périodiques ou suspension d'abonnement à quelques titres. Les moyens financiers sont insuffisants. Les services rendus aux usagers souffrent également de quelques anomalies telles que l'absence de prêt à domicile ouvert aux étudiants, la mauvaise organisation des fichiers, l'absence d'un personnel qualifié et prédisposé à répondre aux attentes des utilisateurs.

#### I-3-2 CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION.

Créé en 1968, il a comme mission de rassembler, traiter et de diffuser toute documentation relative au développement économique et social, et de coordonner les différentes unités documentaires nationales. (20)

Le C.N.D., crée pour répondre aux orientations de la politique de développement mise en place au cours de la deuxième moitié des années 1960, cherchait, en collaboration avec la F.A.O, à canaliser l'information scientifique et technique agricole.

C'est à partir de 1972 que les autres domaines seraient touchés, mais la coordination entre les différentes branches ne se ferait théoriquement plus ou moins globalement qu'après la création en 1976 du Centre National de Coordination et de la Planification de la Recherche Scientifique et Technique.

---

19) Vladimir KOURGANOFF, la recherche scientifique, collection que sais-je? P.U.F., Paris, 1958, p26

20) Décret n° 2-79-699 du 20 rajeb 1400 ( 4 juin 1980 ) fixant les attributions du C.N.D., B.O., n° 3536 du 24 ramadan 1400 (6août 1980 ).

Toutefois, il faut signaler que le fonds documentaire national n'est pas entièrement répertorié au centre National de Documentation (21), ce qui illustre encore une fois les problèmes que rencontre le chercheur pour collecter une information. Le fonds documentaire se caractérise par sa pauvreté, sa dispersion entre les établissements publics et privés sans lien entre eux et dont le financement échappe à tout contrôle ou appréciation, la connaissance de son contenu fait défaut comme c'est le cas des archives historiques (absence d'inventaire des archives administratives et des archives historiques regroupées à la bibliothèque royale non encore catalogués).

Le rôle du C.N.D. en tant que coordinateur entre les différentes unités de documentation ou les bibliothèques spécialisées ou les services de l'information scientifique liés aux Ministères, Collectivités Locales ou aux Etablissements publics ou privés liés à l'Etat, n'est assuré que partiellement.

---

21) *La liste des publications du Centre National de Documentation:*

- \* *Index Agriculture ( 1969, 1970, 1971, 1989 );*
- \* *Index Recherche Agronomique ( 1971, 1985, 1989 );*
- \* *Index Elevage ( 1971, 1972 );*
- \* *Index Forets ( 1976, 1982 );*
- \* *Index Mise en valeur agricole ( 1970, 1971, 1972, 1973 );*
- \* *Index des projets spéciaux ( 1970, 1971, 1972, 1975, 1980 );*
- \* *Index en Eau ( 1972, 1975 );*
- \* *Index urbanisme;*
- \* *Index Economie et Démographie ( 1973, 1974, 1975, 1977, 1982 );*

*Pour ce qui est de l'Economie:*

- \* *Index Economie -n°1 ( 1973 );*
- \* *-n°2 ( 1975 );*
- \* *-n°3 ( 1977 );*
- \* *-n°4 ( 1982 );*
- \* *Index Statistiques -n°1 ( 1974 );*
- \* *Index Enquêtes et recensements ( 1975 );*
- \* *Index Démographique ( 1974 );*

*Périodiques en Sciences Sociales:*

- \* *Index Bulletin Economique et Social du Maroc ( 1976 );*
- \* *Index spécial de la Revue Géographique du Maroc ( 1989 ).*

L'article 2 du Décret n°2-79-699 (4 juin 1980) stipule que les départements ministériels, les collectivités locales, les établissements publics et les organismes privés que l'Etat finance totalement ou partiellement devraient:

-envoyer au C.N.D. périodiquement un exemplaire de chaque document concernant les travaux, le développement économique et social, public ou non, exception faite des documents à caractère confidentiel,

-envoyer au C.N.D. un rapport annuel,

-participer à l'élaboration collective des bibliographies.

En effet, les départements peuvent justifier leur refus d'envoyer des documents sous le prétexte de leur caractère confidentiel.

## II: FIABILITE ET DIFFUSION DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET ECONOMIQUE.

De prime abord " une information statistique et économique suffisante et de bonne qualité réduit les incertitudes et facilite la formation des anticipations les plus rationnelles" (22); par conséquent, elle présuppose la transparence, l'objectivité et l'exhaustivité maximale. Une documentation transparente est une documentation claire, univoque qui puisse être rapportée à la réalité économique à laquelle elle renvoie.

La discrétion est un facteur qui relève à cette information son caractère de transparence. L'objectivité veut dire aussi neutre que possible.

L'information statistique et économique au Maroc, par sa nature (sa fiabilité, son caractère confidentiel, etc...) sa dispersion

---

22) Philippe TRAINAR, " utilisation de l'information " in:

*information économique* ..

Actes du Symposium international,

*Banque Populaire, 1990, p136.*

(quasi absence d'une collaboration et coordination entre les producteurs et les unités documentaires, etc.) pose énormément de problèmes aux chercheurs économistes

On retiendra trois critères d'appréciations ou de qualifications<sup>(23)</sup> :

- a) La disponibilité de l'information statistique et économique,
- b) La fiabilité de cette information,
- c) sa diffusion.

#### II-I: DIFFUSION ET CIRCULATION DE L'INFORMATION.

La production de l'information est certes très importante, mais " il ne suffit pas qu'il y ait production de l'information, encore faut-il que celle-ci circule "<sup>(24)</sup>

Les sources d'information intéressant l'économiste sont extrêmement variées mais c'est la documentation produite par l'Administration publique, par les entreprises privées, les organismes ..., et surtout l'information détenue par les décideurs qui est recherchée . et c'est justement l'accès à cette dernière qui pose le plus de problèmes au chercheur. On sait où se trouve l'information mais il est très difficile, des fois même impossible, de l'avoir.

En effet, dans le domaine de la collecte de la documentation , quel est le chercheur qui ne s'est pas heurté à un véritable mur et plutôt à un rempart du côté de l'Administration? .c'est que le moindre document détenu par l'Administration porte un secret d'Etat, ce qui est une conception bien particulière des services publics.

---

<sup>23)</sup> Robert SALMON, L'information économique clé de la prospérité, collection entreprise Hachette, 1963.

<sup>24)</sup> Mehdi LAHLOU, " Réflexion sur la production, la circulation et l'utilisation de l'information économique au Maroc ", in: Information Economique, Actes du symposium international....p267

Il semble que l'information, au sein de l'Administration publique comme c'est le cas dans le secteur privé, est considérée comme un privilège (pouvoir) qu'il ne faut pas céder aux autres, ce qui justifie même le caractère confidentiel de plusieurs informations dont le chercheur a vraiment besoin.

Dès lors, les documents qui présentent un certain intérêt sont souvent réservés à un usage interne. Généralement les présentations agrégées et divulguées ne présentent en fait qu'un intérêt restreint à cause du caractère général des informations qu'elles contiennent.

Dans l'entreprise et l'administration, le problème du secret (secret professionnel, secret des affaires) est loin d'avoir puise sa nocivité. On craint la diffusion des renseignements sans voir que le mur du silence nuit plus qu'il ne protège, car il n'est pas de progrès sans brassage constant d'informations de toute nature. En effet "vouloir être informé, vouloir informer, ce sont les mêmes mécanismes qui s'entraînent réciproquement les progrès des uns provoquent les progrès des autres".<sup>(25)</sup>

Nous avons observé à plusieurs reprises combien l'information économique et statistique était limitée dans ses moyens d'investigation c'est à dire dans ses sources. Elle l'est toutefois infiniment plus encore dans ses moyens de diffusion. Jusqu'à présent l'Administration Publique comme c'est le cas du secteur privé n'ont que peu de rapports avec l'Université; la méfiance et le scepticisme définissent leur attitude vis à vis des utilisateurs de cette information.

Face à des situations économiques nationales qui ne cessent de s'imposer comme importante et d'actualité, l'économiste et/ou le chercheur a besoin d'information qualifiées de "sur mesure", de préciser et de plus en plus immédiate, c'est le cas par exemple du dossier de la privatisation que personne, à part quelques rares initiés, n'en a connaissance. On ne sait pas le nombre et la valeur des entreprises privatisables, leur production, leur chiffre d'affaires et leurs pertes ou bénéfices.

---

25) Robert SALMON, L'information.....p160

C'est le cas aussi du problème d'exportation de produits phosphatiers vers l'Inde, le contrat liant l'O.C.P. à l'Inde a été rompu et personne, hormis certains responsables, ne sait exactement pour quelles raisons et quels motifs ?

Concernant l'entreprise au Maroc, on peut avancer certaines lacunes liées à la vie et à la structure de l'entreprise dont les plus importantes sont :

- \* L'inexistence d'un suivi de conjoncture ;
- \* Le caractère faiblement significatif des indices de production industrielle, à la limite avancés d'une manière globale ;
- \* Le caractère limité et peu précis du suivi du processus d'investissement des entreprises ;
- \* La quasi absence du suivi des activités et des services ;
- \* L'absence des informations dans les domaines concernant l'emploi du capital productif, de l'équipement, etc.

De même, le chercheur travaille sur des ordres de grandeur qui sont loin d'être affinés, dès lors quand on veut descendre au niveau des réalités sectorielles. où est la place de l'économie informelle, des petits métiers, des travaux parallèles, de l'économie non bancarisée ?

Qui peut dire qu'elles sont les capacités de production de nos usines, comment elles tournent, l'état des outils de production, l'impact de telle technologie ? Tout un chacun, ici et là a bien quelques idées parcellaires, quelques intuitions. Mais tout cela reste au niveau de l'a peu près.

Des dizaines d'autres exemples peuvent être donnés à cet égard. Ils ont tous ce trait commun de mettre en exergue que l'intelligence adéquate de l'articulation de notre économie, des flux intersectoriels, des effets de la spéculations, etc. fait défaut.

## II-2 : LA FIABILITE DES DONNEES.

Le problème de L'information statistique et économique ne se pose pas tout simplement au termes de disponibilité mais également en termes de fiabilité

Malgré les réalisations déjà citées , les données sur certains secteurs , pour ne prendre que certains exemples significatifs comme la démographie , la population , les enquêtes agricoles , les prix , sont fort réduites.

Parmi les obstacles de la recherche démographique on peut relever <sup>(26)</sup> les délais d'organisation des enquêtes et des études, leur mise en place ,le traitement et la publication des données peuvent atteindre des proportions considérables. une fois le travail sur le terrain achevé la phase de dépouillement et le traitement des données dégagées, peuvent s'étendre sur des années.

C'est le cas par exemple des résultats de l'enquête du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques qui a eu lieu en 1972-1973 qui ne sont parus qu'en 1975-1976, c'est le cas aussi, pour ne citer que ces deux exemples, des résultats de l'enquête mondiale de fécondité débutée en 1979, le Maroc est l'un des derniers pays participants à ne pas avoir publié ses données au seuil de l'année 1984.

Il devient presque traditionnel au Maroc que les recensements généraux de la population aient onze ans d'ecart au lieu de dix ans habituels.

Dans le domaine agricole, le recensement de 1973-1974 est considéré comme étant l'opération la plus large par laquelle on peut disposer de statistiques dans le domaine agricole. "Ce recensement est beaucoup plus complet , aussi bien par le champ d'investigation que par la qualité des informations qu'il apporte , même si un nombre d'entre elles n'a pas été rendu publique jusqu'à présent. Le seul document publié actuellement

---

26) Dounia salmi LOUDIYI, "Les difficultés de la recherche démographique au Maroc ", in: Revue Lamalif, n° 154, mars-avril, 1984.

dresse une situation chiffrée aussi bien sur la distribution des exploitations que sur le mode de faire valoir, l'utilisation des sols, l'emploi, les moyens de production, la commercialisation agricole"(27 )

Le chercheur ne peut pas se permettre de comparer ou de dégager une certaine évolution. Si l'on prend le cas de l'enquête à objectifs multiples et le recensement de 1973 - 1974, la première s'est limitée aux terres cultivées alors que le recensement agricole a porté sur les superficies cultivables. En outre ces deux opérations adoptent des définitions qui ne sont pas identiques (nombre de classe, distribution, etc.); la seule conclusion qu'on peut tirer est que "l'analyse du sens de l'évolution de la distribution de la propriété foncière au MAROC est mal aisée voire impossible " (28)

La remarque qui s'impose est que les services régionaux des statistiques agricoles bien que placés sous l'autorité administrative du Directeur provincial de l'Agriculture n'arrivent pas à s'intéresser aux activités statistiques et aux résultats des enquêtes réalisées, ces services régionaux ne sont pas bien intégrés dans la Direction provinciale de l'Agriculture et sont considérés comme des relais, pour la réalisation des opérations sur le terrain; la conséquence de ce cloisonnement est dangereuse, du moment que les directions provinciales de l'Agriculture communiquent au Ministère des données chiffrées sur le potentiel et la production agricole sans se référer aux données fournies par les enquêtes au niveau de leur province. Il en résulte une divergence assez considérable entre les chiffres issus des enquêtes et des évaluations fournies par les Directeurs provinciaux". (29)

L'actualisation et la disponibilité de l'information statistique sont une condition nécessaire pour réaliser des évolutions, des tendances et des comparaisons, or les données statistiques existantes, elles restent très anciennes ou discontinues. L'économiste cherchant à étudier l'évolution d'un phénomène économique, se trouve désarmé pour mener à

---

27) *Thami ELKHAYARI, Agriculture au Maroc,  
édition Okad, 1987, p228*

28) *Thami ELKHAYARI, Agriculture....., p223*

29) *Evaluation et perspective .....p8*

bien une telle tâche <sup>(30)</sup>. De plus, les outils méthodologiques utilisés pour l'élaboration des informations statistiques et économiques posent à plus d'un titre des problèmes.

En effet, "la production et la diffusion de l'information économique et sociale, dont l'information statistique, sont généralement le fait de services administratifs davantage portés sur les approches globales du type et de la forme des agrégats de la comptabilité nationale, à l'origine de lacune graves " <sup>(31)</sup>. De même les chiffres publiés sont plutôt optimistes pour des raisons politiques, les responsables puisent sur d'autres chiffres parallèles pour élaborer leurs décisions <sup>(32)</sup>.

Pour dégager les caractéristiques de l'information et sa valeur scientifique, on va se limiter à certaines définitions économiques pour montrer la fiabilité des données statistiques utilisées.

Le questionnaire , du recensement de 1982 par exemple adopte que toute personne qui travaille au moment du recensement et âgée de sept ans ou plus constitue un "actif occupé". Le chômeur est celui qui est en âge d'activité (15 ans et plus) et qui au moment du recensement ne travaille pas et cherche un emploi. Le paradoxe consiste à considérer une personne âgée de huit ans comme "actif occupé" si elle travaille mais non comme un chômeur si elle ne travaille pas.

C'est le cas aussi des dépenses de consommation, servant pour l'élaboration de l'indice des prix, celui-ci est trop vieux pour ne pas dire dépassé, il est aussi trop disparate de ville en ville et de région en région et trop limitatif.

Dans le cadre de la comptabilité nationale, la balance des paiements recouvre la balance commerciale (importations, exportations) que les services (frais, assurances), les dépenses et recettes

---

30) *L'Histoire Economique quantitative au Maroc , une tache difficile à réaliser actuellement.*

31) *Mohamed GERMOUNI, " Disponibilité et fiabilité de l'information économique ", in: Information Economique au Maroc, Actes du Symposium .....p162.*

32) *On peut citer principalement les organismes internationaux.*

touristiques, les transferts de revenus (capitaux investis au Maroc, émois des travailleurs émigrés), les dépenses gouvernements étrangers au Maroc et du Maroc à l'étranger, les intérêts de la dette extérieure, le remboursement de celle-ci, les prêts, les dons et les crédits d'investissement alloués au Maroc.

Le paradoxe c'est que l'équilibre de tous ces éléments disparates masque des déséquilibres permanents. La balance des paiements telle qu'elle est établie par l'office des Changes, prête à bien des critiques puisqu'elle met notamment les opérations bancaires et postales (33).

Enfin, pour parvenir à une information juste, il fallait des informations parcellaires et parfois contradictoires glanées dans des publications officielles ou des brochures intermittentes. Beaucoup de pièces manquaient à ce puzzle et on craignait ne jamais les obtenir car on avait compris que ces informations parcimonieusement distillées ne faisaient pas partie d'un plan machiavelique destiné à protéger le secret statistique, mais trahissent les difficultés concrètes de la centralisation des informations que les orientations politiques faisaient subir aux chiffres dès leur collecte.

#### CONCLUSION:

En guise de conclusion, nous rappelons que toute action de recherche suppose l'existence de données suffisantes et fiables, des établissements chargés de réunir, traiter, emmagasiner et extraire ces données, une documentation pertinente locale et internationale, un personnel de soutien compétent, un équipement (espèce de travail) perfectionné, que le Maroc est loin de répondre à ces critères de base, et par conséquent le chercheur marocain se trouve devant une information dispersée et non fiable et souvent non disponible. L'analyse statistique reste toujours une tâche difficile lorsqu'on veut recourir à des comparaisons ou dégager des tendances.

---

33) Omar AKALAY, Le commerce extérieur et le développement économique, essai d'interprétation de la balance des paiements du Maroc de 1960-1970, thèse de troisième cycle es-sciences économiques, Université de Montpellier I France, 1978.

Pour étudier un phénomène économique on ne trouve pas les données adéquates, nécessaires et continues qui émanent d'une seule source. Elle est fidèle à des modes de pensée qui ne suffisent plus à traduire l'optique de notre temps.

Parfois, on est obligé de recourir à l'étranger pour avoir des informations sur notre réalité(24), autrement, le chercheur se trouve incapable de traiter et d'analyser l'économie marocaine, désarmé pour effectuer une telle tâche. L'information est dispersée, non disponible et lorsqu'elle existe, elle est stockée à un niveau supérieur de la hiérarchie administrative, elle est taxée de confidentiel.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Chapitre III

# Les Enjeux de la Recherche en Sciences Economiques

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE III

### LES ENJEUX DE LA RECHERCHE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Toute réflexion sur la recherche pousse à l'extrême le paradoxe des sciences par lequel les acteurs scientifiques prétendent à la fois se faire les sujets et les objets de la connaissance . La complexité de la délimitation du contenu du champ organisant les actions sociologiques de la recherche, réside dans la diversification des définitions qu'on peut donner aussi bien à la recherche qu'au champ scientifique.

A la base de l'analyse se trouve l'hypothèse alléguant que la dynamique de la recherche n'est pas simplement celle des structures d'accueil. On ne saurait pour autant nier le caractère permanent des préoccupations des chercheurs qui marquent leurs actions au sein du champ universitaire . Il est nécessaire de le penser et de l'analyser par conséquent, ce qui nous intéresse ici, c'est l'examen des conséquences de ces actions sur leur production et leur productivité . Autrement dit, ce chapitre tentera d'étudier un certain nombre de pratiques qui affectent les résultats de la recherche.

les conclusions de ce chapitre sont le produit des entretiens que nous avons eus avec les enseignants -chercheurs.

#### I: LES PREALABLES EPISTEMOLOGIQUES.

Nous n'allons aborder ni l'histoire de la science , ni la philosophie scientifique. Notre propos est de définir certains concepts ayant une relation directe avec notre démarche analytique .

## I-1: LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE .

## I-1-1: DEFINITION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

La recherche peut être définie de plusieurs façons. Pour Michel MOLITOR (1) , la recherche est considérée soit comme un métier, soit comme un moment un épisode plus ou moins accidentel dans une carrière centrée sur l'entreprise, soit comme une activité en soi. Dans ce dernier cas la carrière est confondue avec la pratique de la recherche , elle n'est pas liée à un contexte institutionnel précis .

Le projet de carrière est plus proche d'une carrière de "cadre" que d'une carrière de "recherche". Les carriéristes ramènent leur projet à leur réussite personnelle : un travail n'a de sens qu'à travers ce qu'il assure. Les carriéristes comme les gestionnaires considèrent que la recherche n'est pas un métier.

La recherche est une attitude vis-à-vis d'un phénomène global ou précis des connaissances , c'est une méthode d'explication et d'action ou plus simplement une activité à laquelle se livrent les savants et les chercheurs scientifiques (2). Le but de la recherche est une connaissance et une compréhension meilleures de ce qui a existé, existe ou existera.

Par ailleurs, la recherche dite "fondamentale" se propose avant tout de perfectionner un système de certitudes dites "vérités scientifiques" sans se préoccuper des résultats immédiats, elle consiste en un apport d'information: idées, théories, modèles, plans, articles, c'est-à-dire en des produits dont la configuration spatio-temporelle n'est pas celle de biens comptabilisables (3). Cette recherche est qualifiée de "théorique" ou d'"académique" par les partisans de la recherche appliquée. Par conséquent

---

1) Michel MOLITOR, " chercheurs scientifiques et organisations industrielles, le rapport à l'entreprise ", in : Revue "Recherches sociologiques, n° 1, Volume V, 1974, p 41.

2) Vladimir KOURGANOFF, La recherche scientifique, collection que sais-je, Paris, 1958

3) Jean-Jacques SALAMON, Science et politique, édition économique, Paris, 1989, p 143

les découvertes et les interprétations qu'elle suscite peuvent aussi présenter de l'intérêt pour les actions des acteurs de la décision (4).

Par contre, la recherche dite "appliquée" se propose de s'orienter vers l'action du réel, c'est-à-dire prendre acte de la réalité et de la nécessité de la recherche tout en distinguant le souhait et la possibilité (5).

La recherche "fondamentale" serait désintéressée, la recherche appliquée serait dominée par des considérations de rentabilité (une forme rationnelle de la technique).

En effet, "La distinction classique entre recherche fondamentale et recherche appliquée perd beaucoup de sa portée dans de nombreuses disciplines tant en sciences de la nature qu'en sciences de l'homme à cause de l'industrialisation de l'activité de recherche proprement dite" (6). La distinction sert trop souvent de justification pour cantonner la recherche des universitaires dans le seul domaine théorique et l'éloigne des soucis de l'expérimentation.

En fait, rien n'est extrême, ni simple, il existe une interaction continue, multiple et profonde entre l'aspect fondamentale de la recherche et son aspect appliquée. c'est que le chemin des recettes rationnelles passe par la connaissance de la nature économique et que réciproquement les problèmes pratiques nous mettent en présence des phénomènes variés qui finissent par poser les éternelles questions du pourquoi et du comment.

Pour certains auteurs, comme Jacques LAMBINON, la recherche, quelque soit son statut, est un acte individuel. par conséquent " le scientifique est donc, même à l'époque de la science en équipe, foncièrement un

4) Reland RENARD, "Recherches scientifiques et aide à la décision : science et application pratique", in : Revue recherches sociologiques, n° 1, 1989, p. 49.

5) Jean Pierre GIRAN, Pour une économie de la recherche, édition economica Paris, 1982.

6) Alain BIENAYME, L'enseignement supérieur et l'idée d'Université, édition economica, Paris, 1986.p 146

individualiste, un particulariste, mais il est aussi , un fonds, un contestataire" (7)

En rapport avec le développement, la recherche consiste à réaliser des travaux individuels ou d'équipes" dont le but consiste aussi à élever le niveau de l'enseignement, d'assurer le perfectionnement des enseignants-chercheurs de l'Université et dont l'objectif est de faire progresser la connaissance et ses applications pour contribuer au développement du pays (8).

### I-1-2- LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE.

Il semble que la recherche est toujours "tâtonnante"; mais, en progressant, elle élabore des critères qui lui permettent d'orienter de façon critique les méthodes mises en oeuvre et les résultats.

D'un point de vue logique, l'acquisition effective d'un savoir est commandée par une méthodologie, qui obéit elle-même à une norme directrice. Dans la réalité historique de son avenir, la démarche scientifique est en même temps acquisition d'un savoir, mise au point d'une méthodologie, et élaboration d'une norme (9).

#### a) Les caractéristiques de la démarche scientifique

A travers les trois caractéristiques de la démarche scientifique (-acquisition d'un savoir -mise au point d'une méthodologie -élaboration d'une norme), il est possible à une réflexion de nature épistémologique de ressaisir ce qui se constitue ainsi dans l'effort concret de la recherche, non pas pour imposer à celle-ci une sorte de canon auquel elle n'aurait

7) Jacques LAMBINAN, "Les conceptions du scientifique en matière de politique en matière de politique scientifique", in colloque : Scientifiques et Fonctionnaires dans la politique scientifique, Fredi Darimont, 26 Février 1976, France, p.12.

8) Mohamed BENNANI; " Présentation "; in : Revue de Droit et d'Economie du développement; n° 1, 1982

9) P. de BRUYNE, J. HERMAN, M. de SCHOUTHEETE, Dynamique de la recherche en sciences sociales, P.U.F., première édition, Paris, 1974.

plus qu'à obéir, mais pour l'éclairer elle même sur ce qu'elle met en oeuvre d'une manière enveloppée et implicite. C'est en ce sens que l'épistémologie, comprise comme réflexion de la recherche sur elle même peut contribuer de façon efficace au progrès de celle-ci.

Elle devient un moment de l'autoconstitution des normes du processus par lequel s'édifient progressivement les mécanismes d'autorégulation qui gouvernent le devenir de la science <sup>(10)</sup>. Dans ce cadre, l'épistémologie porte son attention sur les démarches, sur les moments génétiques et sur le devenir de la connaissance scientifique, il s'agit de comprendre comment la recherche peut être créatrice, comment elle peut faire apparaître non seulement de nouveaux résultats mais de nouvelles méthodes, comment en elle, l'idée même de la scientificité peut prendre peu à peu des contours de plus en plus précis, comment elle peut se contrôler de mieux en mieux, elle même de façon de plus en plus serrée à son objet .

Il s'agit d'expliquer comment se constitue un objet de recherche. En effet, tout cela exige une approche aussi globale que possible du processus de la recherche. On ne pouvait se contenter d'examiner les moments proprement logiques du processus de recherche en sciences économiques au Maroc.

Par ailleurs, le centre des préoccupations est celui de la genèse de l'objet, en effet, "la science n'est pas simplement le prolongement de la vision spontanée du monde, ou une formulation un peu sophistiquée de ce qui se livre à la perception. Elle réussit à nous faire saisir des aspects inédits de la réalité que dans la mesure où elle commence par substituer au champ perceptif un domaine d'objet qu'elle construit par ses propres moyens. C'est ce domaine dont elle a étudié ensuite le fonctionnement et c'est à travers lui qu'elle vit le monde réel, c'est à dire cet univers de choses et de significations qui nous est révélé dans la perception et dans lequel s'inscrit notre action. C'est précisément en partant de la construction de l'objet que l'on pourra saisir l'aspect dynamique de la démarche scientifique" <sup>(11)</sup>. Autrement dit cette démarche est conçue comme un processus transformateur partant avec une première ébauche de son objet,

---

10) P. de BRUYNE, J. HERMAN, M. de SCHOUTHEETE, *Dynamique*....., p.13

11) P. de BRUYNE, J. HERMAN, M. de SCHOUTHEETE, *Dynamique*....., p. 16

immergée dans une situation problématique débouchant progressivement vers la constitution d'une figure à la fois plus précise et plus complexe.

Sans entrer dans le débat épistémologique concernant l'existence d'une ou de plusieurs sciences, Albert BRIMO avance que "la science ne se définit pas dans son sens général par son objet, il n'y a pas une science mais des sciences, elle se définit, d'une part par son esprit, d'autre part, par la hiérarchie des actes épistémologiques qu'elle implique" (12).

#### b) L'esprit scientifique

L'esprit scientifique se caractérise par son caractère critique (13). Il implique l'esprit de libre arbitre et le rejet des arguments d'autorité qui ne sont pas fondés sur les faits, il implique aussi l'objectivité c'est-à-dire le rejet des facteurs personnels, politiques ou religieux. L'esprit critique comme disait Albert BRIMO, est une lutte permanente de l'homme rationnel contre l'homme personnel.

A cet effet, rejeuner l'esprit au sens de BACHELARD (14) est une condition nécessaire et obligatoire pour tout esprit disant scientifique. Il avance un certain nombre d'obstacles épistémologiques comme les difficultés des abstractions correctes, l'insuffisance des premières ébauches, la lourdeur des premiers schémas et les difficultés soujaçantes à l'expérience concrète et réelle, naturelle et immédiate.

La thèse défendue par G. BACHELARD réside dans le fait que "l'esprit scientifique doit se former contre la nature, contre ce qui est, en nous et hors de nous, l'impulsion et l'instruction de la nature, contre l'entraînement naturel, contre le fait coloré et divers. L'esprit scientifique doit se former en se reformant" (15).

---

12) Albert BRIMO, Les méthodes des Sciences Sociales, collection- Université Nouvelle- Précis Domat, éd. Montchretien, 1972

13) André MARCSHAL, Méthode scientifique et sciences économiques, Medecis, 1952.

14) Gaston BACHELARD, La Formation de l'esprit scientifique, Librairie philosophique J. VRIN, huitième édition, Paris, 1972.

15) Gaston BACHELARD, La Formation....., p. 23

Une recherche en sciences sociales en général et économiques en particulier, disait Abdelwab BOUBDIBA, ne consiste pas à prendre acte d'une situation de fait; elle débouche de manière explicite ou implicite, sur une appréciation critique (16).

## I-2- LE CHAMP SCIENTIFIQUE

Le champ scientifique comme le définit Pierre BOURDIEU (17) est un espace social comme les autres structuré des prises de position (ou de postes) dans lequel les caractéristiques des producteurs sont définies par leur position dans des rapports de production, par la place qu'ils occupent dans un espace de relations objectives; Autrement dit, il se définit par des enjeux et des intérêts spécifiques qui sont irréductibles aux enjeux et aux intérêts propres à d'autres champs.

Le champ scientifique est un espace objectif de jeu où se trouvent engagés des enjeux scientifiques. Il faut distinguer entre, d'une part, des déterminants proprement scientifiques et d'autre part des déterminants proprement sociaux. Il revêt un certain nombre de caractéristiques qu'on peut résumer comme suit:

1° Dans un champ, il y a une lutte sinon une concurrence, dont il faut à chaque fois rechercher les formes spécifiques, entre le nouvel entrant qui essaie de faire sauter les verrous du droit d'entrée et le dominant qui essaie de défendre le monopole et d'exclure la concurrence. Comment la compétition prend place et comment elle affecte la manière de faire de la recherche scientifique?. Nous allons voir comment l'existence d'une "compétition" sert à faire avancer ou reculer l'activité scientifique.

2° Il existe des enjeux et des intérêts spécifiques au champ scientifiquement défini.

---

16) Abdelwahad BOUBDIBA, " Les Sciences sociales à la recherche du temps", in: Revue Internationale des Sciences Sociales, n°4, 1981, volume XXXIII, p.637.

17) Pierre BOURDIEU, "Le champ scientifique", in : Revue Actes de la recherche en sciences sociales, n° 2-3 juin 1976, p.p 88-104.

3° Le champ scientifique suppose l'existence des gens (acteurs) prêts à jouer le jeu.

4° La structure du champ est un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte ou si l'on préfère, de la distribution du capital spécifique qui, accumulé au cours des luttes antérieures, oriente les stratégies ultérieures.

5° Les luttes dont le champ est le lieu ont pour enjeu le monopole de la violence légitime (autorité spécifique) qui est caractéristique du champ considéré, c'est-à-dire en définitive la conservation de la structure de la distribution du capital spécifique.

6° Un problème légitime, c'est un problème que les scientifiques reconnaissent comme tel.

7° Tous les gens qui sont engagés dans le champ ont en commun un certain nombre d'intérêts fondamentaux, c'est-à-dire tout ce qui est lié à l'existence même du champ: le jeu, les enjeux, tous les présupposés qu'on accepte tacitement, sans même le savoir par le fait de jouer, d'entrer dans le jeu.. En effet, ceux qui participent à la lutte contribuent à la reproduction du jeu en contribuant, plus au moins complètement selon les champs, à produire la croyance dans la valeur des enjeux.

8° La transformation systématique des problèmes et des thèmes n'est pas le produit d'une recherche consciente (calculée, cynique) mais elle est induite par l'appartenance au champ et la maîtrise de l'histoire spécifique du champ qu'elle implique.

## II :LA SCIENCE ECONOMIQUE AU MAROC: ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE.

### II - 1 : GENESE DU CHAMP ECONOMIQUE UNIVERSITAIRE DE PRATIQUE SCIENTIFIQUE : LE CAS DE LA FACULTE DE DROIT.DE RABAT

La recherche économique au Maroc trouve certes ses origines plus loin dans l'histoire du Maroc.

La recherche en sciences économiques coïncide avec la création de l'université Mohamed V en 1959.

Le nombre des économistes au départ était très réduit (18). Trois types d'efforts ont été déployés et qui expliquent d'ailleurs le point de départ de la recherche :

\* Remplacer les enseignants français qui étaient au Maroc et assurer l'encadrement et l'enseignement;

\* Assurer l'enseignement de l'économie dans trois villes : Rabat, Casablanca et Fès. Toutes ces facultés dépendaient d'un même décanat;

\* Création d'une certaine nouveauté en matière de production économique.

L'aspect politique a beaucoup influencé le devenir de la recherche. Les premiers travaux de recherche (19) sont placés dans la ligne de la lutte pour l'indépendance ou plus exactement dans la ligne qui considérait que le développement économique est un prolongement de la lutte pour l'autonomie politique du pays c'est la période des années 1960. C'est une lecture de l'économie marocaine après son indépendance politique qui a poussé et orienté les travaux de ces économistes.

Le souci majeur de ce qui vient d'être cité est de créer une Université moderne, de remplacer les étrangers. Au départ, le champ universitaire est composé par l'Université Mohamed V abritant aussi bien

18) Ces économistes sont : Mohamed LAHBABI, Aziz BELAL, Fethallah OUALALOU.

19) - Abdelaziz BELAL, Investissement au Maroc et les enseignements pour le développement économique, Thèse de Doctorat d'Etat soutenue, 1965, France

-Mustapha DOGHMI, Rôle de la Banque du Maroc dans le système monétaire et bancaire, thèse de Doctorat d'Etat soutenue, France, 1966,

F. OUALALOU, L'assistance étrangère face au développement économique, thèse de Doctorat d'Etat, France, 1968

Mohamed EL GHALI BERRADA, L'entrepreneur marocain une élite de transition, thèse de Doctorat d'Etat soutenue, 1968, France

les Facultés de Fès et de Casablanca. Depuis 1962 jusqu'à 1974, les Facultés de Droit de Casablanca et de Fès dépendaient du même décanat. Pendant toute cette période, il a été question de gérer une dualité à savoir remplacer les enseignants étrangers et organiser l'enseignement.

Deux mouvements ont marqué l'évolution de l'Université:

-Le premier coïncidait avec l'accession du Maroc à son indépendance politique. l'objectif prioritaire et dominant des jeunes marocains lauréats des Universités occidentales pendant les années soixante était de décoloniser le pays d'une assistance technique, et humaine étrangère omniprésente.

La première décennie (les années 1960) du "développement" est marquée par une âpre lutte parfois dramatique, pour le droit à l'existence, pour le parachèvement de l'indépendance; C'est à partir des années 1970 qu'on a commencé à assister à une grande intégration des lauréats de l'Université marocaine. La première thèse de Doctorat d'Etat a été soutenue au Maroc en 1970.

-Le deuxième mouvement est celui d'une tentative de réforme de l'université, touchant certains aspects de l'enseignement et de la recherche (Statut de l'enseignant-chercheur).

La recherche a été conçue inséparablement de l'enseignement, l'impératif fût le remplacement des étrangers dans le but de gérer ou plutôt de mettre en marche des administrations et des établissements auparavant contrôlés sinon dominés par des étrangers.

On peut considérer qu'au départ l'objectif fondamental est largement dominé par le caractère le plus apparent qui consiste en la connaissance précise des structures de l'économie marocaine, des caractéristiques de ses composantes, au même temps que de son évolution et des facteurs qui agissent sur elle. Cependant, "avant de prévoir ou d'envisager des modifications, il s'avère nécessaire de réunir d'abord les données de base" (20).

---

20) Mohamed LAHBABI, "La recherche économique au Maroc", in *B.E.S.M.*, n° 103, octobre décembre 1966, volume XXVIII, p.16

La formation d'une science sociale nationale de base est devenue une tâche urgente pour favoriser le développement qui répond aux exigences et aux aspirations du peuple et pour assurer le fonctionnement des établissements et des institutions qui étaient mis en place.

A la fin des années 1970, les fondements de la connaissance économique faisaient à nouveau l'objet d'une remise en cause sous la double pression du constat de l'incapacité des théories économiques de l'épargne à fournir une explication de la crise économique et de la dégénérescence des programmes de recherche prenant appui sur les principes de l'individualisme méthodologique. "dans les années 1960, les chercheurs africains commençaient à s'inquiéter de la croissance sans développement. Dans les années 1970 et 1980, il est possible qu'il n'y ait ni croissance ni développement" (21).

Au milieu des années 1980, dans un contexte où s'affirment en philosophie des sciences des conceptions nouvelles des critères et des formes de développement de la connaissance, l'économie politique est taxée d'une tendance marquée au syncrétisme, destiné à masquer la crise de l'exigence d'unification d'un savoir, désormais morcellé et à éluder la réflexion critique nécessaire pour surmonter le net appauvrissement sémantique de la discipline depuis la "révolution keynésienne" pour les pays "à innovation nulle ou non maîtrisée" (pays sous-développés) Ces pays confrontés après l'indépendance politique à une réalité façonnée, le développement des sciences sociales a certes pris une grande ampleur, mais c'est souvent la nécessité et non la curiosité scientifique qui se trouve à l'origine de ce développement. L'ampleur du "phénomène" du sous-développement a conduit à s'interroger sur les causes de ce dernier et la possibilité d'élaborer une stratégie de développement national.

La situation des pays anciennement colonisés a amené la mobilisation d'un grand nombre d'hommes et a exigé des réponses urgentes aux difficultés que soulèvent la société et l'économie marocaine : L'investissement, sous-développement, épargne, chômage, le financement du développement, le commerce extérieur,.....etc.

---

21) Emmanuel WALLERSTEIN, "Sous-développement et dépendance", in : *Revue esprit*, 1974, p.21

L'impuissance de l'économie politique contemporaine, à traiter les grands problèmes que chacun sent être urgents et menaçants, a été confirmée par le désarroi de la théorie économique face à la crise économique contemporaine (22).

## II - 2 : L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE ECONOMIQUE

Nous assistons depuis quelques temps au retour en force d'un discours tous azimuts sur les systèmes d'enseignement, par le biais des enseignant-chercheurs, mais aussi au travers des débats organisés ici et là et dont le principal s'est déroulé à Ifrane du 27 au 30 août 1980. Le discours sur l'enseignement et surtout universitaire devenant de plus en plus présent, montre la nécessité d'interroger même cet enseignement. Celui-ci ressemble à une pyramide de plus en plus restreinte, où il y a peu d'appelés et très peu d'élus. En effet, la formation réservée à ceux qui ont la "chance" d'y accéder mérite une analyse. Les slogans mobilisateurs des débuts de l'indépendance ont été vidés de leur contenu ou détournés.

Aussi, semble-t-il nécessaire de se poser un certain nombre de questions:

-Quelle vocation l'Etat attribue-t-il à l'enseignement économique universitaire ?

-Quel type de formation véhicule cet enseignement?

-Quels rapports existent-ils entre la formation dispensée et les exigences du développement de la recherche?

En se limitant au cas de la Faculté des S.J.E.S. de Rabat, on va tenter de mener une analyse à travers les programmes de la formation dispensée en relation avec la recherche en sciences économiques.

---

22) Madeline GRAWITZ, Méthodes des sciences sociales, Dalloz, huitième édition, 1990, p. 306

## II-2-1- LA STRUCTURE DES PROGRAMMES

### D'ENSEIGNEMENTS DES SCIENCES ECONOMIQUES.

C'est en 1960 qu'une licence en sciences économiques fût instituée, avec un programme réparti sur trois ans.<sup>(23)</sup>.

La réforme adoptée en 1978 ne s'est pas intéressée aux programmes dispensés en sciences économiques, mais essentiellement à l'organisation des études et des examens. Elle a introduit le régime des cycles<sup>(24)</sup>. La durée des études en vue de la licence est de quatre années en deux cycles de deux ans chacun. Jusqu'en 1980, le régime des études en vue de l'obtention d'une licence fut de trois ans. Depuis l'année universitaire 1980-81, les études s'étalent sur quatre années.

Parmi les causes ayant abouti à cette réforme, on peut lire dans la note de présentation ce qui suit : "en ce qui concerne les Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, le régime en vigueur depuis plus de quinze ans s'est avéré inadapté par rapport à l'évolution des sciences juridiques et économiques, aux progrès réalisés dans le domaine des méthodes d'acquisition et d'évaluation des connaissances et des aptitudes intellectuelles des étudiants et enfin des transformations socio-économiques qui a connue notre pays depuis l'indépendance. De même, l'augmentation considérable des effectifs étudiants des Facultés des F.J.E.S. nécessitent un réaménagement des conditions de l'encadrement et de la formation" <sup>(25)</sup>.

Nul doute que les programmes d'enseignement sont pour ainsi dire le miroir des sociétés dans lesquelles ils ont cours et dont ils reproduisent les valeurs scientifiques et culturelles. Mais en période de changement

<sup>23)</sup> La licence es-sciences économiques de l'Université Mohamed V fût créée par arrêté du Ministère de l'Education Nationale du 7 décembre 1960, B.O du 7 février 1961.

<sup>24)</sup> Décret n° 2-78-454 du 29 chaoual 1398 (2 octobre 1978) portant réforme du régime des études et des examens.

<sup>25)</sup> Préambule du texte portant réforme des enseignements des sciences juridiques, économiques et sociales, cité par Jilali BOUKARTACHA, l'Université marocaine : Réformes et ouverture, mémoire du cycle supérieur, E.N.A.P., Janvier 1990, p. 110.

accélééré, le cadre global de référents-valeurs proposé se révèle bien souvent anachronique face à la réalité des situations nouvelles.

Avant d'analyser le contenu, on va procéder par la présentation de ces programmes avec la possibilité d'une analyse comparative avec d'autres programmes émanant de certaines universités étrangères.

**a) Le cas de la Faculté des S.J.E.S de Rabat.**

On distingue trois cycles: les deux premiers donnent lieu à une licence. le troisième cycle, après avoir accompli les deux certificats des études supérieures, est destiné à la recherche avec la possibilité d'avoir un D.E.S. et un doctorat d'Etat

**1- Le premier cycle.**

Le premier cycle d'enseignement est destiné à initier l'étudiant au raisonnement économique, à lui donner une culture générale en matière économique, à lui compléter sa formation fondamentale en sciences sociales et à le préparer progressivement au niveau d'études du deuxième cycle (article 3). (le tableau en annexe présente les matières enseignées ).

**2- Le deuxième cycle**

Le deuxième cycle est destiné à compléter et à approfondir la formation dispensée au premier cycle. Ces études sont fondées sur le patrimoine culturel national et les valeurs de la pensée et de la civilisation musulmanes. Elles consistent en une formation théorique et pratique. Cette formation est complétée selon la spécialité ou l'option par l'organisation des stages de sorties sur le terrain et d'enquêtes en relation avec les administrations et établissements publics et le secteur privé. Qu'en est-t-il dans la réalité?

Le tableau en annexe présente les disciplines d'enseignements du deuxième cycle.

### 3- Le troisième cycle

L'objectif est la recherche, deux étapes sont à distinguer.

\* La première étape : D.E.S.

Les conditions d'admission est d'être titulaire de la licence es-sciences économiques ou d'un titre jugé équivalent. Elle porte sur deux années de formation avec un examen à la fin de chaque année sanctionné par deux certificats des études supérieures.

\*La deuxième étape : Doctorat d'Etat.

La condition nécessaire est d'être titulaire d'un D.E.S. en sciences économiques.

#### b) L'Université de Montréal

Dans certains pays et surtout dans ceux de l'aire dite anglo-saxone, il n'existait pas de véritables programmes d'enseignement universitaire à caractère officiel et obligatoire. Le programme était le résultat de délibérations collégiales mené très librement entre enseignants dans le cadre d'un système à mailles larges, où les instances locales jouissaient d'une grande autonomie et où le pouvoir local central de l'Etat n'intervenait pas à proprement parler. Au Royaume Uni, chaque université a le droit de conférer ces propres grades. Toutes les Universités sont autonomes, en particulier en matière d'études et de programmes (26). Trois étapes sont à distinguer s'agissant des études supérieures. La première comporte l'acquisition de connaissances de base sérieuses dans un ou plusieurs domaines. La deuxième est celle des études de "post graduation" correspond à l'acquisition de connaissances et d'une expérience approfondies. La troisième correspond à la spécialisation et au travail personnel de recherche. De l'autre côté, il y a des pays où les programmes sont dictés par la loi c'est le cas entre autre du Maroc.

---

26) UNESCO, Etudes sur l'évaluation des compétences au niveau de l'enseignement supérieur : Présentation comparative des régimes d'enseignement et des diplômes, 1983

Le département des sciences économiques de l'Université de Montréal<sup>(27)</sup> est associé à deux centres de recherches : le centre de recherche et développement en sciences économiques et le centre de recherche sur les transports .Il offre un programme de maîtrise et un programme de doctorat. Il existe trois profils différents pour les étudiants de maîtrise : la maîtrise avec rapport, avec option ou avec mémoire .Ces différents programmes sont décrits ci-dessous.

#### 1- Le programme de maîtrise

##### \* Maîtrise avec rapport

La maîtrise avec rapport permet à l'étudiant de prendre des cours dans plusieurs champs d'application différents. L'étudiant inscrit au programme de maîtrise avec rapport doit s'inscrire à un minimum de sept cours et un atelier .Le programme est complété par la rédaction d'un rapport de recherche . La maîtrise avec rapport peut être complétée en douze mois (à compter de septembre) et le département encourage l'étudiant à le faire dans ce délai.

##### \* Maîtrise avec option

La maîtrise avec option permet à l'étudiant de se spécialiser dans une option donnée. Pour ce faire, il doit suivre un bloc obligatoire de cours rattachés à son option .la maîtrise avec option comporte sept cours et un atelier. le programme est complété par la rédaction d'un rapport de recherche .Il est possible de préparer une maîtrise dans l'une des options suivantes:

- Analyse de projets-finance,
- Politiques fiscales-décisions publiques,
- Economie et finance internationale,
- Econométrie-macro-économie.

---

<sup>27)</sup> Université de Montréal, Annuaire général, Tome II, Faculté des études supérieures 1992-1993, Département des sciences économiques, Canada.

La maîtrise avec option pourrait être complétée en douze mois (à compter de septembre).

\* Maîtrise avec mémoire

La maîtrise avec mémoire met l'accent sur la rédaction d'un mémoire. Le programme de maîtrise avec mémoire comprend un minimum de 5 cours, 1 atelier, et la rédaction d'un mémoire. Il faut compter de 12 à 24 mois pour compléter ce programme.

2/ Le programme de doctorat.

Chaque étudiant de doctorat de première année se voit assigner un directeur de recherche auquel il doit se présenter à son arrivée au département. Il rencontre également le conseiller pédagogique pour faire l'inscription de ses cours pour chacune des sessions. Ensemble, ils déterminent le profil idéal de cours à être suivis par l'étudiant. Le programme de doctorat permet aux étudiants de se spécialiser dans un des plusieurs champs offerts par le département, mais exige également une formation générale de grande qualité. Le programme comporte aussi la rédaction d'une thèse. L'étudiant est soumis à deux examens de synthèse en théorie économique (une épreuve en microéconomie et une autre en macroéconomie), ainsi qu'un examen approfondi dans un champ de spécialisation. Le séminaire de thèse complète la scolarité. L'étudiant y présente son projet de thèse devant un jury de trois professeurs du département. Les principaux champs de spécialisation offerts par le département sont les suivants :

- Développement économie et croissance,
- Econométrie,
- Economie financière,
- Economie de l'information,
- Economie internationale,
- Economie mathématique,
- Economie publique,
- Economie du transport,
- Economie du travail et des ressources humaines,
- Organisation industrielle.

## II-2-2- LE CONTENU DES PROGRAMMES

La notion du programme est l'un des concepts les plus insaisissables et dont le sens varie selon celui qui l'utilise. On prend l'expression dans une acception étroite pour désigner le plan de connaissances à assimiler, et il implique la définition des buts du contenu et des modes de transmission ainsi que celle de l'évaluation des résultats <sup>(28)</sup>.

Le programme n'est pas réduit à un ensemble de sujets et de disciplines ordonnées, mais il implique toute une série d'activités qui forme ce qu'il est convenu d'appeler "la face cachée du programme". Le but essentiel de l'enseignement supérieur dans le domaine économique est de donner aux étudiants les qualités de rigueur, de méthodes et d'honnêteté intellectuelle dont ils auront besoin pour agir.

### a) Le caractère général des programmes

L'enseignement des sciences économiques au Maroc traverse une crise de restructuration et de conceptualisation. Ces dernières années, les économistes se sont réveillés sur les nombreuses lacunes que comportaient les programmes enseignés et sur l'avance prise par les sciences économiques. Les économistes français, par exemple, ont subitement pris conscience de toute la distance qui les sépare de leurs homologues anglo-saxons d'un véritable mode du chiffré, du sériel, de modélisation, etc. L'économie politique générale est bannie comme étant un discours général. Alors qu'aujourd'hui on cherche à utiliser les techniques modernes de l'analyse économique. Le troisième cycle marocain reste tributaire d'un enseignement classique de type économie générale.

Les programmes d'enseignement général occupe une place de choix dans la Faculté marocaine. A la différence de ce qui se passe ailleurs, la conception de ces programmes dépendait de nombreuses influences qui semblent contradictoires. Elle fait souvent intervenir un certain nombre de notions assez vagues. La forme et le contenu de l'enseignement universitaire à caractère général suscitent de nombreuses controverses : On

---

<sup>28)</sup> Hida TABA, Curriculum développement : theory and practice, New-York Brace and World, 1962

va ainsi jusqu'à lui demander de préserver la culture à la langue locale, etc. L'âge des idées générales est révolu.

La question fondamentale qui se pose est la suivante : Une fois entré à la Faculté quel enseignement reçoit l'étudiant? (29).

La Faculté prétendait donner une culture générale associant dans les premières années les mathématiques, les statistiques, il s'agissait de pallier les insuffisances de la formation dispensée.

Cette formation générale, ultime héritière d'une tradition d'éducation des années 1950-1960, est ébranlée d'abord par l'afflux des étudiants, ensuite par les exigences de la spécialisation scientifique (30).

#### b) La défaillance méthodologique

L'état actuel des programmes dans lesquels les aspects méthodologiques occupent une place marginale permet à l'étudiant d'acquérir tous ses grades universitaires tout en ignorant les outils de base d'analyse économique. Cependant le but est de doter les étudiants d'outils "d'analyse, de capacité d'élaboration, de réflexion et d'invention, avec l'irruption de tous les contenus "collatéraux".

Les raisons de cette carence s'expliquent par la nature du programme au niveau des trois cycles. Ils nécessitent une formation préparatoire et approfondie concernant les fondements et les techniques méthodologiques et une refonte sinon une restructuration profonde. Il y-a une quasi-absence de matière qui aborde les techniques et les normes opérationnelles nécessaires à un travail de recherche. Rares sont ceux qui travaillent sur dossiers, sur fichiers, .etc. Plusieurs questions restent en suspens sous prétexte

29) - سلسلة علوم التربية : البرامج والمناهج من الهدف الى النسق ، مقارنة نسقية لتحليل وتباعد الانظمة التربوية والبرامج الدراسية من الاهداف الى التقييم تأليف عبد العزيز الغرضاف. يوليو 1990 ، مطبعة فضالة

30) Culture et mutations sociales, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines II, Casablanca, 16-19 mars, 1988, édition Okad, Rabat, 1990.

qu'elles relèvent du domaine de la philosophie : qu'est ce qu'une problématique? Comment l'élaborer? Qu'est ce qu'une hypothèse de travail? Comment la concrétiser? etc

Le discours sur la méthode constitue l'unique point de l'ordre du jour des séances d'inauguration et de clôture des cours magistraux et des travaux dirigés tel l'hymne national et la lecture du Coran au début et à la fin des émissions télévisées.

Les difficultés que rencontre le développement de ces outils tiennent les unes à la structure même de l'enseignement universitaire en vigueur, les autres au manque de personnel marocain spécialisé. il faut signaler aussi l'insuffisance de l'équipement.

### **c) Les travaux dirigés**

L'enseignement universitaire peut-être dispensé d'un grand nombre de manières différentes, depuis le cours magistral auquel assistent plusieurs centaines d'étudiants jusqu'aux travaux dirigés.

Il y a cependant une distinction fondamentale entre les cours magistraux et les travaux dirigés. Dans ces derniers, les étudiants peuvent et doivent, théoriquement, y participer activement; il s'agit d'une distinction entre l'enseignement centré sur l'étudiant et celui qui est centré sur le sujet.

Les travaux dirigés peuvent renforcer les cours magistraux en revenant sur certains points et en focalisant des difficultés que les étudiants ont à comprendre le sujet de la conférence. D'autre part, ils peuvent prolonger le cours magistral en amplifiant aux étudiants la même manière ou d'une manière différente et moins rigide. Il est possible aussi que les travaux dirigés soient indépendants des cursus. Les travaux dirigés peuvent également servir à inculquer les techniques des notions de mathématiques, statistique, comptabilité, etc d'une manière plus adéquate que les exposés et les cours magistraux qui sont axés sur la théorie.

Les travaux dirigés, en fin de comptes doivent servir à donner des orientations pour ce qui est des méthodes de travail et de recherche. Ils

remplissent théoriquement plusieurs fonctions où l'animation et l'orientation , servent de support à l'analyse méthodologique.

ces fonctions ne sont pas remplies et ceci pour plusieurs raisons:

- La non coordination entre les enseignants d'une même discipline et entre les cours théoriques et les travaux dirigés. L'absence de coordination entre les enseignants chargés des travaux dirigés . Ces contacts peuvent être une occasion d'échange d'avis et des propositions concernant les méthodes les plus adéquates et les plus utiles pour les étudiants .La méthode la plus répandue paraît celle des exposés ,malgré ses avantages présente un certain nombre de limites techniques tenant généralement à l'encadrement et à l'orientation des étudiants pour une meilleure préparation des exposés.

- Les travaux dirigés se déroulaient en l'absence de coordination avec les cours magistraux.

- L'absence d'une homogénéité des objectifs des travaux dirigés.

- L'insuffisance du temps réservé aux travaux dirigés,

- le régime des examens perturbe le déroulement normal des travaux dirigés et risque de les reléguer au second rang.

#### **d) La place de l'économie marocaine.**

Depuis l'indépendance politique du Maroc et malgré les réformes pédagogiques, les programmes enseignés donnent à l'économie marocaine une place de second rang .Aussi quelques enseignants ont-ils dû rectifier le tir et s'astreindre à une vision économique renouvelée qui tient compte de l'optique nationale.

Il semble que les matières enseignées et les manuels utilisés sont branchés en grande partie sur les théories et politiques inspirées des problèmes des autres pays, particulièrement ceux développés. Les matières de l'histoire économique, la théorie de la croissance, de la monnaie, des problèmes de la croissance, relations économiques internationales, l'éclairage théorique et sa conceptualisation leur sont intimement liés.

On constate un décalage entre les connaissances acquises par les étudiants et la réalité économique et sociale du Maroc. La relation entre ces connaissances et leur environnement économique, social et culturel n'est pas perçue. Ce qui s'est représenté sur le développement économique du pays, et l'aspect pratique du savoir et de la recherche.

#### e) Les études sur le terrain

Il semble que le programme enseigné à la Faculté laisse beaucoup à désirer. On peut facilement constater qu'il n'a pas été tenu compte de la réalité. En plus de son caractère général marginalisant les études sur l'économie marocaine, le département, jusqu'à une date récente, n'était pas spécialement orienté vers la gestion des entreprises. Le souci de familiariser les étudiants à la réalité économique locale (à travers notamment des stages, des études et des enquêtes sur le terrain etc..) se limitait à la rédaction d'un mémoire de fin d'études dont le rôle principal est l'initiation à la recherche. C'est en 1984 qu'une option gestion des entreprises a été mise en oeuvre à côté des autres options. C'est en collaboration avec l'Université de Lyon 2 (France) que la Faculté a créé le groupe I (Gestion des entreprises : Monnaie et Banque) et le groupe II : Les Petites et Moyennes Entreprises). Après un succès qui n'a pas duré, l'expérience rencontrait plusieurs obstacles, depuis l'année universitaire 1990-91, 40 % seulement des étudiants ont effectué un stage et les autres adoptèrent la forme classique des rapports et mémoires.

L'étudiant chercheur a besoin en plus d'une formation théorique solide d'aller sur le terrain à la recherche du vécu, à la découverte d'une société peu connue à présent <sup>(31)</sup>.

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (Sfax Tunis) <sup>(32)</sup> pour ne prendre que cet exemple, assure deux types de formation, une

<sup>31)</sup> N. EL AOUI, "la recherche de la recherche" in : Revue Lamalif, n° 145, 1983, p.p 38-42.

<sup>32)</sup> Centre National de la Recherche Scientifique, Centre Régional de Publication Toulouse, Ouvrage collectif coordonné par Marie Paul BRUGNES, Universités et développement urbain dans le tiers-monde : Etude comparée de Fès (Maroc), Merido (Venezuela), Morrelia (Mexique), Sfax (Tunisie), édition C.N.R.S, Paris, 1989.

générale dans les filières dites moyennes en quatre ans et une autre formation plus spécialisée et professionnalisée.

Les formations générales se répartissent entre les sciences économiques (40%), la gestion (40%) et les méthodes quantitatives appliquées (20%). Les formations spécialisées comprennent par ordre d'importance: la gestion comptable (33%), l'informatique appliquée à la gestion (29%), la gestion financière (24%), la gestion de production et la gestion commerciale (33).

La Faculté dispose en plus de centres de recherches dans quatre domaines : gestion, économie du développement, économie spatiale, informatique. Ces centres sont constitués essentiellement des équipes d'enseignants-chercheurs faisant participer des étudiants.

Les centres de gestion et d'économie du développement ont organisé des colloques internationaux, le centre d'économie spatiale publie un tableau de bord régional qui regroupe toutes les données économiques du gouvernerat de Sfax.

### III : FONCTIONNEMENT DU CHAMP UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE LES ACTIONS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.

On essayera d'analyser le fonctionnement du champ scientifique dans le but de déceler, d'une part les déterminants proprement scientifiques, et d'autre part les déterminants sociaux du champ universitaire. Il est théoriquement comme nous l'avons vu, un espace objectif de jeu où se trouvent engagés des enjeux scientifiques.

---

33) Universités et développement urbain, .....p. 41

### III-1 : LES PRATIQUES SCIENTIFIQUES

Le champ économique de pratiques scientifiques est théoriquement un lieu où se manifeste une lutte de concurrence <sup>(34)</sup> qui a pour enjeu spécifique le monopole de l'autorité ou de la compétence scientifique <sup>(35)</sup>.

Cette lutte, par laquelle chaque acteur cherche à imposer la valeur de ses produits et sa propre autorité de producteur légitime, a en fait pour enjeu le pouvoir d'imposer la définition de la science par la délimitation du champ des problèmes économiques, des méthodes et des théories considérées comme scientifiques <sup>(36)</sup>, la plus conforme à ses intérêts spécifiques, c'est-à-dire la mieux faite pour lui permettre d'occuper en toute légitimité la position dominante en assurant la position la plus haute dans la hiérarchie des valeurs scientifiques <sup>(37)</sup> aux capacités scientifiques dont il est le détenteur à titre personnel ou institutionnel.

Les dominants sont ceux qui parviennent à imposer la définition de la science qui consiste à avoir, être et faire, ce qu'ils ont ou ce qu'ils font.

---

<sup>34)</sup> Cette concurrence est supposée pure et parfaite des idées, on verra par la suite que cet état n'est jamais atteint même dans les pays où les enjeux de la compétition jouent presque pleinement.

<sup>35)</sup> La compétence scientifique veut dire la capacité de parler, d'agir légitimement en matière scientifique qui'est socialement reconnue à un acteur par des concurrents. La question qui se pose est de savoir quels critères peut avoir cette reconnaissance.

L'autorité scientifique veut dire prestige, reconnaissance, célébrité, etc.

<sup>36)</sup> Pendant les années 1960 et 70, le sous-développement, la dépendance, l'échange inégal, l'impérialisme sont des problèmes reflétant la réalité du paradigme dominant qu'est celui du marxisme Avec les débuts années 1980, la privatisation, la rentabilité, le marché...;;sont autant d'éléments du paradigme néo-libéral.

<sup>37)</sup> Deux principes de hiérarchisation des pratiques scientifiques sont à distingues et qui occupent le centre de la réflexion épistimologique :

1°) confère la primauté à l'observation et à l'expérimentation donc aux dispositions et aux capacités correspondantes.

2°) privilégié la théorie et les intérêts scientifiques corrélatifs.

Nous essayerons de voir comment l'existence ou l'absence d'une compétitivité sert à avancer ou reculer l'activité scientifique dans le champ des sciences sociales et économiques en particulier. Toutefois, il faut signaler que la compétitivité ne se focalise pas seulement autour des aspects matériels; il n'y a aucun lien entre la qualité de la performance professionnelle du scientifique et les récompenses matérielles qu'il perçoit.

Mais la compétition ne doit pas être rattachée à l'acquisition du bien être ou au pouvoir politique (38). "La recherche du prestige peut causer un conflit entre le but de la science et le but du scientifique" (39), d'autant plus que ce dernier peut être sujet à des pressions sociales appréciables ou compétitives.

Le désir de réussir est très important, mais la trajectoire de son acteur a quelques particularités, son travail et la nature de son activité impliquent le besoin de reconnaître les valeurs des produits réalisés par les autres appartenant au même champ de recherche, lesquels sont aptes à saisir son travail et à juger ses mérites (40).

Par conséquent, il reste, pendant toute sa vie dépendant des opinions favorables de la part des autres éminents scientifiques. Parfois, la définition qu'on donne au champ scientifique et de la scientificité, se confond avec certains paramètres d'ordre politique ou idéologique, c'est le cas par exemple de l'engagement politique et la compétence scientifique (41). Théoriquement, la compétition et le prestige affectent son futur succès, il doit se battre pour avoir de bons résultats et pour évoluer dans sa carrière. Il faut signaler aussi le rôle de la réputation de

---

38) F. REIF, "The competitive world of the pure scientist", in : *Science*, 15 décembre 1961, Nombre 3494, volume 134

39) F. REIF, " the competitive....., p.1957.

40) La soutenance est assimilée au lieu de discussion et de jugement des travaux résultat d'une recherche.

41) La compétence scientifique est assimilée parfois à l'engagement politique, plus particulièrement de tendance gauchiste.

l'université ou de la Faculté vécue et qui lui a d'ailleurs facilité l'accès à l'Université (42).

Le comportement privilégiant les produits des "industries" universitaires étrangères véhicule une condition qui est devenue dominante, laquelle n'est théoriquement, ni nécessaire, ni suffisante pour franchir les frontières du champ universitaire (43).

La mobilité professionnelle du chercheur dépend dans un certain sens, de la réputation qu'il a acquis. Cette position est plus apparente quand il veut sécuriser son premier travail ou changer de position (44), sans négliger encore une fois certaines fonctions qu'il devrait remplir dans la hiérarchie académique, atteindre des postes administratifs (45). En plus, le prestige aide à attirer autour de lui les étudiants les plus brillants principalement ceux qui préparent la thèse de 3<sup>ème</sup> cycle ou d'Etat, il influencera peut être par sa nomination les autres éminents scientifiques, des honneurs ou des distinctions spéciales (46), comme il peut le mener à être invité à certains congrès, conférences ou colloques, ou à joindre une autre Université comme professeur vacataire ou finalement le conduit à être un consultant industriel bien rémunéré.

---

42) Le champ économique national est structuré en blocs (segments) représentant des Universités étrangères (Grenoble, Paris, Bordeaux....) et nationales.

43) Parmi les critères selon lesquels on intègre le champ, il faut signaler, entre autres, l'engagement politique, ce qui fait que le champ scientifique est un espace structuré, par des enjeux d'ordre politique. Le nouveau entrant doit être associé à des scientifiques de réputation, il est essentiel pour lui d'avoir des scientifiques éminents qui commenteront positivement et son travail.

44) Le passage d'une institution qui a un grand prestige à une autre qui a moins de prestige est plus facile que l'inverse.

45)

46) Exemple de ces distinctions ou nominations: être un chef de département la sélection pour servir comme exemple un haut responsable d'une organisation scientifique, etc.

Enfin, une personne prestigieuse est susceptible d'adhérer à une institution très connue et susceptible d'obtenir des fonds additifs. Il y a une relation circulaire entre le prestige individuel et celui des institutions. Les institutions qui possèdent une bonne réputation attirent des individus distingués qui par leurs présences donnent du prestige à l'institution.

Par ailleurs, les formes assumées par la compétition sont déterminées aussi bien par la nature de la discipline scientifique que par le caractère de l'institution. Le scientifique s'efforce de faire la recherche qu'il considère comme importante. Il veut que son travail soit intéressant pour les autres, pour se faire la priorité de devenir un facteur crucial (47).

Un autre élément de la compétition est celui de la publication(48). Théoriquement faire une contribution scientifique importante est un moyen qui permet d'obtenir une reconnaissance pour continuer à attirer l'attention, il faut que le chercheur publie le plus de travaux, atteigne et assiste aux différentes réunions scientifiques et fasse beaucoup de conférences sur ses travaux, bref il faut qu'il marque scientifiquement sa présence. La publication en grand nombre est associée à une expression familière entre les membres des Facultés (principalement celles des pays à innovation maîtrisée): "publier ou mourir" (49), cette phrase illustre bien le poids de la compétitivité sur les jeunes chercheurs. Dès lors, l'homme scientifique en écrivant légitime son statut et gagne en statut, tout comme publier pour lui c'est faire peu ou pour acte de candidature à la reconnaissance.

---

47) A cet effet le choix même des thèmes de recherches est influencé par les choix économiques actuels.

48) Ce qui n'est pas le cas dans la majorité des pays à innovation non maîtrisée.

49) La vulgarisation est un devoir des chercheurs vis à vis de l'opinion publique, ainsi qu'une condition essentielle de l'information correcte du public qui doit avoir une conscience aussi précise que possible des directives générales qu'il donnerait à la politique scientifique (s'il y en a une). Par conséquent, exception faite d'une poignée de chercheurs, la diffusion, de la connaissance est ordinairement inspirée d'un appétit de publicité ou de simple goût de lucre.

La promotion dépend de la réputation que le chercheur s'est faite grâce à ses publications. La publication des résultats de recherche nécessite l'existence d'un support remplissant cette exigence scientifique. La revue de la faculté de droit de Rabat a été créée pour servir cet objectif. A cet effet, il n'a plus besoin d'établir une très longue recherche avant de la publier, il lui suffit de publier à chaque fois des notes sur un sujet dès qu'il obtient un résultat publiable. La peur que quelqu'un d'autre le face avant lui le poursuit constamment <sup>(50)</sup>.

Théoriquement, la compétitivité décrite ci-dessus affecte sans doute le fonctionnement de la recherche scientifique. Le système de prestige aide à maintenir des hauts standards d'accomplissement qui reflètent le jugement collectif des chercheurs. Le prestige accompagne ceux qui ont effectué des travaux importants.

Les champs spécifiques (domaines d'intérêts) d'activités dans les sciences économiques deviennent une mode non parce qu'ils sont nouveaux et différents, mais parce qu'ils conduisent à la contribution des "principes scientifiques". La compétitivité, sous ces conditions, encourage la continuité de l'exploration active et rapide ainsi que l'exploitation de nouvelles investigations.

Dans un autre sens, l'atmosphère de la compétitivité a ses effets sur le comportement du chercheur. Elle le soumet à des appréciations. Mais à part cet effet psychologique, il y a aussi une certaine influence sur le travail de recherche émanant du conflit entre le besoin du travail scientifique propre et la pression de la compétitivité. Pour lui, elle est le fruit d'un conflit entre les principes hérités de la science et les principes subjectifs.

Les jeunes chercheurs se trouvent par là dans une position vulnérable puisqu'ils devraient se faire une réputation le plus vite possible.

D'autres conflits peuvent être enregistrés : il est impératif dans le domaine de la science que la connaissance et les idées appartiennent à tout le monde, et qu'elles soient partagées et utilisées par tous les

---

<sup>50)</sup> La découverte d'un résultat se confond parfois, avec la possibilité d'avoir un document supposé confidentiel.

scientifiques, l'absence d'une communication complète peut arrêter ou retarder le progrès scientifique.

Par ailleurs, au Maroc, l'ancienneté est un autre critère pour se positionner au sein du champ universitaire et qui élimine toute évaluation et tout contrôle de ce que chacun fait et devrait faire.

Les travaux de recherche universitaire sont le résultat de la préparation d'un diplôme ( D.E.S., doctorat d'Etat)., contrairement au cas des pays à innovation maîtrisée où "la grande majorité des enseignants considèrent la recherche comme la pierre angulaire de leur carrière. s'ils n'accomplissent pas eux mêmes de recherches de grande portée, ils ont besoin de celles de leurs collègues. Il est certain que, dans l'Université américaine, la productivité de la recherche conditionne la rémunération et la carrière de presque tous les enseignants" (51).

### III-2 : LES ACTIONS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Nous allons maintenant analyser le type des chercheurs disponibles et leurs compétences. Il faut savoir qui fait de la recherche?, quels sont les antécédents sociaux et universitaires des chercheurs?, quelles sont leurs compétences? et où ont elles été acquises?

Ces questions aident à déterminer la qualité, la richesse, la profondeur et la portée de la communauté de recherche en sciences économiques.

L'enseignant-chercheur, comme il ressort des textes législatifs, exerce un certain nombre d'activités liées à sa situation d'enseignant chargé de l'encadrement scientifique et pédagogique des étudiants d'une part, et en tant que chercheur de par cette activité et l'encadrement de travaux de recherche d'autre part. certaines tâches d'ordre politique et/ou social influencent d'une manière ou d'une autre la conception et le fonctionnement des activités de recherche.

---

51) O.C.D.E., Quel avenir pour les Universités?, Paris, 1987, p.64.

### III-2-1 Les préoccupations de recherche

Ce paragraphe tentera d'étudier un certain nombre de pratiques sociales qui entourent les résultats de recherches et qui ont un impact direct sur leur production et de préciser comment les facteurs extra-scientifiques affectent cette production.<sup>(52)</sup>

#### a) L'organisation du travail

La majorité sinon la totalité de nos chercheurs continue à travailler dans un cadre individualiste. Le résultat est que chaque chercheur doit accomplir le pénible cheminement solitaire de la pratique ingrate de la recherche.

Dans un sens, il est possible de considérer que l'efficacité de la recherche ne dépend pas tout simplement de la disponibilité générale des chercheurs, mais du temps effectif de la recherche tout à fait exclusif du temps de travail. Il convient dès lors de distinguer entre période de recherche et temps effectif de celle-ci. La période de recherche est l'espace temporel séparant le début de la fin de cette dernière. Dès lors, si l'on considère le temps effectivement consacré à la recherche comme "l'input" nécessaire à la production, il est normal que "l'output" obtenu par le chercheur sur une période donnée reflète la qualité de cette production. Par conséquent, le chercheur dit Michel MOLITOR "peut avoir un projet scientifique élevé (par exemple s'il définit sa carrière exclusivement à partir de la recherche) ou faible (la recherche est considérée comme un moment dans la carrière)" <sup>(53)</sup>. Cependant, ne sachant où aller pour découvrir l'île de ses ambitions, notre chercheur navigateur s'embarquait jusqu'ici au hasard sur un navire le conduisant vers une destination inconnue. Pour lui ignorance était synonyme d'indifférence parfois il définissait la durée de sa carrière avant le départ, parfois il décidait de l'interrompre lorsqu'il découvrait l'île enchantée, jamais il ne définissait logiquement les étapes de son voyage prenant ainsi le risque de ne savoir accoster une des rives hospitalières.

---

<sup>52)</sup> Terry SHIN, " Hiérarchies des chercheurs et formes des recherches ", in: Revue Actes de la recherche en sciences sociales, n°74, septembre 1988.

<sup>53)</sup> Michel MOLITOR, "chercheurs.....", p.41.

### **b) L'Encadrement**

En plus de l'inexistence d'une infrastructure requise au sein de l'Université, s'ajoute encore une fois le problème de l'encadrement c'est-à-dire le temps réservé pour diriger les étudiants chercheurs.

L'encadrement ne consiste pas à donner un sujet et assister à la soutenance, mais de guider, au fur et à mesure et régulièrement, un travail de recherche qui nécessite des séances d'organisation sous forme de séminaires (au cours de chaque semaine) pendant toute la période de recherche.

Il semble que la caractéristique principale soit l'insuffisance ou l'absence de contact entre l'encadrant et l'étudiant chercheur pour orienter judicieusement les volontaires enthousiastes vers une action à la mesure des besoins de la science et de leur appétit d'héroïsme, et de créer un espace et des actions de recherche qui pourraient se faire par : \* L'élaboration d'un esprit de recherche, \* la Constitution de groupe de recherche, \* la réalisation d'enquêtes et des travaux sur le terrain.

Or, malgré le manque ou l'inexistence des spécialistes, il arrive souvent que l'on travaille sur tous les thèmes de recherche quelque soit leur nature. On travaille sur le textile, l'emploi rural, le travail de la femme, la religion, etc, le résultat n'est positif qu'administrativement, mais scientifiquement il laisse à désirer. On peut, également signaler la quasi-absence de débats autour des travaux soutenus en vue d'en développer une appréciation critique; rares sont les travaux qui ont suscité un débat.

Il serait souhaitable, compte tenu des remarques soulevées par les membres du jury au moment de la soutenance, que chaque membre prépare une note sous forme de rapport écrit que l'on joint au travail avant qu'il soit définitivement déposé et classé dans les rayons des bibliothèques et particulièrement ceux de la Faculté.

### **III-2-2 LES ACTIONS PEDAGOGIQUES**

De prime abord, il faut savoir dans quelle mesure l'enseignement et la recherche sont-ils indispensables l'un à l'autre.

Derrière cette question, on trouve des éléments permettant de déceler les intérêts qui transparaissent l'idée que la recherche fait intrinsèquement partie de la notion même de l'Université.

Dans les activités d'un enseignant chercheur, le temps indispensable à la préparation et au renouvellement des enseignements suppose, que soit accompli individuellement ou en équipe, une recherche de veille qui est une mise au courant du dernier état des connaissances, il s'y ajoute normalement le temps consacré à la conduite des travaux des futurs chercheurs.

De même, les enseignants se trouvent face à une nécessité qui consiste à améliorer leur savoir, leurs compétences et leurs connaissances pédagogiques pour l'enseignement de leur matière, et c'est là un aspect capital du rôle que les Universités peuvent jouer dans la formation des enseignants.

### III-2-3 LES AUTRES ACTIONS : LES ZONES D'INFLUENCE

Certaines conditions inhérentes au chercheur influencent plus au moins son activité. Parmi celles-ci, on peut avancer :

#### a) La neutralité du chercheur

Au cours de son parcours, le chercheur fait appel à des bases théoriques qui, parfois, influencent non seulement l'élaboration des hypothèses du travail mais aussi le choix du sujet et de la méthode à suivre. Il est difficile à ce propos de parler d'une neutralité absolue, mais ce que nous entendons par neutralité c'est le fait de s'éloigner du préalable et des intérêts personnels.

La liberté de recherche n'aurait de sens que si elle se traduise par le maintien de l'ambition scientifique, qui est abandonnée au profit de pures pratiques commerciales. Cela ne veut-il pas dire que l'on préconise un retour à la tour d'ivoire de l'économiste académique?.

**b) L'appartenance politique, sociale et culturelle du chercheur**

L'appartenance politique, sociale et culturelle du chercheur joue un rôle important dans le choix des sujets, des hypothèses ainsi que le choix des échantillons à étudier, bref dans le déroulement de la recherche. Parfois on confond compétence scientifique et pratique politique. En effet, l'indifférenciation entre recherche scientifique et pratique politique est le modèle dominant des années soixante et tout au long de la décennie soixante-dix (53\*).

Certains universitaires investissent en dehors de l'Université des positions de pouvoir dans l'appareil de l'Etat. En effet, une partie des intellectuels universitaires se trouve ainsi neutralisée en devenant de fidèles serviteurs de l'Etat .

Il semble qu'il est difficile pour le chercheur d'échapper à l'idéologie de son milieu social, culturel et politique. En effet, pour certains, la surpolitisation de l'Université ne favorise pas le climat de sérénité nécessaire à la production scientifique dans la mesure où le pouvoir, en se défendant, gère l'autonomie de l'Université. Celle-ci est sollicitée par les uns et les autres dans le cadre de stratégies de pouvoir où les préoccupations scientifiques sont subordonnées à une surenchère qui fait feu de tout bois sur tous ceux qui ne reconduisent pas le discours militant (54).

**c) La volonté de s'engager :**

La science est fondée sur la liberté du risque, et les savants, disait Vladimir KOURGANOFF, sont tous des Christophe COLOMB. Le milieu , l'instruction, les facteurs sociaux extérieurs à la volonté jouent un rôle capital dans la formation de la volonté des chercheurs.

---

53\*) Abdellah SAAF, *Savoir et politique au Maroc*, Société Marocaine des Editeurs Réunis, 1991, p30

54) Paul N'DA, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique Noire*, édition l'harmattan, Paris, 1987

En effet, quelque soit l'appréciation que l'on puisse porter sur les concepts de recherche que les chercheurs adoptent, l'analyse de leurs comportements (préoccupations extra-universitaires) enrichit singulièrement notre connaissance du jeu scientifique qui est pratiqué au Maroc.

C'est justement le cas d'un certain nombre d'enseignants qui se donnent à certaines activités d'ordre pédagogique qui privent l'enseignant d'un temps nécessaire pour effectuer des recherches, une activité qui s'inscrit également dans la ligne de son activité d'enseignement. Comme c'est le cas aussi des activités politiques, il risque de reléguer l'activité de recherche au second rang.

On peut avancer que, compte tenu de l'inexistence d'une infrastructure d'accueil au sein de l'Université, les enseignants-chercheurs cherchent les opportunités de travail (projet d'étude, bureau d'étude, projet personnel, spéculation, vacation, ..etc) à l'extérieur.

Les chercheurs absorbés par autre chose pour assurer leur vie ou leur survie n'ont que peu de temps à consacrer à la recherche et à la remise en cause des fondements de leur discipline. De plus, le souci légitime de préserver son gain pain ou sa perspective d'avancement, l'amène à faire taire ses doutes et à se raccrocher à l'espoir, d'un jour, toutes les petites pièces de puzzle sur lesquelles il travaille, s'assembleront logiquement pour former un ensemble compatible avec la réalité, et ainsi jusqu'à ce que cet espoir lui même s'évanouisse.

En plus des intérêts inhérents au champ scientifique et à l'esprit de recherche, on peut dire que les chercheurs et les intellectuels d'une manière générale possèdent et défendent des intérêts propres définis par la structure du champ politique et idéologique global (55), intérêts d'autant plus puissants et stimulants que la structuration de ce champ global a nécessité des "lutttes interminables de leur part". Certains intellectuels luttent pour imposer leurs oeuvres, pour accéder au réseau des médias, aux instances de légitimation et respect mutuelle..., pour défendre leur image social, pour conquérir d'un statut économique particulier, de crédits de

---

55) Mohamed TOZY, *Champ politique et Champ religieu au Maroc : croisement ou hiérarchisation*, Mémoire D.E.S., F.S.J.E.S. de Casablanca, 1980

recherche ou de mission, ....etc. Il s'agit évidemment d'intérêts sociaux et non pas de simples "intérêts individuels et immédiats" (55\*)

Par ailleurs, la défense des intérêts propres au champ scientifique suppose en général un profond désintéressement personnel : la culture est désintéressée par définition.

Mais la lutte des groupes intellectuels pour promouvoir leurs intérêts propres est "toujours" subordonnée à celle qu'ils conduisent en faveur des "intérêts supérieurs des classes fondamentales dont ils dépendent organiquement".

De même, dans le cadre du rapport entre le champ scientifique et le champ politique, il est à noter que l'absence d'un champ scientifique structuré et aux dimensions plurielles concurrents et le rapport qu'il entretient avec un champ politique dominant (de gauche ou de droite) rend le chercheur dépendant.

Or, il n'y a de véritable communauté scientifique qu'à partir du moment où un groupe de personnes qui ont appris à parler un langage scientifique commun, parviennent à un jugement unanime sur la qualité des travaux et s'accordent sur l'intérêt pour la société des axes de recherches entreprises (56).

#### IV : L'OUVERTURE DE LA FACULTE : FREIN OU STIMULANT DE LA RECHERCHE?

Il est nécessaire tout d'abord de préciser certains termes du problème lié à l'ouverture, qui va s'ouvrir sur qui?. Pourquoi n'a-t-il pas été tenté d'opérer le lien entre l'université et son milieu socio-économique?

---

55\*) Mohamed ENNAJI "Une Science Sociale au Maroc : Pourquoi faire?", in : *Les Sciences Sociales dans et sur le Monde Arabe, Colloque* 20 et 21 décembre 1990, Institut du Monde Arabe, Paris, France

56) Mohamed CHIGUER, "Formation de l'économiste pour quel profil", in : *Revue économie et socialisme*, n° 1, janvier-mars, 1986, p 96

La Faculté en dehors de quelques tentatives d'ouverture est quasiment fermée. Elle n'a pas pu suivre et s'est montrée réfractaire au changement. Elle est restée dans sa tour d'ivoire, comme l'entreprise et l'administration n'acceptent pas de s'ouvrir sur cette Institution.

Pour certains enseignants-chercheurs, le besoin de l'intégration de l'université à la vie économique et sociale se fait sentir de contact plus étroit, plus fréquent, plus fructueux, de caractère tant officiel que personnels, entre les universitaires et les responsables de la vie politique et économique qu'il s'agisse des milieux gouvernementaux du secteur public ou des firmes privées. La participation des universitaires aux études et aux recherches effectuées par les entreprises et l'administration devrait ainsi être encouragée. Simultanément, il y aurait intérêt à ce que des économistes professionnels appartenant aux secteurs publics ou privés soient associés aux tâches d'enseignement. Ces contacts enrichiraient l'enseignement dispensé par l'Université et lui donneraient en même temps un caractère plus pratique.

Par conséquent, "on reproche d'ailleurs à l'Université d'être enfermée sur elle même et de former des cadres qui n'ont pas le profil qu'exige la marche du travail. C'est une formation à caractère générale qui n'exige pas la spécialité en temps que principe fondamental, en ce sens que la Faculté n'apprend pas à ses lauréats un métier et ne forme pas des hommes de terrain qui ont le goût pour le concret mais met l'accent sur un enseignement basé essentiellement sur la méthodologie, ce qui a donnée naissance à une séparation entre la théorie et la pratique" (57).

Cette absence du praxis s'explique selon Mohamed CHIGUER par la faiblesse du développement des forces productives et la dépendance technologique de l'économie nationale et aboutit inéluctablement à séparer la science de son application et risquerait de faire des institutions scientifiques locales de simples caisses de ressources.

Faut-il pour autant accuser l'Université d'être l'unique responsable de ce manque d'intérêt pour la recherche portant sur la gestion et le concret?

---

57) Mohamed CHIGUER, " Formation.....", p 97

La science dans les pays à innovation non maîtrisée n'est que rarement intégrée au système productif en tant que force productive.

Aux yeux des pouvoirs publics, l'Université et plus particulièrement la Faculté est considérée non comme un espace de créativité et d'innovation et parfois d'expérimentation mais un espace perturbant et perturbateur. La relation qu'ils entretiennent avec cette institution est marquée par des actions très timides voir même par une méfiance. En effet, la démocratisation des structures, l'élargissement et la modernisation des capacités de formation et de recherche sont les lettres mortes de la politique de l'Etat.

La place de la recherche scientifique est quasi absente dans le développement ce qui s'explique par le caractère techniciste du développement (transfert de technologie) et une aggravation de la dépendance étrangère, par conséquent les stratégies de développement adoptées excluent la recherche comme élément fondamental dans le développement (57\*)

Quoiqu'il en soit , malgré le dénigrement dont elles ont fait l'objet, la recherche et l'université ont relativement bonne presse dans l'opinion des chercheurs .

Au cour du plan quinquennal 1988-1992 (58) on a recensé 111 relations de recherche avec les différents secteurs productifs. elles se répartissent comme suit:

- 53 dans le domaine des sciences exactes et naturelles soit 47,75%.

- 2 dans le domaine des sciences humaines soit 1,8% ( répartis entre le département de la géologie et de l'anglais).

---

57\*) Abdelaziz BELAL, " Problème de la recherche économique dans les pays du tiers-monde ", in : Revue marocaine de droit et d'économie du développement, n° 1, 1982, p 11

58) Royaume du Maroc, Ministère de l'Education Nationale, Plan Quinquennal 1993-1997, Commission de l'enseignement supérieur universitaire, groupe de recherche scientifique, février, 1992.

- 15 dans les sciences juridiques, économiques et sociales soit 13,51%.

- 41 dans les filières scientifiques auprès des écoles et des instituts soit 36,94%.

En effet 85% des contacts relève des Facultés des sciences, les Ecoles et les Instituts.

Pour ce qui est des relations de l'Université avec les Instituts nationaux de recherche, elles sont au nombre de 266, elles se répartissent en 1990

225 relations dans le domaine des sciences;

5 relations dans le domaine des lettres et des sciences humaines dont presque 60% par le département de géographie;

16 dans le droit;

20 avec les Ecoles et Instituts

Avec l'extérieur, le nombre des relations des instituts universitaires marocains est environ 490 opérations réparties selon les domaines comme suit :

334 dans les sciences;

42, lettres et sciences humaines;

26, droit ;

88, ingénierie.

365 opérations ont été effectuées avec la France soit 74,95%, 69 avec les autres pays européennes soit 14,17%, 30 avec les Etats-Unis soit 6,16% ,10 avec les pays du Maghreb soit 2,05%, 13 avec les différents pays Africains et arabes soit 2,67%.

## CONCLUSION

A la lumière des développements qui précèdent, il est désormais possible de saisir les traits essentiels qui dominant le champ

universitaire marocain à savoir : l'existence d'un champ où se trouve engagés des intérêts autres que scientifiques, sa structure est influencée par des déterminants sociaux, politiques, idéologiques, morales et autres. Par ailleurs, des interrogations ont jailli et portent sur le produit de la recherche universitaire, ses moyens, .etc. Elles nous invitent, par conséquent, à aller plus loin dans le sens d'un approfondissement de l'analyse de la production scientifique en économie et du champ scientifique.

En effet, le champ économique des pratiques scientifiques est composé de plusieurs segments respectifs sous forme de domaines d'intérêts, il n'y a pas de spécialisation permettant à ce champ d'être vraiment segmenté pour que le chercheur s'y positionne. Ce n'est ni la compétence des instruments ni la pratique de la recherche qui créent des collectifs liés à un domaine d'intérêt particulier on peut être sensibilisé sans avoir la compétence ni la formation nécessaire pour l'investir il y a une sorte d'adaptation pour que les enseignants-chercheurs se positionnent au sein de ces domaines.

Puisqu'il n'y a pas d'enjeux de la recherche qui supposent l'existence au préalable de financement, d'un statut du chercheur, de contrat de recherche, la compétition et la concurrence restent sans signification . Parfois, il est difficile même de parler des enjeux de dialogue et de discussion. Il semble que la seule occasion par laquelle on peut relever une discussion est celle de la soutenance.

## Chapitre IV

Le Produit de la Recherche en Sciences  
Economiques au sein de la Faculté de Droit  
de Rabat : Un essai d'Analyse

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE IV :

### LE PRODUIT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES ECONOMIQUES AU SEIN DE LA FACULTE DE DROIT DE RABAT : UN ESSAI D'ANALYSE.

La recherche universitaire , par ses structures et ses produits, reflète l'image de marque de l'Université. L'analyse de la production scientifique est un autre critère d'appréciation de la recherche universitaire et par là de sa qualité. Nous allons nous limiter à une analyse statistique et thématique des travaux soutenus. Il s'agit d'identifier cette production et d'examiner ses caractéristiques. Dès lors la production des résultats de recherche qui constitue le travail essentiel des chercheurs, mérite qu'on lui consacre une étude à part, et ceci d'autant plus que la structure et la dynamique de ces résultats n'ont pas, jusqu'ici, fait l'objet d'analyses approfondies.<sup>(1)</sup>

Si la méthode suivie jusqu'à présent nous a permis de porter un éclairage sur les limites imposées à la recherche universitaire au Maroc, il convient maintenant d'évaluer la production en présence.

#### I : L'ANALYSE STATISTIQUE

Il semble que le travail de recherche qui mobilise beaucoup d'effort et de moyens au sein de la Faculté, est sans doute, celui du mémoire de D.E.S. et surtout de la thèse de doctorat d'Etat. En effet le nombre total des effectifs des étudiants auprès de la Faculté est passé de 8038 au titre de l'année 1984-85 à 9444 en 1987-88 dont 937 en troisième cycle avec 458

---

(1) - نور الدين العوفي : ملاحظات مقتطبة حول البحث الاقتصادي بالمغرب ، مجلة ابحاث ،

en premier certificat et 58 en deuxième certificat, et 10308 en 1989 dont 1698 inscrit en troisième cycle.

#### I-1 : LES MEMOIRES DE D.E.S.

Le nombre total de mémoires de D.E.S. soutenus auprès de la Faculté de 1960 à 1990, les trois départements réunis, est de 405 avec une moyenne de 13 soutenances par an.

Le Droit public vient en tête avec 139 soutenances soit 36,78 % du total, suivi du Droit privé avec 130 soutenances soit 32,09 % du total, et de l'économie qui vient en dernière position avec 116 soutenances soit 28,64 % du total.

En économie, une analyse par an, montre d'une part que le nombre maximal des soutenances est atteint en 1983 avec 20 soutenances, d'autre part le nombre moyen est de 3,7 par an.

Cent seize soutenances se répartissent dans le temps de la façon suivante:

- 14 pendant les années 60 (le nombre varie entre 1 et 4, la moyenne est de 1,4 par an).
- 24 pendant les années 70 (le nombre varie entre 1 et 5 avec une moyenne de 1 par an).
- 78 pendant les années 80 (le nombre varie entre 2 et 20 ce qui fait une moyenne de 9 par an).

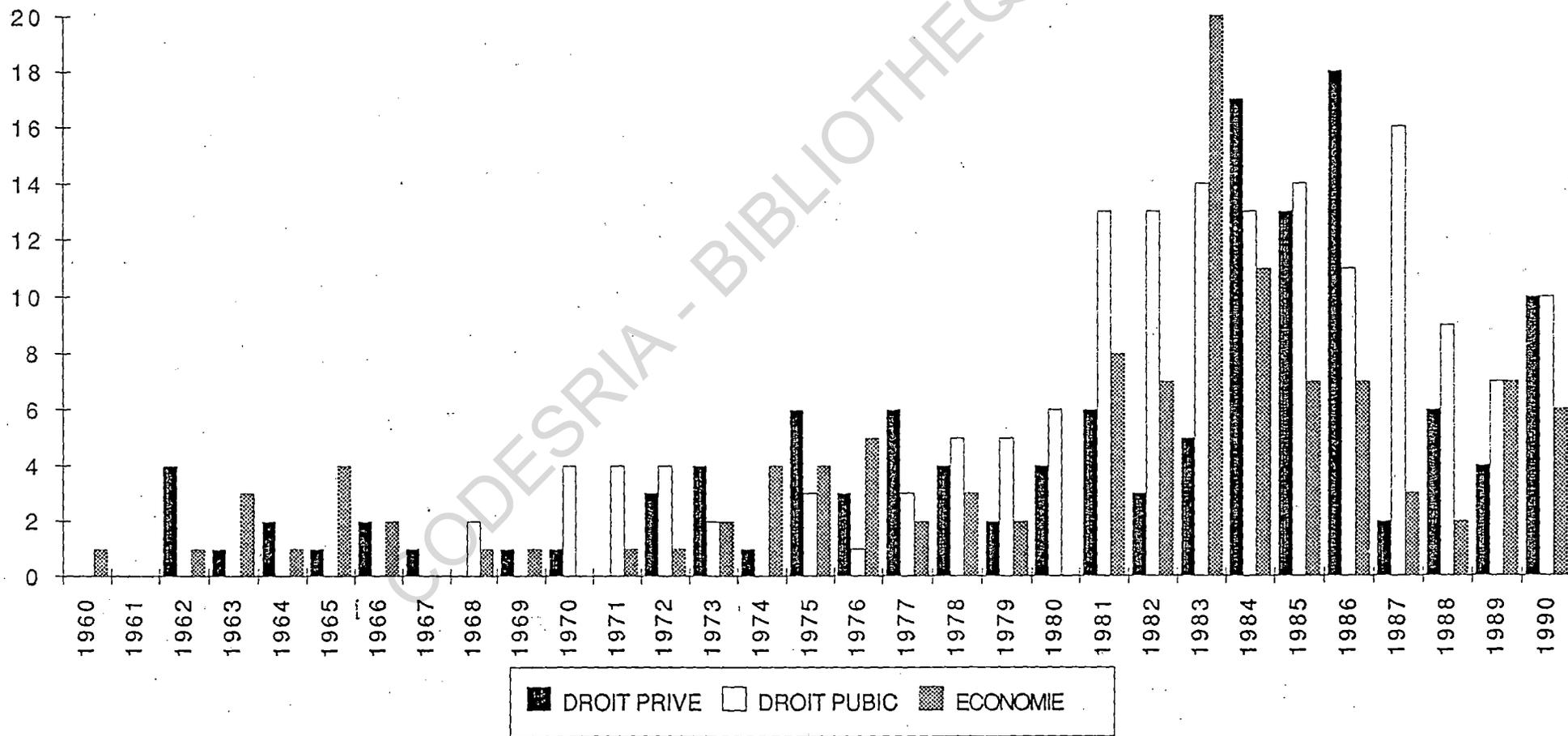
Il apparaît que le nombre de mémoires soutenus a bien progressé, il est multiplié par 1,71 au cours des années 70 et 5,57 au cours des années 80.

Rapporté à la date d'obtention du deuxième certificat, on constate que le décalage des soutenances dans le temps a joué l'effet boule de neige (cumulatif). A cet effet, le temps moyen consommé par le chercheur est de 5ans Il nous fallait 568 années pour soutenir 116 travaux.

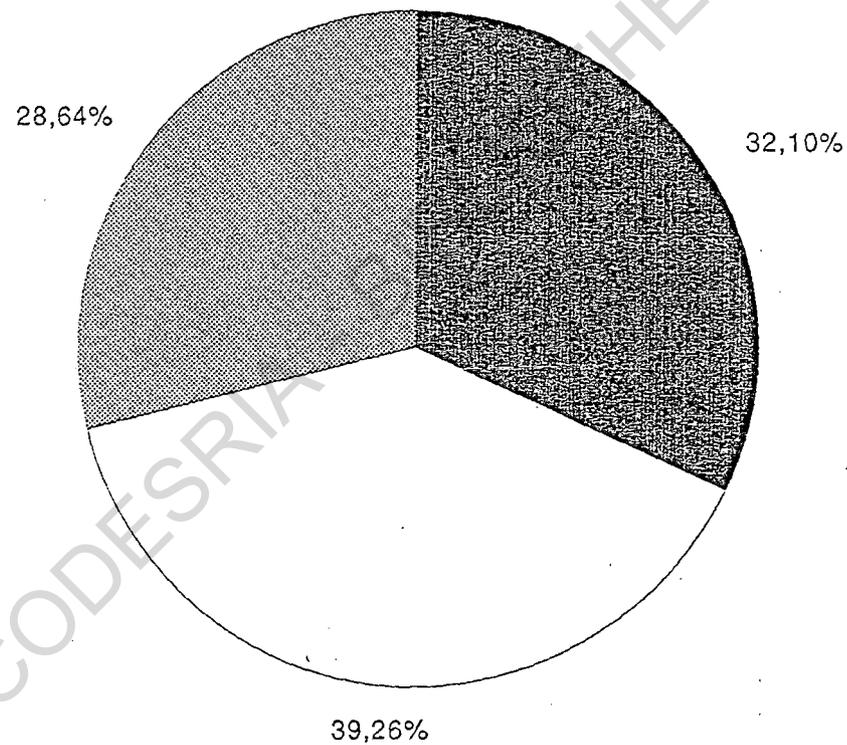
TABLEAU N° 16 : Le nombre des Mémoires de D.E.S. soutenus  
à la F.S.J.E.S. de Rabat de 1960 à 1990

	DROIT PRIVE	DROIT PUBIC	ECONOMIE	TOTAL
1960	0	0	1	1
1961	0	0	0	0
1962	4	0	1	5
1963	1	0	3	4
1964	2	0	1	3
1965	1	0	4	5
1966	2	0	2	4
1967	1	0	0	1
1968	0	2	1	3
1969	1	0	1	2
1970	1	4	0	5
1971	0	4	1	5
1972	3	4	1	8
1973	4	2	2	8
1974	1	0	4	5
1975	6	3	4	13
1976	3	1	5	9
1977	6	3	2	11
1978	4	5	3	12
1979	2	5	2	9
1980	4	6	0	10
1981	6	13	8	27
1982	3	13	7	23
1983	5	14	20	39
1984	17	13	11	41
1985	13	14	7	34
1986	18	11	7	36
1987	2	16	3	21
1988	6	9	2	17
1989	4	7	7	18
1990	10	10	6	26
TOTAL	130	159	116	405

GRAPHIQUE N° 10  
Le nombre de Mémoires de D.E.S. soutenus à la F.S.J.E.S. de  
Rabat 1960-1990

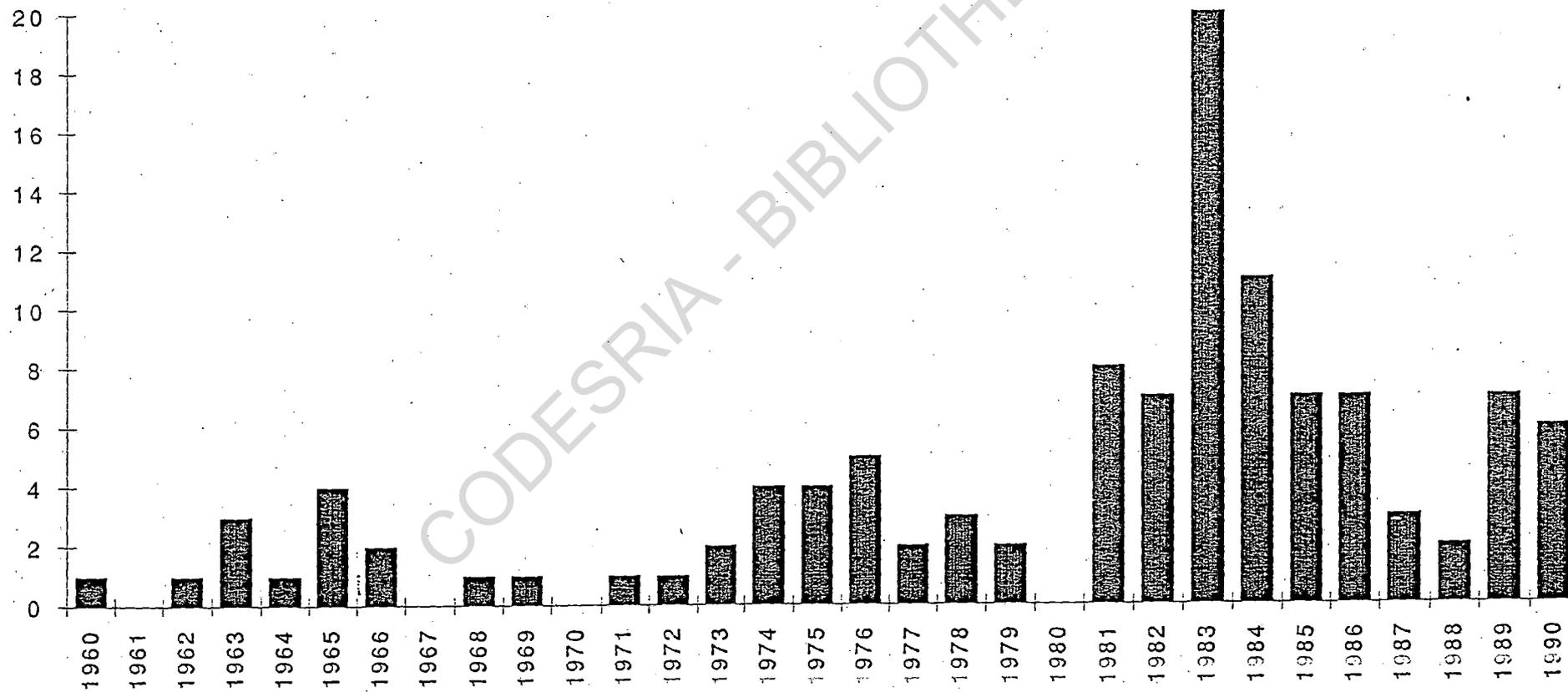


GRAPHIQUE N° 11  
Le nombre de Mémoires de D.E.S. soutenus à la F.S.J.E.S. de  
Rabat 1960-1990



■ DROIT PRIVE □ DROIT PUBIC ■ ECONOMIE

GRAPHIQUE N° 12  
Le nombre de Mémoires de D.E.S. soutenus à la F.S.J.E.S. de  
Rabat 1960-1990 ( section sciences économiques)



Aussi par exemple dans la promotion de 1980, en ne retenant que ceux qui ont déjà soutenus, 14 candidats ont pu soutenir jusqu'à 1990, deux en 1982, sept en 1984, un en 1985, un en 1986, le dernier en 1988.

## **I-2 : LES THESES DE DOCTORAT D'ETAT.**

Il ressort du tableau ci-après que le nombre total des thèses de doctorat est de 65 dont 33 relève du département du Droit public soit un taux de 52,30 % du total et 23 % émane du département de l'Economie ( en deuxième position contrairement aux mémoires de D.E.S.) soit 35,38 % et 9 revient au Droit privé, soit 13,85 % du total.

En économie , une analyse par an nous montre que le record des soutenances est atteint en 1987 (5 soutenances) et en 1990 (5 soutenances ). Le nombre moyen est de 0,74 thèse par an. De 1970 à 1990, le nombre moyen des soutenances est de 1,09 par an. Par ailleurs, pour soutenir 23 thèses, le temps consommé est de 179 ans ce qui fait en moyen 7,7 ans.

## **II : LES THEMES DE RECHERCHE.**

Interroger les travaux de recherche sur leurs préoccupations (domaines d'intérêt, aspects méthodologiques, etc ) est, sans doute, de grande importance . Certes toute recherche trouve sa justification dans une réalité concrète ou scientifique locale et/ou internationale, mais il n'y a pas de déterminisme logique qui affecte une telle recherche. Dès lors, on se demande s'il existe un ordre de priorité en matière de domaines ou de sujets de recherche. dans l'absolu, on peut répondre par le négatif.

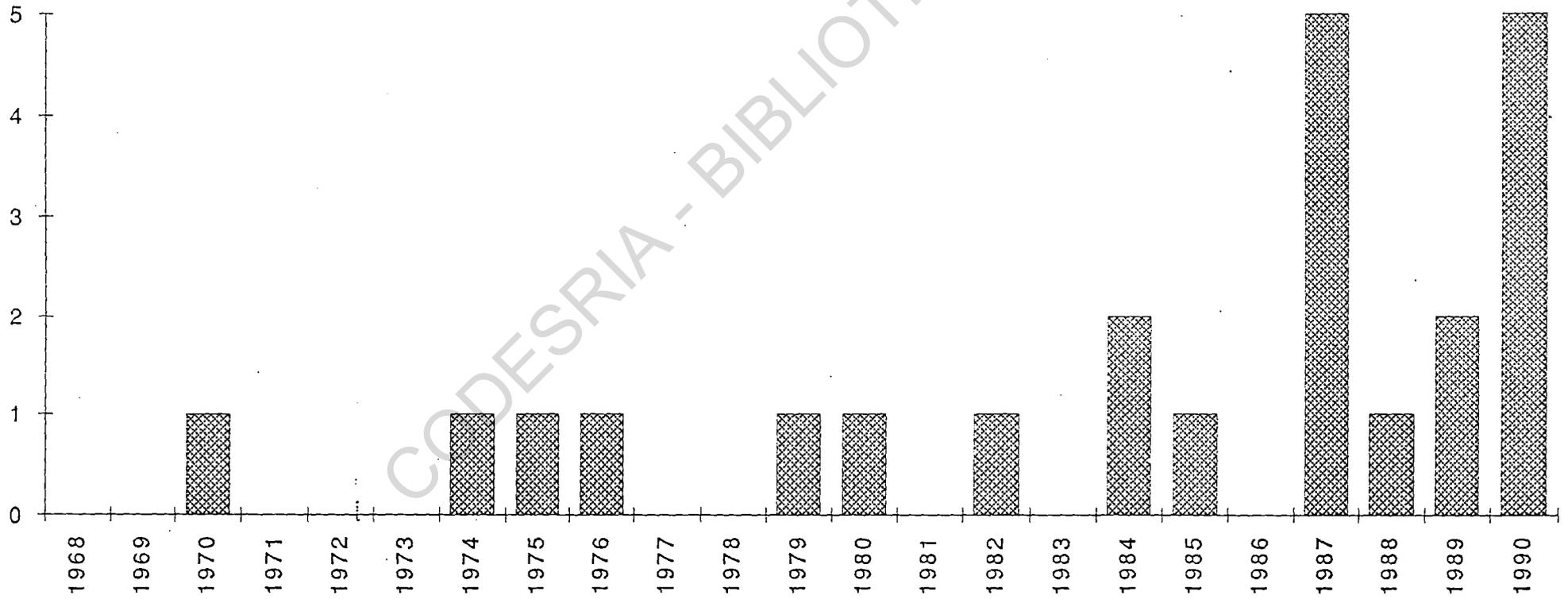
Le choix des thèmes de recherche n'est pas directement induit par la science elle même , mais par une série d'opportunités, de priorités d'ordre économique , politique, moral ou autre.

### **II-1: LA LOGIQUE DU CHOIX DES THEMES DE RECHERCHE.**

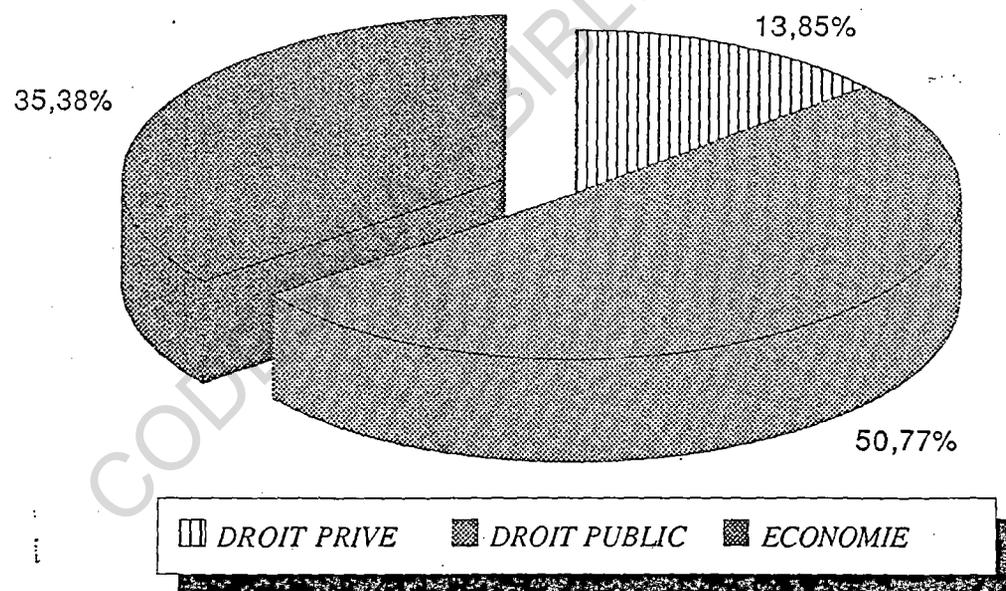
TABLEAU N° 17 : Evolution du nombre de thèses de doctorat d'Etat soutenues à la F.S.J.E.S. de Rabat de 1968 à 1990

	DROIT PRIVE	DROIT PUBIC	ECONOMIE	TOTAL
1968	0	1	0	1
1969	0	2	0	2
1970	0	1	0	1
1971	0	0	0	0
1972	1	1	0	2
1973	0	0	0	0
1974	0	1	1	2
1975	0	1	1	2
1976	0	2	1	3
1977	0	0	0	0
1978	0	0	0	0
1979	0	0	1	1
1980	2	1	1	4
1981	1	0	0	1
1982	0	4	1	5
1983	1	2	0	3
1984	2	2	5	9
1985	3	2	1	6
1986	0	1	0	1
1987	0	2	5	7
1988	0	5	1	6
1989	0	4	2	6
1990	0	2	5	7
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>69</b>

GRAPHIQUE N° 13  
Evolution du nombre de thèses de doctorat d'Etat  
soutenues à la F.S.J.E.S. de Rabat de 1968 à 1990



GRAPHIQUE N° 14  
La part de l'économie dans le total des thèses soutenues  
ausein de la F.S.J.E.S. de Rabat de 1968 à 1990



A ce propos, il est question d'analyser certains facteurs influençant le choix des thèmes de recherche. Ces facteurs ne sont pas ni exhaustifs ni limitatifs. Ils se ventilent en facteurs objectifs et subjectifs.

### II-1-1: Les facteurs objectifs

Le travail de recherche est une activité consciente qui est à la fois un complément d'une formation de base et un aboutissement. Il est soumis à des contraintes d'ordre objectif qui l'influencent. Le discours économique est l'une de ces contraintes. La détermination de son statut et de ses caractéristiques revêt un caractère important.

Selon Mohamed CHIGUER <sup>(3)</sup> pour analyser le discours économique au Maroc il faut distinguer d'une part ses sources de base et d'autre part ses caractéristiques.

Parmi les principales sources du discours économique, on peut citer l'économie politique, les expériences économiques et l'idéologie (idéologie du pouvoir et idéologie du contre pouvoir). Le discours économique est un discours du pouvoir et pas celui de la réalité. Pendant une longue période, il véhiculait des schémas sous forme d'agrégats macro-économiques. La réalité économique est réduite à de simples agrégats.. Cette vision a négligé les facteurs autres qu'économiques. L'assimilation des faits économiques à des objets reste une approche éliminant toute représentation sociale, culturelle et symbolique. <sup>(4)</sup>.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les économistes ont cru que les pays dits sous-développés bénéficieraient des développements scientifiques et technologiques intervenus dans les pays industrialisés

<sup>3)</sup> - محمد الشيكور : " الخطاب الاقتصادي بالمغرب " مجلة الاقتصاد والمجتمع العدد 5 يونيو

.1991

<sup>4)</sup> *Pratiques économiques et pratiques symbolique, Actes du colloque tenu en juin 1974, à Lille, France, édition Anthropos, 1980.*

sans en supporter les coûts et risques et qu'ils pourraient les utiliser en profitant de leur expérience pour une croissance accélérée.

Partant de cette hypothèse du travail, au Maroc comme dans les pays à innovation non maîtrisée des travaux de recherche universitaires se donnent comme objet de recherche la mécanisation, la modernisation, le transfert technologique, l'assistance humaine et technique, .etc. Ils sont autant d'éléments qui se rapportent à cette logique ethnocentrique.

Envisager les voies du développement économique des pays du tiers-monde dans une optique ethnocentrique, c'est considérer qu'il n'y a qu'une seule et unique voie de développement et que les pays du globe doivent être jugés par rapport à cette dernière.

L'ethnocentrisme revient donc à nier toute spécificité culturelle, toute différence promettant l'émergence d'une économie de décolonisation qui se substitue à l'économie occidentale dans l'étude des réalités économiques et sociales du "tiers-monde", l'économiste croyait qu'il était de son devoir de contribuer à l'oeuvre de construction nationale par l'analyse "scientifique" des problèmes urgents nés au lendemain de l'indépendance politique. La priorité fût accordée surtout à l'économique.

Les facteurs économiques ont été surévalués tout en étant dissocié de leur contexte culturel, politique et social. On dirait que la société était perçue comme une entité abstraite sans hommes, sans représentations mentales, sans mythes, sans rituels, .etc.

La modernité est conçue comme rupture et progrès alors que la tradition est assimilée à la continuité et au passéisme générateurs de sous-développement et d'esprit rétrograde. Le résultat de cette conception dualiste fût la marginalisation et même l'exclusion de l'anthropologie en tant que science globale de l'homme ayant pour intérêt les représentations et les rituels.

La dichotomie tradition-modernité qui fonde le concept de développement ignore également d'autres antagonismes élémentaires comme ceux d'ordre et d'innovation. C'est pourquoi l'économie de développement se

trouve toujours dans l'incapacité de comprendre et d'expliquer les dynamismes des sociétés.

Par ailleurs, les travaux de recherche de certains économistes réalisés dans les Universités étrangères et surtout françaises ont un impact non négligeable sur l'orientation de la recherche nationale. Ces travaux s'inscrivent généralement dans des paradigmes de recherche propres aux champs universitaires occidental-tiers-mondistes<sup>(5)</sup>.

#### II-1-2: Les facteurs subjectifs :

Certaines considérations, souvent plus subjectives, orientent le choix des thèmes de recherche : compétence personnelle, facilité de travail et possibilité éventuellement offerte par une activité professionnelle qui se conjugue par les possibilités particulières de travail que le candidat exerce et les facilités de recherche et de documentation qu'il est susceptible d'offrir. Parfois, on tiendra à assimiler travail professionnel et recherche.

Rares sont ceux qui pourraient se permettre d'entreprendre un travail de longue haleine sans tenir compte de leur insertion présente ou future dans la vie professionnelle.

Il semble en fin de compte que dans le cadre d'une recherche scientifique, tous les domaines sont ouverts pour le choix du sujet, tous les domaines mais pas tous les sujets.

#### II-2: LA CLASSIFICATION DES THEMES DE RECHERCHE.

On peut classer des thèmes de bien de façons, ils ont tous leurs avantages et leurs inconvénients. le classement systématique est le plus difficile. Un certain nombre de titres sont en effet difficilement classables. Cependant, le classement ci-dessous est adopté en fonction des domaines de recherches investis.

---

5) T hekla MIDIONAOUAN, "Les intellectuels africains: alienation et dépendance" , Revue européenne des sciences sociales, n° 97, année 1990, p. 229

**II-2-I:   FORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU MAROC  
PRECOLONIAL.**

Le problème du sous-développement est l'un des domaines les plus discutés au cours des années 1960-1970; et ceci selon différentes analyses

Le recours à l'histoire, au mouvement socio-historique , économique et politique, est l'une des approches utilisées dans le but de parvenir à dégager les causes profondes de sous-développement. En effet cette hypothèse renvoie à plusieurs exigences au niveau de la recherche, de la réflexion et de la relecture de l'histoire.

Déterminer la nature et la dynamique des structures économiques (commerciales, industrielles, agricoles, financières, etc ), sociales et politiques des Formations Sociales à la veille de leur contact avec le capitalisme et les conséquences d'un tel contact ( intégration dans le marché mondial, désarticulation , désagrégation, etc ) sont là quelques problèmes étudiés par les chercheurs économistes. " Pour bien comprendre les Formations Sociales sous développées actuelles et leurs structures internes, qui sont une résultante du capitalisme, il est nécessaire de parvenir à une connaissance précise des sociétés précoloniales " (6).

La Formation Economique et Sociale marocaine précoloniale, est étudiée à travers différentes approches analytiques, la principale fût celle du marxisme.

Ces travaux sont influencés par la théorie de l'impérialisme. Deux grandes tendances sont à distinguer : Le processus d'intégration passive des sociétés précoloniales dans le système mondial et de désagrégation de leurs structures traditionnelles, a évolué en liaison avec l'évolution d'une part des pays capitalistes développés et de leurs besoins (extension du capitalisme) et d'autre part des structures économiques, sociales et politiques des pays dits sous-développés (faiblesse des forces productives et leur désagrégation).

---

6) -Abdelaziz BELAL, Développement et Facteurs non économiques, Société Marocaine des Editeurs réunis, Rabat, 1980

La théorie de l'impérialisme a fait l'objet d'une étude systématique intitulée " essai sur l'impérialisme " (7), analysant le sous-développement comme un processus socio-historique surgi à la suite de l'impact violent de l'impérialisme sur des Formations Sociales précapitalistes dont la structure et la ligne d'évolution n'avaient pas été semblables à celle des sociétés d'Europe Occidentale considérées à la veille de l'émergence du mode de production capitaliste (entre le 16 et le 18 siècles).

A quoi correspond la période de transition en Europe (caractérisée par des changements et des mutations profondes à tous les niveaux) au Maroc? Quelles sont les conséquences de l'expansion européenne sur l'économie marocaine avant le 19ème siècle ? c'est-à-dire qu'il faut mener une réflexion parallèle et comparative sur les deux grands types de sociétés de l'époque: celles qui donneront naissances au capitalisme par un mouvement endogène c'est-à-dire les sociétés européennes et plus particulièrement d'Europe Occidentale (et du Japon ) d'un côté, et celles d'autre part qui, en plongeant dans une sorte de léthargie, sinon de régression. Telles sont les questions que se pose l'auteur de " l'expansion européenne et le Maroc du 16ème au 18ème siècle " (8). Cette période est décisive dans la formation du Maroc moderne. D'après l'auteur, l'une des conséquences de l'expansion maritime européenne est le détournement d'une partie du trafic transaharien vers la côte. La Formation Economique et Sociale précapitaliste est caractérisée par une agriculture tribale et archaïque et un monde urbain avec des techniques avancées où l'Etat joue un rôle important.

l'auteur de la thèse intitulée " le commerce au Maroc Médiéval essai d'histoire de pensée et faits économiques " (9), tout en remontant l'histoire du Maroc, a déterminé les principales caractéristiques des activités économiques.

---

7) -Mohamed BEKKALI, Essai sur l'impérialisme, thèse de doctorat d'Etat, sciences économiques, F.S.E.J.S., Sciences Economiques, Rabat, 08-10-1979.

8) -Mohamed ENNAJI, L'expansion européenne et le Maroc du XVI au XVIII siècle, Mémoire D.E.S, F.S.E.J.S., Sciences Economiques, Rabat, 17-06-1981

9) Miloud NAJI, Le commerce au Maroc médiéval: essai de pensée et de faits économiques, thèse de Doctorat d'Etat, sciences économiques, F.S.J.E.S., Rabat, 10-04-1990.

Les mécanismes de la dépendance, d'après l'auteur de "la genèse de la dépendance économique au Maroc"<sup>(10)</sup>, ont commencé à s'articuler avant même le 19ème siècle, d'autant plus que le sous-développement remonte à bien loin dans l'histoire du Maroc, il précède la dépendance. Il commence du contact du Maroc avec l'Europe (16ème siècle).

Le travail intitulé "Essai sur l'activité urbaine de production à Fès: fin du 19ème siècle-20ème siècle"<sup>(11)</sup> montre qu'"avec la colonisation la conjonction des facteurs politiques et économiques a entraîné un processus de démantèlement systématique de toutes les structures sociales et économiques précapitalistes ( agriculture vivrière, institutions tribales , organisations urbaines, artisanat" (p.9)

De même le travail intitulé "la transition capitaliste dépendante au Maroc du 19ème siècle" <sup>(12)</sup> cherche à déterminer le processus et les mécanismes commerciaux et financiers de l'intégration du Maroc dans l'économie-monde européenne du 19ème siècle et ses effets sur les structures aussi bien productives que socio-politiques.

La place qu'occupe l'Etat dans la Formation Economique et Sociale précapitaliste est un autre aspect de l'analyse introduisant les facteurs autres qu'économiques; partant de la proposition théorique qui veut que les déterminants économiques dans les sociétés antécapitalistes soient de faible intensité c'est-à-dire qu'il faut inverser le principe théorique du marxisme dogmatique de la détermination en dernière instance par l'économique.

En effet, "dans les sociétés traditionnelles où les déterminismes économiques et sociaux sont de faible intensité, les hiérarchies et les rôles sociaux obéissent d'abord à d'autres facteurs notamment politiques et religieux. C'est généralement au plan politique que s'opère leur ajustement plus au moins précaire".<sup>(13)</sup>.

---

10) <sup>s</sup> Fouad CHAJAI, La genèse de la dépendance au Maroc, thèse de Doctorat d'Etat, sciences économiques, F.S.J.E.S. Rabat, 21--10-1985.

11) Rhali SAADANI, Essai sur l'activité urbaine de production à Fès: fin de XIX-XX siècle, Mémoire D.E.S., Sciences Economiques, F.S.J.E.S., Rabat, 21-10-1985.

12) Amina DEBBAGH, La transition capitalisme au Maroc du XIX siècle, Mémoire D.E.S., Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 02-02-1983

13) G. BALANDIER, Anthropologie, Presse universitaire de France, 1978, p.201

Le travail intitulé "Essai sur l'Etat dans la Formation Economique et Sociale marocaine du 19ème siècle"<sup>(14)</sup>. analyse l'impact des structures socio-économiques au 19ème siècle, cherchant à comprendre les facteurs ayant empêché une transition endogène de la Formation Economique et Sociale antécapitaliste vers une forme sociale qualitativement supérieure. comme c'est le cas du travail intitulé " le développement du capitalisme à Fès au 19ème siècle (1850-1912) "<sup>(15)</sup>.

Malgré la multiplication récente de travaux de recherche sur ce theme, de larges zones d'ombre persistent encore dans la connaissance des sociétés précapitalistes.

L'analyse de la Formation Economique et Sociale marocaine précoloniale a certes permis de localiser et de déterminer les origines du sous-développement, mais après l'indépendance politique du Maroc l'évolution postérieure a amené plusieurs chercheurs à se demander sur la nature et le statut de son développement.

#### II-2-2: LE DEVELOPPEMENT

Le développement est l'un des domaines qui ont dominé les préoccupations des chercheurs en sciences sociales et plus particulièrement en sciences économiques après la seconde guerre mondiale.

Il y a plus de quarante ans, le tiers-monde représentait un champ nouveau d'analyse et d'expérimentation pour la théorie économique. Il est l'objet de nouvelles fécondations de la science économique.

Depuis les années 1950, une accumulation de travaux divers et de qualités inégales déboucha progressivement sur la constitution de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie du développement.

---

14) Abdelouahed OBEIDA, Essai sur l'Etat dans la formation économique et sociale marocaine au XIX siècle, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 04-07-1983

15) Aicha OUAZZANI CHAHDI, Le développement du capitalisme à Fès au XIX siècle (1850-1912), Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 04-12-1984

Dès lors, les économistes ont participé à la recherche des mécanismes du sous-développement et à l'élaboration des stratégies de développement appropriées.

Différentes approches et démarches ont été adoptées pour envisager les problèmes de développement du Maroc. On peut classer ces travaux en deux variantes : La première ayant privilégié une analyse sectorielle inscrivant à l'actif du développement le rôle de certains secteurs dans le processus du développement du Maroc. c'est le cas notamment de certains travaux comme: "l'information économique et financière et les exigences du développement"<sup>(16)</sup>, les caractéristiques de cette information c'est qu'elle est inégalement répartie, elle est insuffisante, discontinue et inadaptée. Elle doit être améliorée dans son contenu, "L'industrie mécanique et développement du Maroc"<sup>(17)</sup>, "L'agro-industrie et le développement du Maroc", "Essai sur l'industrie cybernétique et le développement"<sup>(18)</sup>, le rôle que devait jouer le transport dans le développement "Essai sur quelques aspects de l'interaction transport-développement le cas du Maroc"<sup>(19)</sup>. Le travail intitulé " Mécanisation agricole et développement économique et social au Maroc"<sup>(20)</sup> nôtre les effets de l'introduction technologique dans le secteur agricole. Les travaux intitulés "Le rôle des phosphates dans le développement économique du Maroc"<sup>(21)</sup>, "Le secteur de

16) Abderrahim OMRANA , L'information économique et financière et les exigences du développement, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 02-10-1973

17) Najib BENAMOUR, Industrie mécanique et développement : cas du Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 24-11-1983

18) Mohammed CHERKAOUI, Essai sur l'industrie de la cybernétique et le développement, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 07-03-1985

19) Hdi EL AMRANI SIELME, Essai sur quelques aspects de l'interaction transport-développement le cas du Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 24-01-1984

20) Ahmed LAKHDAR , Mécanisation agricole et développement économique au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 04-07-1987

21) Souad CHOUKRY, Le rôle des phosphates dans le développement économique au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 30-05-1986

l'énergie au Maroc et son impact sur l'économie nationale"<sup>(22)</sup> analysent la place des matières premières (phosphates) et les énergies dans le développement du Maroc.

Durant la dernière décennie, le secteur public a suscité beaucoup de débats. Dans la thèse intitulée "Le secteur public dans l'économie et son rôle dans le développement"<sup>(23)</sup>, l'auteur replace le secteur public dans son contexte historique (genèse, formation) et relève son importance (place dans l'économie, ses missions), le rôle dans l'économie nationale (performance économique, financière, gestion) et le rôle qu'il devrait jouer dans une autre politique de développement. C'est dans cette ligne que s'inscrit aussi le travail intitulé "Le secteur public maghrébin créneau d'intégration économique régionale"<sup>24</sup>.

Le financement du développement est l'un des thèmes les plus importants qui ont suscité polémiques parmi les économistes du tiers-monde. La part de la participation des acteurs financiers est au centre de la problématique des travaux portant sur "La Banque Marocaine du Commerce Extérieur entre les exigences du développement économique et les

---

22) M'hamed ELORF, Le secteur de l'énergie au Maroc et son impact sur l'économie nationale, Mémoire D.E.S., Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 13-11-1986

23) Nourdine BALAFREJ, Le secteur public dans l'économie marocaine et son rôle da développement, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences économiques, F.S.J.E.S. de Rabat, 06-06-1987

24) Abderrahim, Le secteur public maghrébin créneau d'intégration économique régionale, Mémoire D.E.S., Sciences Economiques, F.S.J.E.S., Rabat, 14-04-1984

préoccupations d'une banque de dépôt"<sup>(25)</sup> et "L'impact des organismes financiers spécialisés sur la croissance économique et sociale"<sup>(26)</sup> .

Par ailleurs, dans un monde caractérisé par de grands contrastes, par de fortes inégalités régionales et de grandes disparités spatiales inter et intra-nations, la problématique de l'économie spatiale a fait part des préoccupations de nos économistes. Quel bénéfice pratique et théorique découle d'une masse impressionnante de travaux sur l'espace et la région économique, Sur la liaison espace-région/croissance-développement?. C'est dans ce cadre que se situe la thèse intitulée "Reproduction sociale et différenciation régionales"<sup>(27)</sup>.

Tout en se basant sur les économies spatiales, l'auteur de la thèse "Concept et politique de la régionalisation : Contribution à la théorie du développement régional"<sup>(28)</sup> essaie de dégager les rôles des économies régionales dans les structures économiques, spatiales des pays sous-développés dans le but d'étudier le sous-développement à travers une optique spatiale et de proposer une nouvelle conception de la régionalisation en tant que contribution à une stratégie générale du développement.

---

25) Mohamed Rachid SBIHI, La banque marocaine du commerce extérieur entre les exigences du développement économique et les préoccupations d'une banque de dépôt, Mémoire D.E.S., Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 17-08-1978

26) Mohamed RAMI, L'impact des organismes financiers spécialisés sur la croissance économique et sociale au Maroc, Mémoire D.E.S., Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 18-07-1983

27) Mohamed ELMERGHADI, Reproduction sociale et différenciation régionales interprétations : thématique spatiale et régionale en économie, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 06-02-1987

28) El achimi ALAOUI, Concept et politique de la régionalisation, contribution à la théorie du développement régional, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 24,

L'idéologie du développement est marquée par le mythe des trente années glorieuses, qui a régné dans les pays capitalistes développés. Il s'agit en fait des mêmes idéologies de la croissance transposées pour être appliquées aux pays sous-développés. Ce qui fait que la tendance dominante de l'idéologie du développement est restée dans un cadre économiste purvisualisant le développement comme relation mécanique entre certains agrégats économiques (Investissement-Revenu-Epargne-etc).

En effet, la critique de l'économie pure (29) et les défaillances des stratégies du développement mises en oeuvre à travers le tiers-monde ont poussé des chercheurs en sciences sociales et en particulier les économistes à s'intéresser aux facteurs autres qu'économiques. C'est dans cette ligne que se situe le travail intitulé : "Economie et idéologie du développement" (30), d'après l'auteur "notre préoccupation : l'axe central de notre travail est la démonstration d'un fait très important dans la problématique du sous-développement : la liquidation des rapports sociaux de l'analyse théorique. Le pourquoi de cette situation trouve son explication dans le mythe de la croissance qui a régné entre 1945-1970. Cette fétichisation de la croissance a occulté la dimension socio-historique des problèmes pour réduire le problème de sous-développement à un problème purement technique : celui des agrégats" (p.2).

Les travaux intitulés "Les facteurs non-économiques dans la dynamique du développement" (31), "L'investissement culturel et développement: cas du Maroc" (32), "Vocation sociale de l'Islam et modernité" (33), "Coopération

29) voir aussi l'axe Formation Economique et Sociale précapitaliste.

30) Mohamed BOUSLIKHANE, Economie et idéologie du développement, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 02-11-1981

31) Mohamed SAHRI, Les facteurs non économiques dans la dynamique du développement (ex : les facteurs socio-culturels), Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 09-07-1982

32) Abdelhamid KARKOURI, Investissement culturel et développement : cas du Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 11-05-1984

33) Moutaouakil TAIBI, Vocation sociale de l'Islam et modernité, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 30-01-1986

artisanale et développement économique et sociale au Maroc"<sup>(34)</sup> et "La problématique de l'Etat dans les sociétés dépendantes essai d'interprétation de l'intervention économique de l'Etat marocaine"<sup>(35)</sup> partent de la même hypothèse du travail.

La deuxième variante : L'échec des politiques de développement dans la majorité des pays dits sous-développés a poussé d'autres chercheurs à s'interroger sur les origines et la nature de cet échec. De telles recherches sont influencées par les importantes réflexions, que nous prenons pour acquises, de nos éminents économistes, SAMIR Amin, Aziz BELAL, A.G.FRANK, Ernest MANDEL, etc. Leurs contributions, dans leurs approches essentielles ont ouvert la voie au point de vue économique non linéaire et non européo-centriste. Elles ont étudié ces politiques de développement en relation avec des variantes centre/périphérie.

La théorie selon laquelle le sous-développement et/ou le développement ne peut être à cet effet que celle de l'accumulation à l'échelle mondiale, caractérisée par un processus unique qui est à la fois processus du développement au centre et processus de sous-développement selon l'expression de A.G.FRANK, à la périphérie. Le sous-développement est donc le résultat de l'expansion du capitalisme dans les sociétés tributaires (selon l'expression de S. AMIN, pour désigner les sociétés précapitalistes en général) et non le résultat d'une transformation interne de ces sociétés. L'agression impérialiste est à l'origine du sous-développement. Le privilège est accordé à la sphère de la circulation (détérioration des termes de l'échange, évolution des balances des paiements), c'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux suivants : " les modalités d'insertion du Maroc dans la D.I.T. "<sup>(36)</sup> , "L'accord de

34) Lalla Wafae ROUDIES, Coopération artisanale et développement économique et social au Maroc, Mémoire D.E.S, F.S.E.J.S., Sciences Economiques, Rabat, 23-09-1986

35) Abdelali DOUMOU, La problématique de l'Etat dans les sociétés dépendantes essai d'interprétation de l'intervention économique de l'Etat marocain, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 28-01-1984

36) Mohamed Fouad AMMOR, Les modalités d'insertion du Maroc dans la division internationale du travail, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 24-11-1984

coopération Maroc-CEE : Son impact sur la croissance de l'économie marocaine et l'avenir des relations maroco-communautaires" (37), "De l'intégration à la division internationale du travail" (38), "La zone franc : du colonialisme au néocolonialisme" (39).

Le développement, selon l'auteur du travail intitulé " la dépendance technologique " (40), est moins un problème de manque d'investissement, d'étroitesse du marché, qu'un problème beaucoup plus de volonté politique, de faire et de changer.

### II-2-3: LE FINANCIER ET LE MONETAIRE

La variable financière et par là les facteurs financiers et monétaires étaient toujours au centre des intérêts des économistes. La nature, les modalités et les enjeux financiers et monétaires sont quelques préoccupations de nos chercheurs.

Certains parmi eux visent à déterminer les raisons de l'incapacité des variables et/ou organismes financiers à répondre aux besoins d'une économie fragile et en voie de restructuration. C'est le cas notamment du travail intitulé " Exposé de quelques problèmes relatifs à l'épargne et sa structure au Maroc pour la période de 1955-1965 " (41). l'auteur avance que l'une des raisons fondamentales de la non-réalisation des plans de

37) Zhor MOKRI KORACHI, L'accord de coopération Maroc- CEE : son impact sur la croissance de l'économie marocaine et l'avenir des relations maroco-communautaires, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 26-11-1983

38) Ahmed MOKSSIT, L'intégration à la division internationale du travail, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 30-07-1983

39) Mohamed EL HADDAD, La zone Franc : du colonialisme au néocolianisme, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 23-07-1981

40) Mustapha ZIDOUH, La dépendance technologique du tiers monde, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 05-02-1975

41) Abdeljalil AGOURRAM, Exposé de quelques problèmes relatifs à l'épargne et sa structure au Maroc pour la période 1955-1965, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 25-05-1968

développement a été l'incapacité de l'épargne intérieure à répondre aux besoins du financement de l'économie et ceci pour des raisons diverses :telles que l'hémorragie de capitaux et la faiblesse du taux d'épargne investi à l'intérieur de l'économie nationale.

D'autres cherchent à étudier le degré de monétarisation et les capacités financières du développement de l'économie marocaine.

En effet, la monnaie au Maroc, d'après l'auteur de la thèse intitulée " la politique monétaire et financière dans le cadre du développement: le cas du Maroc "(42), apparait quantitativement moins déterminante que dans un pays industrialisé, et ceci pour plusieurs raisons principale, fût l'existence d'une large part du produit ne faisant pas l'objet d'échanges monétaires.

C'est dans le même ordre d'idée que s'inscrivent les travaux intitulés " création et régulation monétaire au Maroc "(43), analysant le système monétaire marocain ( structure et fonctionnement), et " la politique monétaire du Maroc indépendant: l'analyse d'une expérience "(44). La fiscalité indirecte, d'après l'auteur du travail intitulé " la taxe sur le chiffre d'affaire "(45), ne peut pas être la pièce maitresse du système fiscal dans les pays du Tiers-Mondes, elle ne peut être qu'un appoint destiné à décourager l'affectation d'une partie des ressources vers des biens de consommation de luxe, étant entendu que seuls les impôts fortement progressifs peuvent constituer le meilleur moyen d'une mobilisation de l'épargne potentielle par l'Etat, seul agent susceptible de réaliser les investissements nécessaires à la mise en application d'une politique de développement.

---

42) Abderrahim OMRANA , La politique monétaire et financière dans le cadre du développement économique le cas marocain,Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 29/7/75

43) Abderrafi BENSOUA , Création et régulation monétaire au Maroc. Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 30-06-1969

44) Ahmed BEN ABDOU ALLAH, La politique monétaire du Maroc indépendant. l'analyse d'une expérience, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 25-05-1978

45) Abdelali BENBRIK, La taxe sur le chiffre d'affaire au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 11-07-1975

L'auteur du travail intitulé " Le secteur financier public marocain de 1904-1980 : un essai d'interprétation de l'expérience du système financier marocain " (46) cherche à dégager la physionomie du système financier public marocain. En effet, celui-ci dispose de la contrainte monétaire et financière par le rôle que joue la Banque Centrale dans l'encadrement du système bancaire et la fonction financière de la B.N.D.E, de la C.N.C.A et du C.I.H. respectivement pourvoyeurs de fonds des secteurs industriels, agricole, touristique et immobilier. En plus de la mission de la C.D.G., de la B.C.P et de la B.M.C.E en tant que centrales d'épargne, il détient une place de choix dans le secteur public en tant que tout, de par l'animation de l'économie nationale (47). Devant la diversification dans l'unité du S.F.P et face aux spécificités de chaque composante, l'auteur a essayé de localiser l'aspect aléatoire ou constant des relations du S.F.P avec le privé et qui demeure commun à l'ensemble des organismes du secteur. A partir de là, il a formulé une hypothèse de travail selon laquelle les relations du S.F.P avec le reste des secteurs se traduisent notamment par une dévalorisation du capital public. Ainsi se pose la question de savoir pourquoi et comment s'opère la dévalorisation du capital financier public. Quelle est sa nature? Ce sont là des questions objet de sa problématique.

Le secteur bancaire fait également part des préoccupations des économistes. Par le travail intitulé " Intervention bancaire et concentration du capital au Maroc " (48) l'auteur analyse les mécanismes et les modalités d'une telle concentration; il s'agit de replacer l'intervention bancaire dans une perspective historique en vue de mieux clarifier les fondements du pouvoir des banques avant et après l'indépendance, la problématique consiste donc à mettre en lumière les formes et les mécanismes de la concentration des crédits bancaires, l'objectif étant d'en identifier les principaux bénéficiaires en termes

---

46) Mohamed CHIGUER, Le secteur financier public marocain de 1904 à 1980 : un essai d'interprétation du S.F.P marocain, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 15-11-1982

47) Mohamed CHIGUER, Présentation de l'étude réalisée pour l'obtention du D.E.S. Revue Alassas n° 3 Etudes Economiques sur le Maroc, 1985, p. 51.

48) Ahmed DAROUCH, Intervention bancaire et concentration de capital au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 07-07-1989

d'entreprises et de groupes, et à repérer les liens suggestifs de l'interpénétration du capital bancaire et des autres segments du capital.

Le travail intitulé "Quelle place et quel rôle pour une banque d'affaires au Maroc" (49) retrace l'évolution des pratiques des banques d'affaires dans quelques pays occidentaux et analyse quelques tentatives de pratiques et de comportement de banques d'affaires de certains organismes publics ou semi-publics marocains..

L'auteur du travail intitulé "Le marché marocain des assurances bilan et perspectives" (50) essaye d'analyser la crise que traverse le marché marocain des assurances; pour ce faire il examine la structure du marché et présente ses résultats d'ensemble .et ses opérations.

Le travail intitulé "Le crédit agricole au Maroc (1917-1972) un instrument politico-financier dans l'agriculture" (51), examine, après avoir analysé la période coloniale, dans quelle mesure la politique agricole, pratiquée au Maroc à partir de 1962 a pu infléchir l'orientation manifestement extravertie imprimée au crédit agricole afin d'en faire un outil au service d'un financement équilibré de l'agriculture marocaine, donc d'une stratégie d'homogénéisation des structures agricoles favorables à l'aménagement de son milieu et par là même au développement. Cet instrument a permis certes d'une part le développement des forces productives mais d'autre part il a joué un rôle dans le secteur traditionnel, du développement du sous-développement des forces productives.

Analysant les rapports Etat-Economie à travers les dépenses publiques dans le but d'apprécier l'intervention économique de l'Etat, l'auteur de la

---

49) Lhoussine EL HOUDI , Quelle place et quel rôle pour une banque d'affaires au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 24-11-1990

50) Mohamed BOUSMAHA , Le marché marocain des assurances Bilan et perspectives, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 05-07-1986

51) Abdelaziz BERRADA , Le crédit agricole au Maroc (1917-1972) un instrument politico-financier privilégié du développement du capitalisme dans l'agriculture, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 16-10-1973

thèse intitulée " Analyse des dépenses publiques une étude des relations Etat-Economie au Maroc (1956-1986) " (<sup>52</sup>), après avoir présenté l'évolution historique des dépenses publiques, a essayé d'évaluer leurs implications économiques et financières.

Au cours des années 1980 et même avant, le Maroc s'est trouvé face à une sécheresse répétitive. c'est ainsi que le financement des activités agricoles par la C.N.C.A pose un certain nombre de problèmes de nature financière, socio-économique, etc. Le travail " La Caisse Nationale de Crédit Agricole face à la sécheresse des années 1980-1985" (<sup>53</sup>) examine de tels problèmes.

L'aide financière a suscité beaucoup de controverses au sein de la communauté des économistes. La recherche des effets d'une telle aide a amené l'auteur de " L'aide financière d'obédience américaine et son impact sur le secteur public au Maroc " (<sup>54</sup>) à décortiquer les conséquences de cette aide sur le secteur public. En effet cette aide a un impact sur l'élargissement de la couche bourgeoisie moyenne et la petite bourgeoisie, et ce pour élargir le marché interne au grand profit de la firme au centre et à constituer une classe " tampon " entre les classes rurales et urbaines marginalisées et l'infime minorité que constitue la haute bourgeoisie directement alliée aux intérêts du centre (<sup>55</sup>).

L'importance théorique accordée au développement des économies spatiales et régionales, les finances locales deviennent de plus en plus objet de discussions académiques, le travail intitulé " Gestion des

---

52) Houdaifa AMEZIANE , Analyse des dépenses publiques une étude des relations Etat-économie Maroc (1956-1986), Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences économiques, F.S.J.E.S., Rabat, 24--02-19:

53) Mohamed KHOALI, La caisse nationale de crédit agricole face à la sécheresse des années 1980-1985, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, Déc. 1987

54) Fouad CHEJAI, L'aide financière d'obédience américaine et son impact sur le secteur public au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 25-07-1974

55) Abderrahime BENHESSOU, Etudes des citations bibliographiques des mémoires de D.E.S en Sciences Economiques soutenus au Maroc, Memoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'informatiste spécialisé, 25 juin 1981, E.S.I. p.14

finances locales : Quelle rationalité? "(56) s'inscrit dans ce cadre d'analyse..

La crise mondiale, d'après l'auteur du travail intitulé " crise mondiale et crise économique au Maroc "(57), n'explique que partiellement les déséquilibres financiers du Maroc. Celui-ci a connu, au contraire pendant cette période une évolution favorable pour la majorité des activités économiques. La crise économique au Maroc est antérieure à la crise Mondiale, c'est la stagnation des années 1960 qui a engendré des déséquilibres financiers qui seront aggravés pendant les années 1970. De même les déséquilibres de la balance des paiements, d'après le travail intitulé " La balance des paiements marocaine de 1970-1980: un essai d'interprétation " (57\*), ne sont ni monétaire ni budgétaire, ils trouvent leurs origines dans la sphère réelle de l'économie nationale et ils présentent un caractère structurel. Ils sont liés au modèle de développement économique mis en oeuvre. Sur le plan industriel, la politique d'I.S.I. a entraîné une augmentation de biens d'équipement et de biens intermédiaires plus proportionnelle à la réduction des importations des biens de consommation finale. Sur le plan agricole, la politique agricole adoptée débouchait sur un déficit alimentaire.

#### II-2-4: La problématique industrielle

L'industrie ou le développement industriel est considéré par la plupart des économistes comme une priorité, partant du constat que tout développement est avant tout un développement industriel confondant développement avec industrialisation, faisant appel aux expériences des pays développés et de certains pays nouvellement industrialisés pour défendre une telle thèse.

---

56) Mohamed Salahdine BEN YOUNES, Gestion des finances locales : quelle rationalité?, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 27-01-1990

57) Lahcen OULHAJ, Crise mondiale et crise économique au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 15-07-1984

57\*) Jilali KENZA, La balance des paiements marocaine de 1970 à 1980 un essai d'interprétation, Mémoire D.E.S., Sciences Economiques, F.S.J.E.S., Rabat, 15-07-1985

Certains travaux ont pour objet de recherche l'analyse des mécanismes de la stratégie/politique adoptée dans le domaine industriel, c'est le cas de "Modèle de développement industriel dans les pays du tiers-monde" (58) montrant que la logique du système capitaliste qui a réalisé la révolution industrielle, l'a conduit sur pied avec les pays préindustriels ou semi-industrialisés des relations économiques d'un nouveau type, "Choix des investissements et planification industrielle au Maroc les priorités sectorielles" (59) et "La politique industrielle au Maroc à la lumière de l'expérience des pays semi-industrialisés" (60).

Le souci d'autres travaux est de déterminer la physionomie du système industriel marocain, c'est le cas notamment des travaux du " salariat industriel au Maroc 1956-1980" (61), qui a étudié le processus de la genèse du salariat dans la formation sociale marocaine, montrant dans quelle mesure il ressemble au processus de prolétarianisation tel qu'il est déroulé dans les pays développés, "Marocanisation et développement de la bourgeoisie" (61) qui a bien montré que le développement du capitalisme au Maroc, compte tenu de son intégration au marché mondial, est incapable de s'épanouir d'une manière auto-centrée et auto-dynamique sur une base nationale et ceci pour deux raisons : \* La vacuité de la théorie "relative" à la possibilité de développement dans les pays capitalistes dominés, d'un capitalisme national auto-centré et auto-entretenu. \* L'aggravation de la dépendance du Maroc envers l'extérieur et la main mise totale des affaires marocanisées par la "Phalange supérieure de la bourgeoisie", "Le

---

58) Larbi HANANE, Modèle de développement industriel dans les pays du tiers-monde, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 14-04-1976

59) Boualem AZMANI, Choix d'investissement et planification industrielle au Maroc les priorités sectorielles, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 31-05-1984

60) Jalil HAJARABI, La politique industrielle au Maroc à la lumière de l'expérience des pays semi-industrialisés, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 07-03-1986

61) Noureddine EL AOUI, La marocanisation et le développement de la bourgeoisie, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 12-06-1979

capitalisme d'Etat industriel au Maroc : du B.E.P.I à l'O.D.I." (62) et "Structure et fonctionnement du capitalisme dans l'industrie marocaine de ciment" (63).

Le rôle que peuvent jouer certains acteurs de la politique industrielle et les effets d'une telle industrialisation sont autant d'éléments formant la problématique des travaux suivants : "Les P.M.E au Maroc : le rôle des P.M.E dans l'industrialisation" (64), "Le projet de Nador et l'évolution de la sidérurgie mondiale" (65), "La problématique de l'industrie et l'emploi au Maroc" (66) et "Système productif industriel politique économique et force de travail féminine ou la naissance et le développement du prolétariat féminin urbain" (67).

Le processus d'industrialisation au Maroc engendre certains effets négatifs s'inscrivant au passif de l'industrialisation en général. Parmi ces effets, il faut relever une intégration passive au système mondial, l'auteur du travail intitulé " Les industries métalliques mécaniques et électriques au Maroc : Marginalisation et intégration passive

---

62) Nezha LAHRICHI, Le capitalisme d'Etat industriel au Maroc : du BEPI à l'ODI, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 28-10-1976

63) Hamid SKOURI, Structure et fonctionnement du capitalisme dans l'industrie marocaine de ciment, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 20-02-1984

64) Abdesslam IDRISSE, Les petites et moyennes entreprises au Maroc : le rôle des P.M.E dans l'industrialisation, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 29-11-1982

65) Hmad JARI, Le projet de Nador et l'évolution de la sidérurgie mondiale, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 09-05-1984

66) Soumia LAHLOU, La problématique de l'industrie et l'emploi au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 06-07-1984

67) Nadira barkalil, Système productif, politique économique et force de travail féminine ou la naissance et le développement du prolétariat féminin urbain, Mémoire D.E.S., Sciences Economiques, F.S.J.E.S., Rabat, 23-11-1990.

au système de l'économie mondiale " (68), analyse les conséquences d'une telle intégration et d'une dépendance vis à vis de l'extérieur.

L'auteur de la thèse intitulée " Essai sur les problèmes de l'engineering dans le cadre de la Formation Sociale capitaliste sous-développée : le cas du Maroc" (69) dégage les caractéristiques de cette Formation Sociale qui revêtent le caractère de la prépondérance de l'engineering internationale et ceci soit directement et de manière occasionnelle, soit de façon permanente par le truchement des filiales, les bureaux proprement marocains étant réduits à une situation marginale. Après avoir analysé le processus de la périphérisation de l'engineering, l'auteur définit les conditions et les modalités pour parvenir à la maîtrise de la fonction engineering. Il s'agit de préciser les relations devant lier l'engineering aux constructeurs d'équipements et maîtres d'ouvrages et ouvrir la voie à une acquisition effective de la technique "Know-how" (70).

Analysant la combinaison travail/capital dans le secteur des phosphates au Maroc, l'auteur du travail intitulé "la fonction de production et combinaison du capital-travail dans le secteur des phosphates " (71) montre que la majorité des capitaux investis, à part l'achat des terrains, sont des achats de machines provenant de l'extérieur.

Le processus d'industrialisation des pays sous-développés et sa crise se posent, à plus d'un titre, en fonction de la maîtrise technologique. Les effets du transfert technologique est l'un des sujets les plus discutés par les économistes tiers-mondistes. Les travaux intitulés " Dépendance

---

68) Said TOUNSI, Les industries métalliques, mécaniques et électriques au Maroc : Marginalisation et intégration passive au système de l'économie mondiale, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 19-10-1989

69) Mohamed GERMOUNI, Essai sur les problèmes de l'engineering dans le cadre d'une formation sociale capitaliste sous-développée: le cas du Maroc, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 31/5/76

70) Abdelaziz BELAL, Pour la lecture de la thèse de M. GERMOUNI, soutenue mai 1976 à Rabat, in: Revue juridique, Economique et Politique, n° 2, juin 1977.

71) Benali HAMDANI, La fonction de production et combinaison du capital - travail dans le secteur des phosphates, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 23-06-1978

technologique et industrie sucrière au Maroc" (72), "La crise de l'industrie de textile le cas du Maroc" (73). reflètent une telle préoccupation.

L'auteur de la thèse intitulée " Crise d'industrialisation du tiers-monde essai d'approche dans le cadre du système économique mondial" (74) souligne que cette crise exprime un moment de désarticulation du régime d'accumulation ou de difficulté de régénérescence.

Les travaux "Stratégie du développement industriel dans le tiers-monde" (75), "L'industrie minière dans le tiers-monde : le cas du Maroc" (76) s'inscrivent dans un cadre tiers-mondiste, l'auteur de cette dernière thèse considère l'industrie minière comme un facteur de dépendance et d'exploitation, il essaie de démystifier certaines thèses utilisées et soutenues pour exploiter davantage les pays du tiers-monde.

L'étude des différentes stratégies adoptées par les pays du Maghreb a fait l'objet du travail intitulé " problématique de l'industrialisation cas du Maghreb " (77) .

#### II-2-5: La problématique agricole

L'importance accordée au secteur agricole est historiquement déterminante dans le processus du développement du capitalisme .Le problème du développement agricole dans les pays du tiers-monde pour les uns n'est

72) Abdelkader BACHIR, Dépendance technologique et industrie sucrière au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 16-11-1988

73) Thami EL MAALOUMI, La crise de l'industrie textile : le cas du Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 18-07-1989

74) Larbi HANANE, Crise d'industrialisation du tiers-monde:essai d'approche dans le cadre du système économique mondial, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 7/6/84

76) Benali HAMDANI, L'industrie minière dans le tiers-monde:le cas du Maroc, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat 4/7/85

77) Ahmed BOULAHOUAL, Problématique de l'industrialisation Cas du Maghreb, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 28-11-1983

qu'un problème technique (la révolution verte). Pour les autres, un problème structurel, la solution touche les structures de la propriété foncière (réforme agraire).

Les recherches entreprises dans ce domaine (s'inspirent plutôt) s'inscrivent dans ce cadre théorique.

L'auteur de la thèse intitulée "le développement du capitalisme agraire et la politique agricole du Maroc indépendant" (79) montre que tous les efforts tendant à renforcer le capitalisme agraire au Maroc n'ont fait qu'aggraver la crise de l'agriculture (80).

D'autres ont inscrit leurs problématiques dans le cadre d'un développement agricole régional, c'est le cas du "Capitalisme et agriculture dans le périmètre irrigué de la basse-Moulouya" (81). A cet effet, l'auteur se demande quand et sous quelle (s) forme(s) le capitalisme s'est mis en place dans l'agriculture, il essaie de dégager le degré de capacité explicative de deux écoles en présence : \* La première soutient qu'à l'instar du capitalisme industriel, le capitalisme agraire se développe par le truchement du rapport salarial. \* La deuxième, partant des spécificités du secteur agricole, avance que la production familiale paysanne est la seule à avoir la capacité d'endosser le phénomène en question à travers l'étude du cas concret du périmètre de la basse-Moulouya.

C'est dans le même ordre d'idées que s'inscrivent les problématiques des travaux: "L'aménagement hydro-agricole du Gharb et ses effets sur le développement de la région" (82), "L'expérience de la réforme agraire dans

79) Mohamed RAKI, Développement du capitalisme agraire et la politique agricole du Maroc, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 1982

80) A. BOUAM, Le texte introductif à la soutenance de cette thèse a été reproduit dans Albayane du 19-20 octobre 1982, p. 2

81) Abdelkader EL OUDRI, Capitalisme et agriculture dans le périmètre irrigué de la basse-moulouya, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 24-06-1988

82) Souad LAHLOU, L'aménagement Hydro-Agricole du GHARB et ses effets sur le développement de la région, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 05-01-1990

la région de Meknès" (83) et "Agriculture et capitalisme dans le périmètre de Loukkous" (84).

La recherche des critères de choix des investissements dans le domaine hydraulique et leurs portées, tels sont les éléments de la problématique du travail intitulé "Les stratégies de choix des investissements dans la politique d'équipement hydraulique au Maroc" (85). L'approche du travail intitulé "Les investissements entrepris et projetés dans le cadre du développement agricole au Maroc : leur orientation et leurs problèmes" (86) repose sur l'étude du volume des investissements dont a pu bénéficier l'agriculture tout en retraçant son évolution, ses problèmes et la détermination des perspectives de l'agriculture marocaine en matière de développement agricole (87).

D'autres espaces ont été défrichés comme c'est le cas de l'économie forestière et poissonnière. D'ailleurs, l'espace maritime marocain porte au delà d'un million de kilomètres carrés, constitue l'une des zones les plus riches du monde en matière de ressources halieutiques. Cependant, ce secteur ne reflète pas ce niveau, la politique adoptée à son encontre hypothèque l'avenir de ces ressources.

---

83) Lahcen EL AMELI, L'expérience de la réforme agraire dans la région de Meknès, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 26-12-1985

84) Ayachi TERRASSI, Agriculture et capitalisme dans le périmètre du Loukkos, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 22-10-1985

85) Abdelaziz BELLOUT, Les stratégies de choix des investissements dans la politique d'équipement hydraulique au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 11-01-1974

86) Abdeljalil AGOURRAM, Les investissements entrepris et projetés dans le cadre du développement agricole au Maroc: leur orientation et leurs problèmes, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 19/12/70

87) A. BELAL, note sur cette thèse, B.E.S.M., n° 115 ou C.N.D., microfiche, n° 73-565-c

L a t h è s e i n t i t u l é e

(88) الصيد البحري في المغرب واقع وأفاق

analyse une telle situation.

La consommation nationale du poisson demeure faible en partie en raison d'un réseau de commercialisation archaïque et sous-équipé. L'infrastructure portuaire nécessaire (construction et réparation navales) est dérisoire . C'est dans ce cadre que s'inscrivent les travaux "Problématique de l'économie poissonnière au Maroc" (89) , "Problématique de la consommation du produit halieutique national" (90) et "Pour une stratégie de développement de l'économie poissonnière au Maroc " (91).

Pour ce qui est de l'économie forestière, on peut citer le travail portant sur "L'économie forestière et ses perspectives d'avenir" (92).

La sécheresse, phénomène naturel non encore maîtrisé au Maroc, a des retombées néfastes sur l'agriculture et plus particulièrement sa partie non irriguée et/ou traditionnelle. Dégager les caractéristiques historico-économiques, sociales et les déterminants de cette économie telles sont les éléments de la problématique de base du travail intitulé " Essai sur

88 )

- عبد اللطيف عواد الصيد البحري في المغرب واقع وأفاق

أطروحة لنيل دكتوراة الدولة في العلوم الاقتصادية كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية الرباط 2  
دجنبر 1988 .

89) Ahmed JOUKER, Problématique de l'économie poissonnière au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 20-06-1983

90) Ouafaa KHALLOUK, Problématique de la consommation du produit halieutique national, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 19-04-1986

91) Omar EL BAHRAOUI, Pour une stratégie de développement de l'économie poissonnière au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 25-02-1977

92) Monique EL KRIF MREJEN, L'économie forestière marocaine et ses perspectives d'avenir, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 18-12-1974

l'économie de la sécheresse au Maroc (1493-1986) passé, présent et perspectives " (93).

#### II-2-6: L'économie du transport

Le transport est beaucoup apprécié historiquement dans le développement des pays développés. situer le chemin de fer dans la problématique du transport est une des principales préoccupations de l'auteur du travail intitulé " O.N.C.F. économie de transport ferroviaire " (94), compte tenu du rôle que joue le transport dans le développement (transport des personnes, des marchandises) générant un développement sectoriel et régional par les effets d'entraînement.

Les actions entreprises par l'Etat dans le développement du transport demeurent faibles. Par conséquent l'auteur du travail intitulé "Essai d'analyse des limites de l'intervention de l'Etat dans le secteur des transports cas de CTM/LN " (95) analyse une telle carence.

#### II-2-6: les secteurs sociaux

Les secteurs à caractère social ont fait part des préoccupations des chercheurs économistes.

Déterminer la nature, les problèmes que posent ces secteurs, les principales actions et les stratégies des acteurs de la production immatérielle ( l'Etat, les Entreprises etc) et leurs enjeux. tels sont quelques éléments de la problématique générale étudiée.

#### II-2-6-1: L'habitat

---

93) Hammadi SAFI, Essai sur l'économie de la sécheresse au Maroc (1493-1986) Passé, présent et perspectives, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 19-06-1990

94) Nabila NAJIB, O.N.C.F : Economie de transport ferroviaire, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 01-12-1981

95) Touria ZHIRI, Essai d'analyse des limites de l'intervention de l'Etat dans le secteur des transports, cas de la CTM/LN, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 29-02-1982

Presque tous les travaux ayant étudié le secteur de l'habitat, dans sa globalité ou à partir de l'un de ses aspects se situent par rapport à la crise de ce secteur. Pour les uns, les actions entreprises par l'Etat ou autres acteurs demeurent très limitées face aux besoins qui ne cessent d'augmenter c'est le cas des travaux : "La politique de restructuration des bidons-villes au Maroc le cas de Rabat" (96) et "Les sociétés coopératives d'habitation et leur financement : le cas du Maroc" (97).

La crise du logement est due à plusieurs raisons: problèmes de la rente foncière, structures capitalistes de production etc .l'Etat ne se préoccupe que de la demande solvable et il est guidé dans ses décisions par la bourgeoisie en particulier par sa fraction immobilière. c'est dans ce cadre que s'inscrivent de même les travaux suivants: "Eléments d'analyse de la crise du logement à travers l'étude de la ville de Rabat " (98) et "L'accumulation du capital dans le secteur du bâtiment et ses contradictions" (99).

Le bien foncier, selon l'auteur de La thèse intitulée " Foncier urbain : Prix et circulation le cas de Fès " (100), est très particulier, il est difficile à l'analyser économiquement. En effet, la régulation du prix est influencée par le pouvoir des propriétés foncières.

#### II-2-6-2: L'enseignement

---

96) Abdelaziz GUASMI, La politique de restructuration des bidonvilles au Maroc : le cas de Rabat, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 29-11-1989

97) Mohamed Najib GUEDIRA, Les sociétés coopératives d'habitation et leur financement : le cas du Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 07-01-1984

98) Maria BEN BOUCHAIB, Eléments d'analyse de la crise du logement à travers l'étude de la ville de Rabat, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 23-12-1981

99) Abderrahim AMRI, L'accumulation du capital dans le secteur du bâtiment et ses contradictions, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 23-02-1981

100) Naima LAHBIL, Le foncier urbain: prix et circulation le cas de Fès, Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 6/4/90

L'enseignement au Maroc, tel qu'il est conçu, permet-il une promotion sociale? Quelle est sa productivité, sa rentabilité?, telles sont les problématiques de base objet des travaux intitulés : "Enseignement et promotion sociale cas du Maroc" (101), "Productivité et rentabilité de l'enseignement au Maroc" (102) et "l'enseignement agricole et le développement rural au Maroc " (103 ).

### II-2-6-3:      **Emploi-Travail-Formation**

La problématique du travail, avec toutes ses variantes, a suscité théoriquement beaucoup de débats. Qu'est-ce-que le travail, la force du travail, sa valeur, les conditions du travail, l'emploi, le marché de l'emploi, sa structure, ses enjeux, la formation.....etc? tels sont les quelques grands chapitres de l'économie du travail.

S'inscrivant dans la théorie de la valeur travail, l'auteur du travail intitulé "La reproduction de la force du travail au Maroc, élément pour un repositionnement de la question dans le cadre de la théorie de la valeur" (104) a essayé de dégager les différents aspects de la reproduction de la force du travail au Maroc.

Le processus de production de classe ouvrière, d'après l'auteur du travail intitulé " le salariat industriel au Maroc1956-1980 " (105), est étroitement lié au processus de transformation des rapports

101) Ahmed SABER, Enseignement et promotion sociale : cas du Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 06-07-1985

102) Abdelilah KAMAL, Productivité et rentabilité de l'enseigement au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 18-07-1983

103) Abdeslam BEKKALI, L'enseignement agricole et le développement rural au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 17-07-1976

104) MOhamed CHAFIKI, La reproduction de la force de travail au Maroc : éléments pour un repositionnement de la question dans le cadre de la théorie de la valeur, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 23-10-1987

105) Abdelghafour ACHOUAL, Le salariat industriel au Maroc1956-1980, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 27-01-1984

précapitalistes. c'est ainsi que la genèse du rapport salarial au sein de la Formation Sociale marocaine n'a pas été analogue à celle réalisée dans les économies centrales. Le volume de l'emploi industriel dépend du volume et de la forme de l'accumulation ( faiblesse du développement industriel est étroitement lié à la nature de la stratégie industrielle mise en oeuvre et à l'absence d'une bourgeoisie industrielle).

L'auteur de la thèse intitulée " La soumission du travail au Maroc : une analyse du rapport salarial et sa régulation" (106) inscrit sa problématique dans le cadre de la théorie de régulation. La recherche examine les transformations du rapport salarial en longue période, ce qui lui a permis d'analyser les composantes suivantes : le marché du travail (sa genèse, ses déterminants et son fonctionnement), l'organisation du procès du travail, la formation du revenu salarial et enfin son utilisation.

Dans le même ordre d'idée que s'inscrivent les travaux intitulés " Approches du travail féminin-travail domestique -travail salarié: cas du Maroc" (107), "l'analyse juridique et sociale des travailleurs immigrés en France" (108).

L'évaluation de la participation sectorielle dans l'effort de l'emploi est l'objet des travaux intitulés " le secteur minier et son impact sur l'emploi au Maroc " (109), " technologie et emploi dans la stratégie agraire marocaine " (110).

106) ELAOUFI NOURDINE, La soumission du travail au Maroc une analyse du rapport salarial et régulation. Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 16-07-1990

107) Fadila KANOUNI, Approches du travail féminin-travail domestique, travail salarié : cas du Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 15-07-1983

108) Khadija FARTMISSI, La condition juridique et sociale des travailleurs immigrés en France, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 02-11-1977

109) Abderrahim LAARIBI, Le secteur minier et son impact sur l'emploi au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 18-03-1985

110) Abdelouahed EL ALLALI, Technologie et emploi dans la stratégie agraire marocaine, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 03-05-1985.

L'expérience de la formation professionnelle au Maroc a été appréciée par l'auteur du travail intitulé "La formation professionnelle et l'emploi dans l'économie marocaine coloniale et post-coloniale (1912-1977)" (111); en liaison avec l'emploi et la place qu'occupe cette expérience essentiellement pendant la période post-coloniale dans la formation pour répondre aux besoins du marché du travail national.

La participation d'après l'auteur du travail intitulé " la participation: l'expérience marocaine son contenu, ses limites " (112), rentre dans le cadre très large de la stratégie capitaliste de récupération de tout mouvement de contestatio-revendication-révolution, avant qu'il mette réellement fin à son système économique , axé sur la maximisation du profit.

#### II-2-7: les autres secteurs

Les domaines investis par d'autres travaux d'ordre culturels , c'est le cas des travaux intitulés " les industries culturelles le cas du cinéma au Maroc " (113), "l'approche islamique de l'investissement " (114), " publicité et dépendance " (115), " le tapis noué main à Rabat-Salé " (116), et démographiques " essai sur les principaux facteurs de la fécondité "

---

111) Mohamed BOUTATA, La formation professionnelle et l'emploi dans l'économie marocaine coloniale et post-coloniale (1912-1977), Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 12-03-1979

112) Mostafa QAROUACH, La participation : l'expérience marocaine son contenu, ses limites, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 08-01-1975

113) Abdelilah HARAJ TOUZANI, Les industries culturelles le cas du cinéma au Maroc, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 25-02-1986

114) Yahia ZAHIRI, L'approche islamique de l'investissement, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 05-03-1986

115) Abdelkhalek BENZEKRI, Publicité et dépendance, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 18-06-1985

116) Zineb LEHMAM, Le tapis noué main à Rabat-Salé "Propos d'enquête", Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 22-06-1988

(117), " Economie familiale au Maroc depuis les années 1830: cas de la région entre Agadir , Ourzazate et Marrkech " (118) ou autres.

### II-3 : LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES

Il est difficile, au moins à ce niveau, de ressortir toutes les démarches méthodologiques adoptées d'une manière ou de l'autre par les travaux soutenus auprès de la Faculté de Droit de Rabat. On va se limiter à quelques unes.

#### II-3-1: La démarche historico-descriptive et analytique

La structure de ces travaux est composée de trois périodes historiques :

- Période précoloniale et coloniale (passé);
- l'indépendance politique (présent);
- Perspectives d'avenir (alternative).

##### a) Période précoloniale et coloniale :

Il semble que le recours à la période coloniale est dictée à la fois par des exigences méthodologiques incarnées dans la fameuse citation "Il est nécessaire d'interroger le passé pour comprendre le présent", et l'influence qu'exerçait la théorie du sous-développement principalement la tendance radicale considérant le sous-développement comme le produit historique du développement. Après avoir étudié la période précoloniale et surtout coloniale , on déboucha sur les principales actions et leurs enseignements pour le Maroc indépendant.

##### b) Après l'indépendance :

---

117) Halima OUZZIF, Essai sur les principaux facteurs de la fécondité marocaine, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 10-05-1983

118) Mohamed BALBACHA, Economie familiale au Maroc depuis les années 1830 : Cas de la région entre Agadir. Ourzazate et Marrakech, Mémoire D.E.S, Sciences Economiques, F.S.E.J.S., Rabat, 10-04-1985s

C'est une sorte d'analyse des principales variables de la stratégie du développement (actions de politique économique) adoptée par le Maroc depuis l'indépendance politique.

L'évolution de l'économie marocaine reflète et à des degrés divers, des sous-périodes caractérisant le phénomène étudié. En effet, dans la majorité des cas les objectifs affichés au début des années ne sont pas réalisés. Il s'est avéré par la suite que le choix ou la stratégie adaptée au départ n'a pas pu dépassé le cadre statutaire et d'espoir. Le dernier élément sur lequel débouche l'étude , est une sorte de recommandation (alternative).

#### c) L'alternative

Presque tous les travaux de recherche et à des degrés divers, débouchaient sur des recommandations du genre, il faut...

Il fallait suivre l'exemple des pays développés : d'ailleurs entre les pays occidentaux et les pays socialistes ( modèle de l'ex-union soviétique, modèle chinois ), il y avait malgré l'opposition de régime, d'étroits rapprochements sur l'agriculture, l'industrie, les communications, la santé...etc.

Devant l'échec réel ou suposée, mais en tout cas admis, des efforts tentés, depuis l'indépendance politique, une prise de conscience ou de position s'est imposée, sous la forme suivante: si les déceptions se sont succédées, c'est par ce que , se faisait selon les normes occidentales, le développement arrache les pays à leurs cultures et à leurs traditions.

Une question d'ordre et de priorités s'est posée enfin de chaque travail entre l'industrie (surtout l'industrie lourde est le seul moyen de se libérer, vis à vis des pays oppresseurs)

et l'agriculture.

#### **II-3-2 : Une démarche analytique : Adéquation théorie-réalité.**

Le travail est structuré (subdivisé) dans la majorité des cas de deux parties, la première est une synthèse des principales théories touchant le problème étudié presque sans relation avec la deuxième partie traitant le cas marocain.

#### **II-3-3 : Investigation théorique pure**

Rares sont les travaux qui investissent dans les concepts purement théoriques. on peut citer à cet effet, et à titre d'exemple, le travail " essai sur l'impérialisme ".

#### **II-4 : L'UTILISATION DE LA DOCUMENTATION : LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

L'organisation, l'exploitation et l'utilisation de la documentation revêtent un caractère essentiel dans le processus d'élaboration d'une recherche. Il existe un grand nombre de documents de nature et de forme diverses.

##### **II-4-1 : ORGANISATION ET EXPLOITATION DE LA DOCUMENTATION**

Deux actes orientent la recherche de la documentation : l'organisation et l'exploitation.

###### **II-4-1-1 : Organisation de la documentation**

La recherche de la documentation est un acte parfois déterminant car sans elle aucun travail semble-t-il ne pouvait être réalisé <sup>(119)</sup>. Elle est une étape première après avoir choisi le sujet, parfois c'est en fonction d'elle que ce dernier est déterminé. Il semble que le chercheur organise progressivement sa documentation dans un ordre de priorité. Pour classer, il est obligé de respecter certaines normes dans l'élaboration de la documentation et l'organisation des fichiers et des dossiers.

###### **II-4-1-2 : Exploitation de la documentation**

Le chercheur organise sa documentation sous forme de fichiers - dossiers en fonction des axes ou domaines d'intérêts. Ces derniers contiennent des informations qui émanent de différentes sources documentaires. A ce propos, l'organisation de l'UNESCO recommandait que les chercheurs suivent le classement suivant d'une référence bibliographique : Le nom de l'auteur, le lieu d'édition, le nom de la maison d'édition et la

---

<sup>119)</sup> Ici la documentation est prise au sens large du terme

date de l'édition. Par conséquent "Les faits scientifiques sont conquis, constatés, leur nature même est instrumentée par les techniques qui les a produits/accueillis" (120 ).

Pour réunir un faisceau de données à la fois disponibles, accessibles et conformes à l'objet d'investigation de la recherche, la collecte des données s'exprime sur un éventail de techniques. En effet, une donnée n'est utile ou pertinente que par rapport à une problématique, à une théorie , bref par rapport à une recherche.

La collecte des données obéit essentiellement à des critères de fidélité, de validité, de qualité (exactitude, précision des données) et d'efficacité.

Il semble que la collecte des données est dictée par certains facteurs à savoir :

a) La problématique de base qui donne lieu à la formulation des grandes hypothèses de recherche orientant la collecte des données sous forme de questions.

b) Domaine des paradigmes, des cadres de références de nature théorique.

c) Les données collectées à partir d'hypothèse de travail de questions particulières visant des informations disponibles.

#### II-4-2 : ORIGINE ET STRUCTURE DES REFERENCES

##### BIBLIOGRAPHIQUES.

La caractéristique principale d'une documentation écrite c'est que le chercheur n'exerce généralement aucun contrôle sur la façon dont les documents ont été établis il doit sélectionner ce qui l'intéresse , interpréter ou comparer des matériaux pour les rendre utilisables. Il se trouve souvent , devant un ensemble de renseignement recueillis sans lui, dans un espace établis de façon standardisée. Dans le cadre d'une recherche

---

<sup>120)</sup> P.de BRUYNE, j.HERMAN, m. de SCHOUTHEETE,  
dynamique.....,p194

LA STRUCTURE DES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
LE MONDE ARABE ET ISLAMIQUE																									
AUTEURS D'ORIGINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	10	2	0	0	4
AFRIQUE																									
AFRIQUE DU NORD	2	3	1	0	5	3	2	47	1	1	0	1	4	0	0	0	0	0	0	2	0	1	6	0	2
LE RESTE DE L'AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	1	9	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	1	1	0	1	0	1
AMERIQUE LATINE	0	0	1	0	0	1	0	9	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
ASIE	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
FRANCE	0	0	0	1	4	1	0	4	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	1	0
PAYS ANGLO-SAXON	1	0	0	0	1	2	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
L'UNION SOVIETIQUE	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
TIERS-MONDE	15	3	9	5	28	49	6	34	4	2	2	4	9	1	0	1	6	4	1	9	3	3	4	0	2
OUVRAGES THEORIQUES DE BASE	21	10	12	20	55	0	0	5	12	6	1	12	10	6	14	13	20	2	22	14	15	14	25	37	41
MAROC																									
AUTEURS NATIONAUX	9	5	12	6	10	9	16	8	5	3	3	10	16	2	0	0	5	3	6	4	2	41	8	4	1
AUTEURS ETRANGERS	4	27	4	2	6	14	11	2	1	3	5	5	5	0	0	1	3	0	1	5	0	35	4	2	2
COLLECTIF	1	0	0	0	0	5	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
THESE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	1	1	3	1	1	2	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	2	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	1	0	0	0	0	8	2	13	0	0	0	2	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4	1	0
AUTEURS ETRANGERS	0	2	0	0	7	0	0	24	5	0	6	3	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	1	2	0
MEMOIRE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	6	0	28	1	6	6	7	24	5	0	6	3	5	0	0	3	3	6	0	2	0	5	2	5	
AUTEURS ETRANGERS	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0	0
REVUE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	8	1	8	5	17	4	4	7	14	0	5	6	13	0	0	3	0	24	1	6	10	6	6	8	
AUTEURS ETRANGERS	5	24	0	0	1	12	25	0	0	0	0	2	1	1	0	0	0	0	0	3	57	10	1	3	
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
AUTEURS ETRANGERS	15	7	6	7	20	20	2	77	16	1	6	5	8	2	3	8	4	0	3	0	3	0	16	47	4
JOURNAL																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	2	0	0	0	0	0	0	0	11	0	3	0	24	0	8	0	3	1	4	0	0	0	1	0	7
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	1	0	1	1	0	3	3	0	5	4	0	1	13	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1
RAPPORTS ET DOC. OFFIC.																									
DIRECTION DES STATISTIQUES	3	0	5	5	10	1	2	5	7	0	0	1	3	1	2	0	2	1	2	0	35	0	1	0	7
MINISTRES	10	4	6	1	10	5	9	7	0	0	2	0	5	11	4	0	48	3	2	4	20	6	0	0	5
ETRANGERS	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0
ORGANISMES																									
NATIONAUX	2	2	7	0	3	12	3	3	2	0	9	12	9	5	1	0	3	3	0	5	2	0	3	0	17
ETRANGERS	0	0	2	2	23	8	2	66	2	2	2	9	6	10	1	9	7	0	8	5	4	0	5	0	1
ARCHIVES ET ENQUETES																									
ARCHIVES	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0
ENQUETES	2	0	2	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	4	0	0	0	7	0	0	0	0
COLLOQUES ET SEMINAIRES																									
NATIONAL	6	0	4	1	9	3	1	5	4	0	0	3	1	0	0	0	4	0	1	0	0	1	1	0	0
ETRANGER	7	0	0	0	10	0	0	8	3	0	0	6	0	2	4	1	1	2	0	0	0	0	0	1	2

162

LA STRUCTURE DES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES  
(Suite n° 1)

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
LE MONDE ARABE ET ISLAMIQUE																									
AUTEURS D'ORIGINE	0	0	0	0	54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	1	1	1
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0
AFRIQUE																									
AFRIQUE DU NORD	2	1	2	2	3	0	0	0	2	0	5	0	1	24	4	0	1	0	0	0	3	0	0	3	4
LE RESTE DE L'AFRIQUE	2	0	0	0	2	0	0	0	0	1	9	0	1	0	2	0	0	0	0	0	3	0	1	4	0
AMERIQUE LATINE	2	0	0	0	1	0	0	0	2	1	0	0	2	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ASIE	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRANCE	0	0	1	1	0	0	0	0	1	3	1	1	0	0	3	0	0	0	4	7	2	0	0	0	1
PAYS ANGLLO-SAXON	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
L'UNION SOVIETIQUE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TIERS-MONDE	1	3	1	0	29	0	0	4	25	15	3	0	28	0	12	0	1	0	0	7	8	0	8	18	6
OUVRAGES THEORIQUES DE BASE	13	6	9	5	14	0	12	13	19	41	26	22	98	0	64	0	1	0	80	47	25	2	1	27	9
MAROC																									
AUTEURS NATIONAUX	2	2	8	13	8	0	0	5	16	14	18	0	34	10	20	0	3	0	1	2	3	2	6	17	29
AUTEURS ETRANGERS	32	0	2	13	11	0	0	1	3	1	35	1	2	0	16	0	1	0	0	1	1	0	2	14	9
COLLECTIF	1	0	0	2	2	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	6	1
THESE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	1	0	0	3	2	0	0	3	2	2	2	0	3	0	0	0	4	0	0	0	13	1	2	2	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	2	0	0	0	5	0	0	1	3	0	0	0	0	1	3	1	4	3	1	1	0	1	0	10	1
AUTEURS ETRANGERS	1	0	0	1	4	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
MEMOIRE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	1	4	2	7	5	0	1	1	4	5	7	0	8	0	11	0	0	0	0	10	7	21	4	14	1
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
REVUE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	3	2	7	3	10	0	1	9	11	14	5	0	16	0	34	0	3	0	3	6	26	0	1	7	7
AUTEURS ETRANGERS	1	0	0	19	10	0	0	2	0	0	10	0	6	0	5	0	0	0	0	0	4	7	2	8	11
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	0	0	1	1	0	0	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
AUTEURS ETRANGERS	6	2	33	0	8	6	12	5	18	0	18	0	44	11	41	0	2	0	0	9	44	21	0	8	4
JOURNAL																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	18	0	2	0	1	0	0	0	36	15	0	4	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	0	3	0	1	0	1	0	3	1	0	0	0	0	0	0
RAPPORTS ET DOC. OFFIC.																									
DIRECTION DES STATISTIQUES	0	0	0	2	4	0	2	1	0	0	0	0	4	0	0	0	2	0	1	0	1	0	0	0	0
MINISTERES	0	2	7	4	7	0	2	7	5	1	0	0	7	0	7	0	0	3	0	1	4	4	9	7	13
ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	13	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
ORGANISMES																									
NATIONAUX	0	11	8	2	9	0	14	16	3	6	0	0	7	0	9	0	6	0	0	4	6	11	4	9	11
ETRANGERS	0	10	0	3	5	0	2	1	1	5	24	0	16	0	1	0	4	0	9	1	17	3	1	29	1
ARCHIVES ET ENQUETES																									
ARCHIVES	4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENQUETES	0	1	0	0	6	0	0	2	3	0	2	0	3	0	3	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0
COLLOQUES ET SEMINAIRES																									
NATIONAL	6	1	0	3	4	0	0	0	9	2	2	0	6	0	12	0	0	0	0	4	1	0	3	0	0
ETRANGER	0	0	0	0	1	0	0	0	4	3	1	0	0	0	1	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0

LA STRUCTURE DES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

(Suite n° 2)

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75
LE MONDE ARABE ET ISLAMIQUE																									
AUTEURS D'ORIGINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0
AFRIQUE																									
AFRIQUE DU NORD	1	2	3	8	1	1	1	0	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
LE RESTE DE L'AFRIQUE	2	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
AMERIQUE LATINE	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	3	1	1	0	0	1	0	0	0	3	2
ASIE	1	2	0	0	0	0	1	0	0	0	3	3	0	0	1	2	0	0	2	0	0	0	0	1	1
FRANCE	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	1	0	0	0	0
PAYS ANGLO-SAXON	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	1	0	0	0	0	0	0
L'UNION SOVIETIQUE	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
TIERS-MONDE	3	23	4	3	4	5	12	4	1	5	10	2	18	0	2	1	0	7	5	5	2	9	18	32	
OUVRAGES THEORIQUES DE BASE	33	49	43	16	3	3	14	7	4	12	15	0	11	28	16	4	36	19	27	43	17	2	16	5	57
MAROC																									
AUTEURS NATIONAUX	12	6	1	9	6	2	18	6	0	0	10	17	19	5	20	2	7	11	11	12	6	1	3	6	10
AUTEURS ETRANGERS	6	3	4	21	1	3	1	2	2	0	6	25	13	0	21	0	4	1	5	0	1	0	1	5	2
COLLECTIF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	0	0	0	0	0	0	5
THESE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	3	1	1	1	0	0	3	2	1	1	1	2	1	5	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	3	0	0	0	0	0	6	0	1	1	4	1	3	0	6	0	6	2	3	5	1	1	0	0	2
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	6	0	3	0	0	0	0
MEMOIRE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	9	4	7	5	0	0	5	2	6	2	6	2	3	0	5	4	2	7	7	5	11	6	0	13	2
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	1
REVUE																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	10	8	40	13	31	0	9	1	2	1	5	23	11	0	41	1	3	15	19	19	0	1	1	8	9
AUTEURS ETRANGERS	0	1	4	24	0	0	4	0	3	0	3	8	6	1	7	1	4	12	0	0	0	0	0	4	1
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	2	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	3	0
AUTEURS ETRANGERS	31	48	18	2	29	0	16	3	5	14	12	1	11	7	2	1	11	7	6	15	2	14	4	14	28
JOURNAL																									
NATIONALE																									
AUTEURS NATIONAUX	2	0	2	0	2	0	4	0	2	0	20	0	0	0	0	2	1	1	24	0	0	0	0	1	1
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ETRANGER																									
AUTEURS NATIONAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
AUTEURS ETRANGERS	0	0	1	0	0	0	4	0	1	2	0	0	0	1	0	0	13	0	1	0	0	0	0	1	5
RAPPORTS ET DOC. OFFIC.																									
DIRECTION DES STATISTIQUES	0	2	0	0	0	3	0	0	0	4	0	2	8	0	0	2	9	0	1	2	1	2	0	2	2
MINISTERES	6	0	8	30	0	6	0	1	4	6	9	0	6	0	1	1	4	0	5	8	4	1	0	4	1
ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	3	0	0
ORGANISMES																									
NATIONAUX	10	4	28	0	6	7	4	0	6	2	30	0	2	0	0	7	0	1	10	23	6	4	1	2	1
ETRANGERS	3	31	0	0	3	6	0	2	2	7	19	2	7	0	0	9	7	1	1	28	6	11	11	3	10
ARCHIVES ET ENQUETES																									
ARCHIVES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
ENQUETES	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0
COLLOQUES ET SEMINAIRES																									
NATIONAL	2	1	0	0	2	0	0	2	1	3	3	2	1	0	5	1	14	3	10	23	0	2	0	1	4
ETRANGER	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	2	0	6	0	6	2	2	0	0	0	1

164

LA STRUCTURE DES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

(Suite n° 3)

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	Total	
LE MONDE ARABE ET ISI AMIQUF																										
AUTEURS D'ORIGINE	0	0	1	0	0	0	2	2	0	20	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	1	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59
AFRIQUE																										
AFRIQUE DU NORD	0	0	1	0	0	1	7	3	0	3	4	0	0	4	0	0	0	3	0	40	0	1	1	1	1	231
LE RESTE DE L'AFRIQUE	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	1	0	1	1	1	0	3	0	4	1	8	0	0	0	0	78
AMERIQUE LATINE	0	0	2	0	1	0	1	5	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	8	9	0	2	2	0	77	
ASIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	3	0	35
FRANCE	0	1	0	6	0	0	4	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0	74
PAYS ANGLLO-SAXON	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	1	1	0	1	0	1	0	33
L'UNION SOVIETIQUE	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	2	0	0	1	1	1	1	0	0	0	24
TIERS-MONDE	1	20	13	0	2	5	20	16	8	3	17	0	0	5	0	6	1	50	0	34	0	1	6	4	760	
OUVRAGES THEORIQUES DE BASE	3	3	11	30	7	18	53	52	33	2	3	16	13	11	8	22	57	0	6	4	4	6	5	12	1781	
MAROC																										
AUTEURS NATIONALX	5	1	5	6	3	3	14	2	22	3	3	3	20	4	10	6	27	8	0	8	12	3	2	11	782	
AUTEURS ETRANGERS	0	1	4	0	1	0	6	0	3	0	1	0	10	27	12	4	0	15	17	2	5	3	4	5	535	
COLLECTIF	0	0	0	0	2	0	3	0	0	0	0	0	4	0	2	0	0	6	11	1	1	0	1	0	73	
THESE																										
NATIONALE																										
AUTEURS NATIONALX	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	1	0	1	10	1	4	2	0	0	0	0	11	
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	4	0	4	0	0	0	2	0	18	
ETRANGER																										
AUTEURS NATIONALX	0	1	1	2	0	0	2	0	2	0	0	1	0	0	0	0	8	0	13	0	0	10	8	8	163	
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	5	2	24	0	0	1	2	1	119	
MEMOIRE																										
NATIONALE																										
AUTEURS NATIONALX	0	0	4	0	0	0	13	0	7	0	0	3	6	0	28	0	0	0	7	2	5	0	0	0	424	
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	4	6	3	0	7	0	0	5	2	45	
REVUE																										
NATIONALE																										
AUTEURS NATIONALX	0	3	18	0	3	2	36	0	8	0	0	9	8	25	8	0	18	12	5	1	14	0	8	5	780	
AUTEURS ETRANGERS	0	0	2	0	0	0	2	0	4	7	0	0	4	0	0	0	1	1	24	4	0	0	0	0	4	366
ETRANGER																										
AUTEURS NATIONALX	0	0	8	6	1	0	1	0	3	0	1	0	0	8	0	7	0	20	0	77	0	1	2	12	176	
AUTEURS ETRANGERS	11	8	14	0	29	6	56	5	30	0	38	7	14	0	6	0	20	0	2	0	16	0	4	6	1141	
JOURNAL																										
NATIONALE																										
AUTEURS NATIONALX	2	1	3	0	0	0	1	0	1	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	11	0	5	4	238	
AUTEURS ETRANGERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ETRANGER																										
AUTEURS NATIONALX	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	9	
AUTEURS ETRANGERS	0	0	5	0	0	0	5	0	0	0	9	0	0	0	1	5	1	1	0	5	3	0	0	0	113	
RAPPORTS ET DOC. OFFIC.																										
DIRECTION DES STATISTIQUES	11	0	2	0	0	1	2	0	0	0	5	0	3	0	5	1	10	4	2	7	7	0	0	0	210	
MINISTERES	2	0	0	0	0	6	8	0	0	0	1	0	10	4	6	0	10	0	10	0	0	0	0	0	414	
ETRANGERS	2	0	0	6	2	0	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	12	0	3	0	0	0	0	0	61	
ORGANISMES																										
NATIONALX	7	4	6	1	24	4	1	0	6	0	2	0	2	2	7	2	3	8	3	65	2	2	2	6	573	
ETRANGERS	12	0	3	3	1	1	0	0	4	0	12	0	0	0	2	0	25	0	2	0	2	2	1	4	572	
ARCHIVES ET ENQUETES																										
ARCHIVES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	60	
ENQUETES	0	0	1	0	0	1	0	5	1	0	0	2	0	2	1	0	3	6	5	0	0	0	0	0	80	
COLLOQUES ET SEMINAIRES																										
NATIONAL	4	0	3	2	0	0	1	0	5	1	0	0	6	0	4	0	9	1	1	4	4	4	0	3	229	
ETRANGER	1	0	0	1	0	0	2	0	2	3	0	0	6	1	0	0	9	0	0	0	7	7	0	4	435	

sur le terrain, le chercheur choisi, adapte ses instruments techniques à sa recherche particulière.

En effet, une idée qui présiderait à sa présentation, ce vaste ensemble constitué par les références bibliographiques, laisse une double impression : il donne certainement à beaucoup de chercheurs le sentiment d'être très piétinés car lorsqu'on trouve des références certains textes sont très piétinés mais c'est une manière de piétiner dont il faut se méfier aussi. Très souvent si l'on trouve les mêmes citations c'est parce que les gens se citent les uns les autres et pas nécessairement parce qu'ils retournent au texte. Dans le domaine économique et dans le cadre des travaux de recherche faisant objet d'une soutenance auprès de la faculté de droit, quelle est l'origine et la structure des ressources bibliographiques utilisées?

#### II-4-1 : Ouvrages de base et périodiques :

La plus grande partie de l'information proviennent de deux supports : les ouvrages de base et les revues. Les ouvrages constituent un outil de travail très utilisé par les chercheurs, d'après le tableau ci-contre 3248 ouvrages c'est à dire 29,86% du total d'ouvrages théoriques de base suivis des périodiques avec 2.463 soit 22,64% du total

L'importance de ces deux supports pour les spécialistes des sciences sociales n'est plus à démontrer. L'INE dans son étude sur les besoins de cette catégorie de chercheurs est arrivé à la conclusion suivante que les chercheurs en sciences sociales dépendent largement des documents écrits et plus précisément des livres et des périodiques <sup>(121)</sup>).

D'après l'étude de FLETCHER sur les économistes universitaires, les articles des périodiques arrivent en tête des documents utilisés par les économistes, avec un taux de 47% de l'ensemble suivie des monographies avec un taux de 43% <sup>(122)</sup>).

---

<sup>121)</sup> M. LINE, *The information needs of social scientists : an overview of infros, as lis proccedings, vol. 23, n° 8, august 1971, pp 412-434*

<sup>122)</sup> J. FLETCHER, *Les services secondaires d'information économique, riss, vol.28, n°3 1976, pp 612-622*

La caractéristique la plus importante qu'on peut dégager de ces deux supports d'information est que la majeure partie des publications utilisées par nos chercheurs sont d'origine étrangère.

#### II-4-2 : Ouvrages traitant le Maroc

Le total des références traitant le cas du Maroc est de 1391 soit 12,78%

Trois cas peuvent se présenter pour ce qui est des ouvrages traitant le Maroc :

- + Les ouvrages publiés par des auteurs nationaux : sont au nombre de 782 références soit 56,21%.
- + Les ouvrages publiés par des auteurs étrangers 536 références soit 38,53%
- + Les ouvrages collectifs avec 73 références soit 5,24%

#### II-4-3 : Les thèses et les mémoires

Les thèses et les mémoires occupent la quatrième place parmi les supports d'information utilisés par les chercheurs avec 680 du total soit un taux de 6,25%.

L'intérêt que revêtent ces travaux inédits provient de deux raisons principales (<sup>123</sup>) :

- + La première raison est liée au contenu de ces travaux qui consiste en une information spécialisée d'où les intéressés s'inspirent pour effectuer des travaux sur des sujets similaires.

- + La deuxième raison est d'ordre méthodologique. En effet, les étudiants chercheurs en général et ceux qui sont appelés à faire un travail de recherche pour la première fois n'ont qu'une idée approximative sur la méthodologie à suivre pour mener à bien leurs travaux. Ainsi les travaux des promotions précédents leur servent de guide en la matière.

---

<sup>123</sup>) Hammou OTTMANI, Bibliothèque Universitaires au Maroc, étude des besoins des utilisateurs : cas de la Bibliothèque de la Faculté de Droit de Rabat, Mémoire d'informatiste spécialisé, E.S.I., mai 1990,

**II-4-4 : Les publications officielles**

Les publications officielles occupent la troisième position parmi les supports d'information avec 1.258 soit un taux de 11,56%.

**II-4-5 : Les publications des organismes internationaux :**

Parmi les supports d'information utilisés par nos chercheurs furent les rapports et les études des organismes internationaux avec 572 références soient 5,25% du total.

**II-4-6 : Colloques, séminaires et étude sur le terrain :**

Ils constituent les supports les moins utilisés par les chercheurs en sciences économiques, on peut les considérer comme des supports faisant partie de la littérature souterraine <sup>(124)</sup>. le nombre total des références est de 665 soit 6,11% du total.

**II-4-7 : Les quotidiens :**

Ils occupent, avec 360 références soit 3,30% du total, une place moins importante.

**CONCLUSION**

Compte tenu du contexte dans lequel c'est développée la recherche universitaire marocaine, il n'est pas surprenant que les recherches à caractère fondamentale y aient joué jusqu'à une période récente un rôle important. Au début des années 60 et dans la folie des indépendances politiques et l'émergence de la théorie du sous-développement, les travaux de recherche, dans leur globalité, restent marqués par le cachet de la théorie développementaliste.

---

<sup>124)</sup> L. KELLERMAN et N. VIOONMAM, *Pratique de la recherche en Sciences Sociales et Humaines et activités documentaires, la situation en France, B.O.B., vol. 30, n° 6, 1976, pp 359-367*

## CONCLUSION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CONCLUSION GENERALE

\*\*\*\*

Plus qu'autres fois l'université se trouve aujourd'hui confronté avec une série de dilemmes et d'options. Elle a été toujours soumise à des tâches qui apparaissent séparées parfois opposées, mais qui sont bel et bien complémentaires, dualité entre enseignement et recherche, entre la recherche théorique et pratique, le savoir et la formation, entre l'instruction et l'éducation, entre la culture et la formation professionnelle, entre la spécificité nationale, régionale et l'universalité, entre la spécialisation et la multidisciplinarité, entre l'autonomie et la dépendance. Chacune de ces doubles faces pose des questions qu'on ne peut esquiver en les niant ou en les traitant de faux problèmes.

Dans un monde livré au mass-média saturé de messages, d'agressions publicitaires, d'informations déformées, orientées, morcelées, l'université doit exercer une double action intellectuelle, et veiller le sens de la conscience critique et compléter la spécialisation, les formations scientifiques et techniques.

Par ailleurs, la recherche universitaire se débat dans ces contradictions, pour ne pas dire qu'elle est dans une impasse. Elle est mal équipée pour une véritable activité de recherche. Non pas une recherche qui reste tributaire des outils d'investigation occidentaux mais qui aurait établi les bases autoréférentielles de son objet, qui aurait élaboré des instruments de travail propre à son environnement. Cette recherche semble rencontrer beaucoup de difficultés à promouvoir des originaux et à obtenir un rythme de production équivalent aux efforts fournis.

Un encadrement déficient, des locaux exigus, des moyens de travail absurde, ...etc. c'est ainsi résumé le mal de l'université en général et celui de notre Faculté en particulier.

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## ANNEXE N°1

\*\*\*

LISTE DES MEMOIRES DE D.E.S (SECTION : SCIENCES ECONOMIQUES)  
SOUTENUS A LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES  
ECONOMIQUES ET SOCIALES DE RABAT

<u>Nom &amp; Prénom</u>	<u>Sujet</u>	<u>Date de soutenance</u>
SIMON Gerard	Les formules internationales d'aide aux pays sous-développés: nécessités et réalisations	1960
HAMOU A.	Perspectives d'une industrie des engrais potassiques au Maroc	1962
QUENOT Marcel	Les perspectives d'une industrie sucrière au Maroc	1963
AMZALLAG Victor	Caisse marocaine des marchés et financement du développement économique et social du Maroc	1963
ZOCCHI Gino	Perspectives d'écoulement des phosphates naturels marocains	1963
VAQUEZ Alphonse	L'épargne et l'investissement au Maroc: le fpnds national d'investissement	1964
DELNIDO Edouard	Les disparités de croissance économiques au Venezuela	1964
ALLACHI Marcel	Fiscalité et développement agricole au Maroc	1965
GUENNICHE Clandette	Le rôle du gaz et du pétrole saharien dans l'industrialisation de l'Afrique du Nord	1965
GUILMANN Henri	Les concepts et les techniques en matière de balance de paiements et l'information économique	1965
BENZEMRA David	Le bureau des vins et alcools	1965
RAGUET Jcques	L'intêret économique des routes et la liaison routière Bab-Taza-Tafrannt	1966
SLIMANI-TLEMCANI Ottman	Flux extérieurs et développement économique	1966

AGOURRAM Abdeljalil	Exposé de quelques problèmes relatifs à l'épargne et sa structure au Maroc pour la période 1955-1965	25.05.1968
BENSOUDA Abderrafi	Création et régulation monétaire au Maroc	30.06.69
EL MESMOUDI Tahar	L'imposition des revenus de l'agriculture	02.07.71
SEBBAR Moulay Hassan	Bilan d'une politique touristique l'exemple du Maroc	02.10.1972
OMRANA Abderrahim	L'information économique et financière et les exigences du développement	02.10.1973
BERRADA Abdelaziz	Le crédit agricole au Maroc (1917-1972) un instrument politico-financier privilégié du développement du capitalisme dans l'agriculture	16.10.1973
BELLOUT Abdelaziz	Les stratégies de choix des investissements dans la politique d'équipement hydraulique au Maroc	11.01.1974
CHEJAI Fouad	L'aide financière d'obédience américaine et son impact sur le secteur public au Maroc	25.07.1974
SAIDI Benyounes	Le financement de l'activité touristique : l'exemple du Maroc	25.07.1974
EL KRIF Monique MREJEN	L'économie forestière marocaine et ses perspectives d'avenir	18.12.1974
QAROUACH Mostafa	la participation : l'expérience marocaine son contenu, ses limites	08.01.1975
HANANE Larbi	Modèle de développement industriel dans les pays du tiers-monde	14.04.1976
ZIDOUH Mustapha	La dépendance technologique du tiers monde	05.02.1975
BENBRIK Abdelali	La taxe sur le chiffre d'affaire au Maroc	11.07.1975
TAZI MOKHA Abdelali	La normalisation des cadres comptables pour une meilleure information financière et économique : le cas marocain	29.05.1976
BEKKALI Abdeslam	L'enseignement agricole et le développement rural au Maroc	17.07.1976

LAHRICHI Nezha	Le capitalisme d'Etat industriel au Maroc : du BEPI à l'ODI	28.10.1976
LAMBERT Pierre	L'incidence de la croissance démographique au Maroc de 1960 à 1971 sur le développement économique	23.11.1976
EL BAHRAOUI Omar	Pour une stratégie de développement de l'économie poissonnière au Maroc	25.02.1977
FARTMISSI Khadija	La condition juridique et sociale des travailleurs immigrés en France	02.11.1977
BEN ABDOU ALLAH Ahmed	La politique monétaire du Maroc indépendant, l'analyse d'une expérience.	25.05.1978
HAMDANI (BENALI)	La fonction de production et combinaison du capital -travail dans le secteur des phosphates	23.06.1978
SBIHI Mohamed Rachid	La banque marocaine du commerce extérieur entre les exigences du développement économique et les préoccupations d'une banque de dépôt	17.08.1978
BOUTATA Mohamed	La formation professionnelle et l'emploi dans l'économie marocaine coloniale et post-coloniale (1912-1977)	12.03.1979
EL AOUIFI Nouredine	La marocanisation et le développement de la Bourgeoisie	12.06.1979
ENNAJI Mohamed	L'expansion européenne et le Maroc du XVI au XVIII siècle	17.06.1981
TAZI LABZOUR Mohamed Kamal	Les salaires au Maroc (1956-1980) éléments d'analyse	08.07.1981
BENHSAIN Lahcen	La promotion des investissements non agricoles par les mesures d'encouragement : politique, bilan, problèmes et solutions	23.07.1981
EL HADDAD Mohamed	La zone Franc : du colonialisme au néocolianisme	23.07.1981
BOUSLIKHANE Mohamed	Economie et idéologie du développement	02.11.1981
NAJIB Nabila	O.N.C.F : Economie de transport ferroviaire	01.12.1981
BENABDELAALI Naima	Aperçu sur l'histoire économique du monde arabe	02.12.1981

BEN BOUCHAIB Maria	Eléments d'analyse de la crise du logement à travers l'étude de la ville de Rabat	23.12.1981
AMRI Abderrahim	L'accumulation du capital dans le secteur du bâtiment et ses contradictions	23.02.1981
ZHIRI Touria	Essai d'analyse des limites de l'intervention de l'Etat dans le secteur des transports, cas de la CTM/LN	29.02.1982
DASILVA Reis Sergio	Expansion portugaise et sous-développement en Angola à l'époque du marchand (1482-1850)	06.07.1982
SAHRI Mohamed	Les facteurs non économiques dans la dynamique du développement (ex : les facteurs socio-culturels)	09.07.1982
EL ALIANI Abdelkader	L'agro-industrie et le développement économique du Maroc	19.07.1982
CHIGUER Mohamed	Le secteur financier public marocain de 1904 à 1980 : un essai d'interprétation du S.F.P marocain	15.11.1982
IDRISSI Abdesslam	Les petites et moyennes entreprises au Maroc : le rôle des P.M.E dans l'industrialisation	29.11.1982
DEBBAGH Amina	La transition capitalisme au Maroc du XIX siècle	02.02.1983
EL ALJ Mohamed Rachid	L'information statistique et son impact sur la comptabilité nationale et la planification	28.02.1983
SALIM Mohamed	Essai sur la marginalisation urbaine cas du Maroc	08.04.1983
MEKKAOUI M'hamed	Le rôle économique et social des prix et la politique des prix	05.05.1983
OUZZIF Halima	Essai sur les principaux facteurs de la fécondité marocaine	10.05.1983
JOUKER Ahmed	Problématique de l'économie poissonnière au Maroc	20.06.1983
OBEIDA Abdelouahed	Essai sur l'Etat dans la formation économique et sociale marocaine au XIX siècle	04.07.1983
KANOUNI Fadila	Approches du travail féminin-travail domestique, travail salarié : cas du Maroc	15.07.1983

KAMAL Abdelilah	Productivité et rentabilité de l'enseignement au Maroc	18.07.1983
RAMI Mohamed	L'impact des organismes financiers spécialisés sur la croissance économique et sociale au Maroc	18.07.1983
MOKSSIT Ahmed	L'intégration à la division internationale du travail	30.07.1983
BENAMOUR NAJIB	Industrie mécanique et développement : cas du Maroc	24.11.1983
MOKKI KORACHI Zhor	L'accord de coopération Maroc- CEE: son impact sur la croissance de l'économie marocaine et l'avenir des relations maroco-communautaires	26.11.1983
BOULAHOUAL Ahmed	Problématique de l'industrialisation Cas du Maghreb	28.11.1983
GUEDIRA Mohamed Najib	Les sociétés coopératives d'habitation et leur financement : le cas du Maroc	07.01.1984
EL AMRANI SIELME Hdi	Essai sur quelques aspects de l'interaction transport-développement le cas du Maroc	24.01.1984
ACHOUAL Abdelghafour	Le salariat industriel au Maroc 1956-1980	27.01.1984
DOUMOU Abdelali	La problématique de l'Etat dans les sociétés dépendantes essai d'interprétation de l'intervention économique de l'Etat marocain	28.01.1984
SKOURI Hamid	Structure et fonctionnement du capitalisme dans l'industrie marocaine de ciment	20.02.1984
BERNOUSSI Abderrahim	Le secteur public maghrébin créneau d'intégration économique régionale	14.04.1984
JARI Hmad	Le projet de Nador et l'évolution de la siderurgie mondiale	09.05.1984
KARKOURI Abdelhamid	Investissement culturel et développement : cas du Maroc	11.05.1984
AZMANI Boualem	Choix d'investissement et planification industrielle au Maroc les priorités sectorielles	31.05.1984
OULHAJ Lahcen	Crise mondiale et crise économique au Maroc	15.07.1984
LAHLOU Soumia	La problématique de l'industrie et L'emploi au Maroc	06.07.1984

BENAISSA Naïma	La médecine libérale au Maroc: Essai d'analyse critique d'un statut privilégié	26.10.1984
AMMOR Mohamed Fouad	Les modalités d'insertion du Maroc dans la division internationale du travail	24.11.1984
OUAZZANI CHAHDI Aïcha	Le développement du capitalisme à Fès au XIX siècle (1850-1912)	04.12.1984
CHERKAOUI Mohammed	Essai sur l'industrie de la cybernétique et le développement	07.03.1985
LAARIBI Abderrahim	Le secteur minier et son impact sur l'emploi au Maroc	18.03.1985
BALBACHA Mohamed	Economie familiale au Maroc depuis les années 1830 : Cas de la région entre Agadir, Ouarzazate et Marrakech	10.04.1985
EL ALLALI Abdelouahed	Technologie et emploi dans la stratégie agraire marocaine	03.05.1985
BENZEKRI Abdelkhalek	Publicité et dépendance	18.06.1985
SABER Ahmed	Enseignement et promotion sociale : cas du Maroc	06.07.1985
KENZA Jilali	La balance des paiements marocaine de 1970 à 1980, un essai d'interprétation	15.07.1985
SAADANI Rhali	Essai sur l'activité urbaine de production à Fès : Fin de XIX-XX siècle	21.10.1985
TERRASSI Ayachi	Agriculture et capitalisme dans le périmètre du Loukkos	22.10.1985
EL AMELI Lahcen	L'expérience de la réforme agraire dans la région de Meknès	26.12.1985
TAIBI Moutaouakil	Vacation sociale de l'islam et modernité	30.01.1986
HARAJ TOUZANI Abdelilah	Les industries culturelles le cas du cinéma au Maroc	25.02.1986
ZAHIRI Yahia	L'approche islamique de l'investissement	05.03.1986
HAJARABI Jalil	La politique industrielle au Maroc à la lumière de l'expérience des pays semi-industrialisés	07.03.1986
KHALLOUK Ouafaa	Problématique de la consommation du produit halieutique national	19.04.1986

CHOUKRY Souad	Le rôle des phosphates dans le développement économique au Maroc	30.05.1986
BOUSMAHA Mohamed	Le marché marocain des assurances Bilan et perspectives	05.07.1986
ROUDIES Lalla Wafae	Coopération artisanale et développement économique et social au Maroc	23.09.1986
ELORF M'hamed	Le secteur de l'énergie au Maroc et son impact sur l'économie nationale	13.11.1986
LAKHDAR Ahmed	Mécanisation agricole et développement économique au Maroc	04.07.1987
CHAFIKI MOhamed	La reproduction de la force de travail au Maroc : éléments pour un repositionnement de la question dans le cadre de la théorie de la valeur	23.10.1987
KHOALI Mohamed	La caisse nationale de crédit agricole face à la secheresse des années 1980-1985	Déc. 1987
EL OUDRI Abdelkader	Capitalisme et agriculture dans le périmètre irrigué de la bass-moulouya	24.06.1988
LEHMAM Zineb	Le tapis noué main à Rabat-Salé "Propos d'enquête"	22.06.1988
BACHIR Abdelkader	Dépendance technologique et industrie sucrière au Maroc	16.11.1988
MAMOUROU Konaté	La question démographique au Mali	02.05.1989
ZRIOULI M'hamed	Essai de régionalisation de la décision économique au Maroc	20.05.1989
DAROUCHE Ahmed	Intervention bancaire et concentration de capital au Maroc	07.07.1989
MIFDAL Said	La crise de l'énergie : les énergies de substitution le cas du Maroc	17.07.1989
EL MAALLOUMI Thami	La crise de l'industrie textile : le cas du Maroc	18.07.1989
TOUNSI Said	Les industries métalliques, mécaniques et électriques au Maroc : Marginalisation et intégration passive au système de l'économie mondiale	19.10.1989
GUASMI Abdelaziz	La politique de restructuration des bidonvilles au Maroc : le cas de Rabat	29.11.1989

LAHLOU Souad	L'aménagement Hydro-Agricole du GHARB et ses effets sur le développement de la région	05.01.1990
BEN YOUNES Mohamed Salahdine	Gestion des finances locales : quelle rationalité?	27.01.1990
MEJDOUBI El Habri	Régulation du régime d'accumulation marocain (1956-1982) et sa hiérarchie dans la division internationale du travail	07.03.1990
SAFI Hammadi	Essai sur l'économie de la sécheresse au Maroc (1493-1986) Passé, présent et perspectives	19.06.1990
EL MANIANI Assia	Le processus de libéralisation du contrôle des changes au Maroc	10.07.1990
EL HOUDI Lhoussine	Quelle place et quel rôle pour une banque d'affaires au Maroc	24.11.1990
BARKALIL Nadira	Système productif industriel, politique économique et force de travail féminine ou la naissance et le développement du prolétariat féminin urbain.	23.11.1990

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

## ANNEXE N°2

\*\*\*

LISTE DES THESES DE DOCTORAT SOUTENUES  
A LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES  
ECONOMIQUES ET SOCIALES DE RABAT  
(section économique).

<u>Nom &amp; Prénom</u>	<u>Sujet</u>	<u>Date de soutenance</u>
AGOURRAM ABDELJALIL	Les investissements entrepris et projetés dans le cadre du développement agricole au Maroc: leur orientation et leurs problèmes.	19/12/70
OMRANA ABDERRAHIM	La politique monétaire et financière dans le cadre du développement économique le cas marocain.	29/7/75
ALAOUI ELACHAMI ZINE ELABIDINE	Concept et politique de la régionalisation contribution à la théorie du développement régional	24/4/76
GERMOUNI MOHAMED	Essai sur les problèmes de l'engineering dans le cadre d'une formation sociale capitaliste sous-développée: le cas du Maroc.	31/5/76
MOHAMED BEKKALI	Essai sur l'imperialisme	8/10/79
QAROUACH MOSTAFA	Le concept d'investissement en capital humain et ses enseignements en matière d'analyse de politique et d'évaluation économique avec référence particulière au cas marocain: (1955-1979)	1980
RAKI MOHAMED	Développement du capitalisme agraire et la politique agricole du Maroc	1982
CHAJAI FOUAD	La genèse de la dépendance économique au Maroc	28/5/84

HANANE LARBI	Crise d'industrialisation du tiers-monde: essai d'approche dans le cadre du système économique mondial	7/6/84
HAMDANI BENALI	L'industrie minière dans le tiers-monde: le cas du Maroc	4/7/85
ELMERGHADI MOHAMED	Reproduction sociale et différentiation régionales interprétations sur la thématique spatiale et régionale en économie.	6/2/87
NAIMI MOSTAPHA	Le pays takna, commerce, histoire et structures.	8/5/87
BALAFREJ NOURDINE	Le secteur public dans l'économie marocaine et son rôle dans le développement	6/6/87
ZHIRI TOURIA	Transport et développement les effets structurels de la politique des transports au Maroc.	12/12/87
TAZI LABZOUR MOHAMED KAMAL	La répartition des revenus au Maroc 1956-1989	12/7/89
OUAZZANI CHADLI AICHA	Fes: contribution à l'analyse d'un développement bloqué: évolution socio-économique, limites et perspectives	1989
ENNAJI MOHAMED	Servitude et rapports sociaux au Maroc au XIX siècle	28/2/90
AMEZINE HOUDAIFA	Analyse des dépenses publiques une étude des relations Etat-économie au Maroc (1956-1986)	24/2/90
LAHBIL NAIMA	Le foncier urbain: prix et circulation le cas de Fes	6/4/90
NAJI MILOUD	Le commerce au Maroc médiéval essai d'histoire de pensée et de faits économiques	10/4/90
ELOUFI NOURDDINE	La soumission du travail au Maroc une analyse du rapport salarial et régulation	16/7/90
BENJELLOUN HASSANE	Des économies et des armes	2/7/91
MANSOURI MUSTAPHA	Coût et financement de l'enseignement au Maroc	6/7/91

BENBOUCHAIB  
MARIA

La promotion immobilière privée  
privée au Maroc: une analyse  
des structures et des comportements  
(exemple de Rabat)

BERRADA  
ABDELKADER

Etat et capital privé au Maroc

15/1/92

HARAKAT  
MOHAMED

Contribution à une théorie  
générale du contrôle supérieur  
des finances publiques:  
cas du Maroc

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**ANNEXE N° 3**

Les disciplines d'enseignement du premier cycle et leur répartition horaire hebdomadaire sont fixés comme suit :

<b>DISCIPLINES</b>
Première année :
Economie politique générale
Mathématiques
Introduction à la comptabilité
Statistique (Cours et travaux dirigés)
Géographie économique
Epistémologie et méthodologie économique
Introduction à l'étude du droit
Terminologie économique
Deuxième année :
Economie politique générale
Histoire des faits économiques et sociaux
Statistiques
Démographie
Economie du Maroc
Mathématique (cours et travaux dirigés)
Comptabilité analytique (cours et travaux dirigés)
Institutions politiques
Terminologie économique

## ANNEXE N° 3 (SUITE)

Les disciplines d'enseignement du deuxième cycle et leur répartition horaire hebdomadaire sont fixés comme suit :

<b>DISCIPLINES</b>
Première année :
Problèmes structurels du développement
Economie financière et finances publiques
Histoire de la pensée économique et théories contemporaines
Comptabilité nationale (cours et travaux dirigés)
Statistiques économiques (cours et travaux dirigés)
Mathématiques économiques (cours et travaux dirigés)
Droit commercial
Institutions administratives
Terminologie économique

<b>DISCIPLINES</b>
Deuxième année :
<u>Option économie du développement :</u>
Problèmes structurels du développement II
Planification
Relations économiques internationales
Economie rurale et urbaine
Economie du monde arabe
Terminologie économique
Une discipline supplémentaire d'une durée hebdomadaire d'une heure et demie doit être choisie par l'étudiant sur une liste de disciplines établie tous les deux ans par le doyen sur la proposition du département et portant notamment sur les disciplines suivantes :
Sociologie du développement
Technologie du développement
Economie du travail
Economie de l'éducation
Choix des projets
Economie du Maghreb
Droit économique
<u>Option économique publique et politique économique :</u>
Economie publique et politique économique
Problèmes structurels du développement
Planification
Relations économiques internationales
Economie du monde arabe
Terminologie économique
Une discipline supplémentaire d'une durée hebdomadaire d'une heure et demie doit être choisie par l'étudiant sur une liste de disciplines établie tous les deux ans par le doyen sur proposition du département et portant notamment sur les disciplines suivantes :

## ANNEXE N° 3 (SUITE)

Fiscalité  
 Choix des projets  
 Sociologie du développement  
 Economie de l'éducation  
 Economie rurale et urbaine  
 Droit économique

Option relations économiques  
 internationales :

Relations économiques internationales  
 Problèmes structurels du développement  
 Relations monétaires internationales  
 Théorie de la croissance  
 Economie du monde arabe  
 Firmes multinationales  
 Terminologie économique  
 Une discipline supplémentaire d'une durée hebdomadaire  
 d'une heure et demi doit être choisie par l'étudiant sur une  
 une liste de disciplines établie tous les deux ans par le  
 doyen sur proposition du département et portant  
 notamment sur les disciplines suivantes :

Droit international du développement  
 Planification  
 Problèmes économiques africains  
 Introduction à l'économétrie  
 Economie du Maghreb  
 Sociologie du développement

**DISCIPLINES**

Option économie de l'entreprise :

Gestion de l'entreprise  
 Droit des affaires  
 Droit fiscal (fiscalité de l'entreprise)  
 Relations économiques internationales  
 Economie du monde arabe  
 Terminologie économique  
 Une discipline supplémentaire d'une durée hebdomadaire d'une heure et demie doit être choisie par l'étudiant sur une liste de disciplines établie tous les deux ans par le doyen sur proposition du département et portant notamment sur les disciplines suivantes :

Analyse micro-économique  
 Sociologie du développement  
 Economie du travail  
 Politique économique  
 Choix des projets  
 Techniques commerciales  
 Histoire du mouvement ouvrier

OPTION économétrie :

Macro-économie  
 Statistiques et mathématiques  
 Planification : méthodes économétriques de développement  
 Relations économiques internationales  
 Economie du monde arabe  
 Informatique  
 Terminologie économique  
 Une discipline supplémentaire d'une durée hebdomadaire d'une heure et demie doit être choisie par l'étudiant sur une liste de disciplines établie tous les deux ans par le doyen sur proposition du département et portant sur les disciplines suivantes :

Calcul économique (micro-économie)  
 Méthodologie économique et analyse des données  
 Recherche opérationnelle

Option : Economie du développement : groupe II

Gestion des ressources humaines  
 P.S.D (organisation du travail)  
 Planification (gestion prévisionnelle)  
 Relations économiques internationales  
 Economie rurale et urbaine : Emploi  
 Economie du monde arabe

Matières à option :

- Statistiques
- Droit social
- Psychologie des organisations

Troisième cycle :

Premier certificat : Economie générale

- . Théorie économique contemporaine
- . Politique économique
- . Finances publiques
- . Pensée économique

. Matière à option : Problèmes de l'agriculture marocaine

## ANNEXE N° 3 (SUITE)

Deuxième certificat : Problème du développement

Groupe I

- . Théorie du sous-développement .
- . Planification économique
- . Histoire économique et sociale
- . Sociologie des pays en voie de développement
- . Matières à option :
  - Problèmes démographiques .
  - Etat et développement au tiers-monde
  - L'intégration économique maghrébine

Groupe II

- . Théorie du sous-développement (R.I.I)
- . Planification économique : Analyse et étude des systèmes productifs
- . Histoire des faits économiques et sociaux
- . Sociologie du développement
- . Matière à option :
  - Relations monétaires et financières internationales.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## BIBLIOGRAPHIE GENERALE

## OUVRAGES

- ADAM André , Bibliographie critique de sociologie d'éthnologie et géographie humaine au Maroc, édition.C.R.S. alger année.1972
- AIMARD Guy, DURKHEIM et la science économique, PUF Paris, 1962.
- Balandier G., Anthropologie, PUF, Paris,1978.
- BELAL Abdelaziz, Développement et facteurs non économiques, société marocaine des éditeurs réunis, Rabat, 1980.
- BELKHIR Jean , L'intellectuel : l'intelligentsia et les manuels, édition Anthropos , Paris, 1983.
- BRIMO Albert , Les méthodes des sciences sociales, édition Montchrestien - Année -
- BOURDIEU Pierre, -Questions de Sociologie, les éditions de minuit, Paris, 1984.
- Homoacademicus, les éditions de minuit, Paris, 1984.
- CARO Jean Yves, Les économistes distingués logique sociale d'un champ scientifique, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983.
- Centre National de la recherche scientifique, Centre Régional de Publications : Marseille les cahiers du C.R.E.S.M, Essai sur l'université et les cadres en Algérie, Par Dominique GLASMAN et Jean KREMER édition du C.N.R.S, France Paris 1978.
- DREYFUS SIMONE, La thèse et le mémoire de doctorat, étude méthodologique, édition cujas 1981.
- ELKHAYARI Thami, Agriculture au Maroc, édition Okad, Rabat, 1987.
- FESTINGER Léon et Daniel KATZ, Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, PUF Paris,1959 Tome II.
- GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, édition Dalloz 8ème édition 1990.
- GIRAN Jean Pierre, Pour une économie de la recherche, édition economica Paris 1982

- KOURGANOFF Vladimir, La recherche scientifique,  
collection que sais-je?, P.U.F. , Paris, 1958.
- LEVY Michel, L'information statistique,  
édition du seuil Paris 1975.
- MARSHALL André, Méthode scientifique et sciences économiques,  
Medecis 1952.
- MARK Blaug, La méthodologie économique,  
édition economica Paris, 1982.
- MOUCHOT Claude, Introduction aux sciences sociales et à leurs  
méthodes, les éditions Toubkal, Presses  
universitaires de Lyon, 1986.
- MORAZE Charles et divers auteurs, le point critique,  
I.E.D.E.S collection tiers-monde,  
Presses universitaires de France 1980.
- M'DA Paul , Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire,  
édition l'HARMATTAN 1987.
- NOGARO Bernard, La méthode de l'économie politique,  
librairie générale de droit et de  
jurisprudence, Paris, 1950.
- SALMON Robert, L'information économique clé de la prospérité,  
collection Entreprise Hachette, 1963.
- P. de BRUYNE, J HERMAN, M. de SCHOUTHEETE,  
Dynamique de la recherche en sciences sociales,  
PUF, Première édition, 1974.
- O.C.D.E , Quel avenir pour les universités,  
Paris 1987.
- OSIRIS CECCONI, La recherche en sciences sociales,  
édition maghrébine, Casa 1988.
- SALAMON Jean Jacques, Science et politique,  
édition economica, Paris 1989.
- UNESCO, Etudes sur l'évaluation des compétences au niveau de  
l'enseignement supérieur, les études supérieures  
:  
Présentation comparative des régimes  
d'enseignement et des diplômes 1983.
- TABA Hilda , Curriculum développement : Theory and practice,  
New York Brace and World, 1962.
- WEBER M., Le savant et la politique,  
U.G.E 1963.

-Université de Montréal, Annuaire général , Tome II, Faculté des  
 ETudes Supérieures 1992-1993, Département des Sciences  
 économiques, Canada.

MEMOIRES ET THESES

- AKALAY Omar , Le commerce extérieur et le développement  
 économique : essai d'interprétation de la balance  
 des paiements du Maroc de 1960-1970,  
 thèse de 3ème cycle es-sciences économiques  
 Université Montpellier I France 1978.
- BAHAJ Allal, L'information et la documentation au Ministère de  
 l'Energie et des Mines : Proposition d'un service  
 de documentation et d'un réseau documentaire des  
 sciences de la terre au Maroc, ESI, Mémoire  
 présenté en vue de l'obtention du diplôme  
 d'informatiste spécialisé 1980.
- BENHESSOU Abderrahmane, Etudes des citations bibliographiques  
 des mémoires de D.E.S en sciences  
 économiques soutenus au Maroc,  
 Mémoire présenté en vue de l'obtention  
 du diplôme d'informatiste  
 spécialisé, ESI, 25 juin 1981.
- BOUKARTACHA Jilal, L'Université marocaine : Réformes et  
 ouverture, Mémoire du cycle supérieur,  
 ENAP, Janvier 1990.
- CHEDDAD Ahmed , Les publications officielles du Ministère du  
 Plan: étude analytique et documentaire, Mémoire  
 présenté en vue de l'obtention du diplôme  
 d'informatiste ESI 1989.
- DAMAGARA Abdou, Besoins informationnels économistes  
 universitaire marocains, Mémoire présenté en vue  
 de l'obtention du diplôme d'informatiste  
 spécialisé, E.S.I., 1987.
- EL FASSI FIIHRI Ghyslane, L'université marocaine analyse des  
 tentatives de réforme, mémoire de D.E.S. des  
 sciences économiques, Anné, F.S.J.E.S de Rabat
- FIZAZI Houria , La rproduction documentaire du secteur agricole  
 marocain, ESI, Mémoire présenté en vue de  
 l'obtention du diplôme d'informatiste  
 spécialisé, E.S.I. 1979.
- IDSALAH Mohamed , Projet de création d'un réseau des  
 bibliothèques universitaires à l'échelle  
 nationale, Mémoire du diplôme d'iformation  
 spécialisé, 27 novembre E.S.I. 1980.

- LAHLOU Abdelkrim, La gestion des Etablissements universitaires au Maroc, Mémoire D.E.S. en Droit Public Faculté des S.J.E.S. Rabat, 7 mars 1990.
- MANSOURI Mustapha, Coût et financement de l'enseignement au Maroc, Thèse de doctorat d'état es-sciences économiques faculté des S.J.E.S. de Rabat 1991.
- MOKHTARI Mimoun, Communication in the social sciences and Marroccan universities: A survey of the knowledge generation and access to it, ph. d. thesis, University of sheffield, september 1987.
- MISKI Abdelhamid , Documentation et information au Minisère de l'Education Nationale, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'informatiste spécialisé, E.S.I., 1978
- OUCHEKKIR Ouali, L'infrastructure universitaire : approche quantitative et spatiale, Mémoire de troisième cycle pour l'obtention du diplôme d'études supérieures en aménagement et urbanisme, Rabat, avril 1993
- TOZY Mohamed , Champ politique et champ religieux au Maroc coisement ou hierarchisation, D.E.S., Sciences politiques, Université Hassan II, F.S.J.E.S de Casablanca, 1980.

#### ARTICLES

- AKINSOLO AKIWOWO, "Le rôle des spécialistes en sciences sociales en Afrique : quelques reflexions supplémentaires", Revue Internationale des sciences sociales, n°1, 1976.
- AMARI.M., "sur le statut de la recherche universitaire", lamalif, n°144 Mars 1983
- BEKKALI Mohamed, La recherche économique existe-t-elle au Maroc?, A.A.N, 1981.
- BELAL Abdelaziz , "Liaison université -économie dans la recherche en vue de développement", B.E S.M, n° 110-111 Année
- BELAL Abdelaziz , "Problème de la recheche économique dans les pays du tiers-monde", Revue marocaine de droit et d'économie du développement, n° 1 année 1982.
- BENANI MOHAMED , "Présentation", Revue de Droit et d'Economie du Développement, n°1, 1982.

- BOUBDIBA Abdelwahab , "Les sciences sociales à la recherche du temps", Revue internationale des sciences sociales, volume XXXIII (1981) N°4.
- BOUDIEU Pierre. , "Le champ scientifique ",  
Revue Actes de la recherche en sciences sociales,  
n° 2/3 Année 1976
- CHIGUER Mohamed , "Formation de l'économiste pour quel profit?"  
Revue Economie et socialisme,  
n° 1, janvier -Mars 1986
- Dubois (p), "la recherche statistique au Maroc",  
B.E.S.M vol XXIV n° 88 Mai 1961 pp 419 -462.
- EL MALKI Habib, "Où en sont la pédagogie de l'enseignement et la recherche économique et sociale à la Faculté?",Revue Juridique, politique et économiques du Maroc, n°4, Juin 1978,  
pp. 245 - 251.
- ENGELHARD Philippe , "Quelle stratégie de recherche pour le tiers-monde?" Mondes en développement, Tome 16  
Année 1988 n° 62-63, pp 93-125
- ELAOUFI NOURREDDINE , " la recherche de la recherche,  
Revue lamalif, n° 145, 1983.
- FLECTCHER J., Les services secondaires d'information écoque riss,vol 28, n°3, 1976
- keclerman L.etVIOONMAA N. , pratique de la recherche en sciences sociales la sulation en France.,  
B.O.B. VOL. 30, N°6, 19876.
- LINE M., The information uses and needs of social scientistes an overview of INFORY AS HIS procedings,  
vol 25, n°8 august, 1971.
- LOUDIYI Dounia SALMI, "Les difficultés de la recherche démographique au Maroc",  
Revue Lamalif n° 154 Mars-avril 1984.
- MIDIOHOUAN THECLA , "Les intellectuels africains : Aliénation et dépendance ",in: Revue européenne des sciences sociales, n° 97, 1990.
- MOLITOR Michel , "Chercheurs scientifique et organisations industrielle , le rapport à l'entreprise",  
Revue Recherche sociologiques n° 2, année 1974.
- .Pascon Paul, "pour un développement des études de technologie quantitative", B.E.S.M, n° 155 - 156, Janvier 1986,pp 223 -228.

- Reland Renard, "Recherche scientifique et aide à la décision : science et application pratique",  
Revue recherches sociologiques, n° 1 1989.
- RIEF F., "The competitive world of the pure scientist",  
sciences 15 december 1960 volume 134, n° 3494.
- SOUALI Mohamed, "L'université à l'épreuve de sa mutation",  
Lamalif, n° 180, septembre 1986, pp 21-26
- SRAIEB H, "Bilan et perspectives de la recherche économique en Tunisie",  
Annuaire de l'Afrique du Nord, XXII année 1983, pp 583-596
- , "Réforme de l'université : mauvaise toilette",  
Revue lamalif n° 178, 1986.
- propos recueillis par m.SEHIMI, M.Hafid Boutaleb SNES Sup parle  
Revue lamalif n° 123, 1986.
- TEMY SEHIN, "Hiérarchies des chercheurs et formes des recherches",  
Revue Actes de la recherche en sciences sociales, n°74, Septembre, 1988.
- "La recherche scientifique au Maroc en matière économique",  
(communication à l'IHEM), B.E.S.M, Volume XII, n° 42 Juillet 1949 pp 17 - 19.
- DARDOUR (MOHAMED), "où en est la recherche sociologique au Maroc? spécificité d'un contexte et potentialités d'une recherche",  
Economie et soccatisme n°10, 1991, pp.121 -142.
- SEchcherki (abdelghani), "les mécanismes de valorisation de la recherche", in: Revue marocaine de Droit comparé, n°10, 1988 pp.141 - 142
- BELAL Abdelaziz, "Problème de la recherche économique dans le pays du tiers-Monde",  
Revue marocaine de droit et d'économie du développement, n°1 année 1982
- CHIGUER Mohamed, " Formation de l'économiste pour quel profil?",  
in, Revue économie et socialisme, n°1 janvier-mars 1986.
- Mohamed LAHBABI, "La recherche économique au Maroc",  
B.E.S.M, volume XXVIII, n° 103, octobre décembre 1969.
- WALLERSTEIN Emmanuel, "Sous-développement et dépendance"  
Revue esprit, 1974.

Colloques Séminaires et syposiums

- Cultures et mutations sociales, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines II Casablanca du 16 au 19 mars 1988 , édition Okad, 1990.

- La Sociologie marocaine contemporaine: bilan et perspectives, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 1988.

- L'information économique, Actes du syposium international, Banque populaire, 1990.

- L'Université dans son milieu: action et responsabilité, compte rendu à Tananarive sous les auspices de l'Université de Madagascar et sous la présidence de M. Marcel BONVALET, 15-22 avril 1971.

- Contribution de la recherche scientifique et technique à la réalisation des objectifs du plan de développement, séminaire organisé par le C.N.P.R.S.T., Rabat, 8-10 décembre 1980

- Scientifiques et Fonctionnaires dans la politique scientifique, colloque Fredi Darimont, Ministère de l'Education Nationale et de la Culture Française, Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 26 février 1976.

- Université et développement solidaire, colloque de l'Institut International d'Etudes Sociales, Geneve octobre 1982, collection Mondes en devenir dirigée par Edmond JOUE, serie Points chauds.

TABLE DES MATIERES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION GENERALE .....	1
CHAPITRE I : LES MOYENS D'ACTION DE LA RECHERCHE .....	7
I : LE DEPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE .....	8
I-1 : LES FONCTIONS DE RECHERCHE .....	10
I-1-1 : LES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	11
I-1-2 : LES MAITRES DE CONFERENCES.....	11
I-1-3 : LES MAITRES ASSISTANTS .....	11
I-1-4 : LES ASSISTANTS.....	11
I-2 : LES EQUIPES DE RECHERCHE .....	12
I-3 : LES DIFFERENTES REFORMES .....	13
I-4 : LE REGIME D'INDEMNITE : ALLOCATION DE RECHERCHE ET ALLOCATION D'ENCADREMENT .....	16
I-5 : LES MOYENS HUMAINS.....	19
I-6 : LES MOYENS FINANCIERS .....	27
II : LES CENTRES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE .....	38
II-1 : LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE .....	38
II-2 : LE CENTRE NATIONAL DE COORDINATION ET DE LA PLANIFICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE .....	40

CHAPITRE II : LE SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE ET DOCUMENTAIRE .....	47
I : L'INFORMATION STATISTIQUE ET DOCUMENTAIRE : SOURCE ET PRODUCTION .....	48
I-1 : LA DIRECTION DE LA STATISTIQUE .....	49
I-1-1 : PRODUCTION DE L'INFORMATION STATISTIQUE.....	50
I-1-2 : DIFFUSION ET COORDINATION DE L'INFORMATION STATISTIQUE AU NIVEAU NATIONAL.....	54
I-2 : LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES SPECIALISES .....	56
I-2-1 : LES DEPARTEMENTS MINISTERIELS.....	57
I-2-1-1 : LES STATISTIQUES AGRICOLES.....	57
I-2-1-2 : LES STATISTIQUES INDUSTRIELLES.....	58
I-2-1-3 : LES STATISTIQUES MONETAIRES ET FINANCIERES.....	59
I-2-1-4 : LES AUTRES STATISTIQUES.....	60
I-2-2 : LES ORGANISMES INTERNATIONAUX.....	61
I-3- : LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE ET LE CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION .....	63
I-3-1 : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE : LE CAS DE LA FACULTE DE DROIT DE RABAT.....	63
I-3-2 : CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION.....	68
II : FIABILITE ET DIFFUSION DE L'INFORMATION STATISTIQUE ET DOCUMENTAIRE .....	70
II-1 : DIFFUSION ET CIRCULATION DE L'INFORMATION .....	71
II-2 : LA FIABILITE DES DONNEES .....	74
CONCLUSION .....	77

CHAPITRE III : LES ENJEUX DE LA RECHERCHE EN SCIENCES ECONOMIQUES .....	79
I : LES PREALABLES EPISTEMOLOGIQUES .....	79
I-1 : LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE .....	80
I-1-1 : DEFINITION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	80
I-1-2 : LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE.....	82
I-2 : LE CHAMP SCIENTIFIQUE .....	85
II : LA SCIENCE ECONOMIQUE : ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE .....	86
II-1 : GENESE DU CHAMP ECONOMIQUE UNIVERSITAIRE .....	86
II-2 : L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE ECONOMIQUE .....	90
II-2-1 : LA STRUCTURE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES.....	91
II-2-2 : LE CONTENU DES PROGRAMMES.....	96
III : FONCTIONNEMENT DU CHAMP UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE LES ACTIONS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS .....	101
III-1 : LES PRATIQUES SCIENTIFIQUES .....	102
III-2 : LES ACTIONS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS .....	107
III-2-1 : LES PREOCCUPATIONS DE RECHERCHE.....	108
III-2-2 : LES ACTIONS PEDAGOGIQUES.....	109
III-2-3 : LES AUTRES ACTIONS : LES ZONES D'INFLUENCE...	110
IV : L'OUVERTURE DE LA FACULTE : FREIN OU STIMULANT DE LA RECHERCHE? .....	113
CONCLUSION .....	116

CHAPITRE IV : LE PRODUIT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES ECONOMIQUES AU SEIN DE LA FACULTE DE DROIT DE RABAT .....	118
I : L'ANALYSE STATISTIQUE .....	118
I-1 : LES MEMOIRES DE D.E.S. ....	119
I-2 : LES THESES D'ETATS. ....	124
II : LES THEMES DE RECHERCHE .....	124
II-1 : LA LOGIQUE DU CHOIX DES THEMES DE RECHERCHE. ....	124
II-1-1 : LES FACTEURS OBJECTIFS. ....	128
II-1-2 : LES FACTEURS SUBJECTIFS. ....	130
II-2 : LA CLASSIFICATION DES THEMES DE RECHERCHE .....	130
II-2-1 : FORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU MAROC PRECOLONIAL. ....	131
II-2-2 : LE DEVELOPPEMENT. ....	134
II-2-3 : LE FINANCIER ET LE MONETAIRE. ....	140
II-2-4 : LA PROBLEMATIQUE INDUSTRIELLE. ....	145
II-2-5 : LA PROBLEMATIQUE AGRICOLE. ....	149
II-2-6 : L'ECONOMIE DU TRANSPORT. ....	153
II-2-7 : LES SECTEURS SOCIAUX. ....	153
II-3 : LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES .....	158
II-3-1 : LA DEMARCHE HISTORICO-DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE. ....	158
II-3-2 : UNE DEMARCHE ANALYTIQUE : ADEQUATION THEORIE- REALITE. ....	159
II-3-3 : INVESTIGATION THEORIQUE PURE. ....	159
II-4 : L'UTILISATION DE LA DOCUMENTATION : LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	159
II-4-1 : ORGANISATION ET EXPLOITATION DE LA DOCUMENTATION. ....	159
II-4-2 : ORIGINE ET STRUCTURE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES. ....	161

CONCLUSION .....	168
CONCLUSION GENERALE .....	169
ANNEXES 1 .....	170
ANNEXES 2 .....	178
ANNEXES 3 .....	181
BIBLIOGRAPHIE GENERALE .....	186

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

